Nations Unies A/78/6 (Sect. 2)

Assemblée générale

Distr. générale
17 avril 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Points 139 et 140 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2024

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2024

Titre I
Politique, direction et coordination d'ensemble

Chapitre 2
Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

Programme 1
Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

Table des matières

Page

Avant-propos 5

A. Projet de plan-programme pour 2023 et exécution du programme en 2021** 6

Orientations générales 6

Programme de travail 13

Sous-programme 1.Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social 13

Gestion des conférences (New York) 17

Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence 17

Sous-programme 3. Services de documentation 22

* A/78/50.

** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

23-07225 (F) 120523 250523

Merci de recycler

Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication 27
Gestion des conférences (Genève) 32
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence 32
Sous-programme 3. Services de documentation 37
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication 42
Gestion des conférences (Vienne) 46
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence 46
Sous-programme 3. Services de documentation 50
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication 55
Gestion des conférences (Nairobi) 59
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence 59
Sous-programme 3. Services de documentation 64
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication 69
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024*** 74
Vue d'ensemble 74
Organes directeurs 84
Direction exécutive et administration 86
Programme de travail 88
Sous-programme 1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social 88
Gestion des conférence (New York) 89
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence 89
Sous-programme 3. Services de documentation 90
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication 91
Gestion des conférences (Genève) 93
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence 93
Sous-programme 3. Services de documentation 94
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication 95
Gestion des conférences (Vienne) 96
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence 99
Sous-programme 3. Services de documentation 100
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication 101
Gestion des conférences (Nairobi) 102
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence 102
Sous-programme 3. Services de documentation 104

*** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Sous-programme 4. Services d’appui aux réunions et de publication 104

Annexes

I. Organigramme et répartition des postes pour 2024 110

II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle 117

III. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu’il est proposé d’apporter aux postes 118

Avant-propos

En 2024, les activités du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences seront guidées par les mandats que lui ont confiés les États Membres et par plusieurs grands principes qui ont servi à la détermination des ressources dont il a besoin, notamment ceux décrits dans le présent projet de budget.

Conformément aux attentes des États Membres et à la responsabilité qui lui incombe d'offrir des services de conférence de qualité dans les délais prévus et de manière aussi efficace et économique que possible, le Département est déterminé à continuer d'améliorer ses services et à atteindre les cibles fixées pour les indicateurs clés de performance établis par l'Assemblée. Pour ce faire, il continuera de s'employer à moderniser et à améliorer tous ses domaines d'activité, notamment en optimisant l'utilisation de ses capacités linguistiques internes et externes, ainsi qu'en accroissant l'efficacité de ses services à l'aide de technologies modernes.

Pour répondre à ses besoins en effectifs actuels et futurs, le Département donnera un nouvel élan à la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et à l'organisation de la relève, ainsi qu'à la mise à niveau ciblée du savoir-faire et au renforcement des capacités dans le cadre d'activités d'information, en gardant à l'esprit le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles. Il est également résolu à améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Le Département continuera de promouvoir la gestion intégrée à l'échelle mondiale de ses services de conférence à New York, Genève, Vienne et Nairobi et d'exploiter les possibilités de partage de la charge de travail. Il continuera en outre de se prévaloir des enseignements tirés de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et des compétences acquises pendant cette période.

Le Secrétaire général adjoint chargé du Département
de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences
(*Signé*) Movses **Abelian**

A. Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022

Orientations générales

Mandats et considérations générales

2.1 Le mandat du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences découle des règlements et résolutions régissant les organes principaux de l'Organisation, notamment des résolutions 43/222 A à E, 50/11, 73/346, 74/303 et 77/255 de l'Assemblée générale. Le Département est chargé des activités suivantes :

a) concourir, en fournissant des services techniques de secrétariat, portant notamment sur la procédure, et des avis autorisés, au déroulement régulier et efficace des délibérations et des activités de suivi de l'Assemblée générale, du Bureau de l'Assemblée, de la Première Commission, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), de la Deuxième Commission et de la Troisième Commission et de divers organes subsidiaires, du Conseil économique et social et de la plupart de ses organes subsidiaires, ainsi que des conférences spéciales des Nations Unies ;

b) contribuer à la revitalisation de l'Assemblée et d'autres organes de l'ONU, notamment en fournissant des services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et pour les négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil ;

c) fournir des services fonctionnels et des services techniques de secrétariat au Comité des conférences et des services de conférence de qualité, notamment des services multilingues d'appui aux réunions et des services de documentation, à tous les organes intergouvernementaux et organes d'experts se réunissant au Siège et aux Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, et pour les conférences et réunions tenues ailleurs sous les auspices de l'Organisation, la responsabilité en étant partagée avec les directeurs généraux des Offices, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation ;

d) fournir des services de protocole au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et aux dignitaires de haut rang en visite, des services de liaison avec le pays hôte aux États Membres et aux observateurs permanents et, sur demande, des services de protocole au Président ou à la Présidente de l'Assemblée générale.

2.2 De plus, en application de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences assume la coordination du multilinguisme, principe majeur de l'Organisation, dans le Secrétariat et joue le rôle de chef de file pour la coordination du multilinguisme dans le système des Nations Unies, en collaboration avec le secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.

2.3 Conformément à la résolution 57/283 B de l'Assemblée générale, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences définit les politiques, établit des normes et directives, administre les ressources inscrites au chapitre 2 du budget-programme et supervise les opérations au Siège, tandis que les directrices générales des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi assurent la mise en œuvre de ces politiques, normes et directives et gèrent les activités opérationnelles quotidiennes dans leur centre de conférence. De plus, le Secrétaire général a promulgué des dispositions établissant un nouveau système de délégation de pouvoir (voir ST/SGB/2019/2). La circulaire du Secrétaire général sur l'organisation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (ST/SGB/2021/3) donne

corps à la demande des organes intergouvernementaux concernant la répartition des responsabilités entre le Secrétaire général adjoint et les directrices générales des Offices en ce qui concerne la prestation normalisée et intégrée des services de conférence.

Stratégie et facteurs externes pour 2024

2.4 Le plan-programme pour 2024 est guidé par une stratégie de modernisation et d'amélioration continues dans tous les domaines. Le Département optimisera la prestation, dans les meilleurs délais, de services de qualité qui ont un bon rapport coût-avantage et qui sont rationnels, tout en réduisant l'impact environnemental et en assurant la continuité des opérations à long terme, de façon à faciliter le multilinguisme. Il tirera parti des enseignements tirés, du savoir-faire acquis et des pratiques exemplaires dégagées lors de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en 2020, 2021 et 2022.

2.5 Le Département contribuera à la mise en œuvre des priorités stratégiques du Secrétaire général, notamment dans des domaines tels que l'obtention de résultats grâce à l'innovation, l'amélioration de la coopération numérique, la poursuite de la transformation numérique des services de conférence de l'Organisation et l'utilisation des technologies aux fins de la création et de la maintenance d'actifs de données et de biens communs numériques en tant que biens publics mondiaux, le développement des partenariats et le maintien de l'état de préparation à l'aide d'une gestion attentive des risques. En particulier, le Service du protocole et de la liaison continuera de perfectionner les outils numériques mis à la disposition des missions permanentes afin d'améliorer leur facilité d'utilisation et leur qualité. De par les services de secrétariat technique qu'il offre aux clients intergouvernementaux, le portail e-deleGATE restera un outil de gestion des données essentiel pour les représentants comme pour les membres du personnel. Relié à d'autres systèmes de gestion des conférences, il comportera de nouvelles fonctionnalités qui permettront à toutes les catégories de clients d'accéder rapidement à l'information. Par exemple, son intégration à gText permettra la publication plus rapide et automatique des décisions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social dans les six langues officielles ainsi que la génération d'aperçus des réunions multilingues publiés toute l'année dans le *Journal des Nations Unies*. Les outils gText, en particulier l'outil de traduction assistée par ordinateur, eLUNa, et le système de gestion de la documentation destinée aux organes délibérants, gDoc, contribueront à l'application, au niveau individuel et pour chaque document confié, des nouvelles normes de production que l'Assemblée a approuvée pour les services de traduction dans sa résolution 75/252. Des informations actualisées sur l'application intégrale de la résolution, ainsi que des résolutions 76/245 et 77/262 adoptées par la suite, seront communiquées chaque année à l'Assemblée dans les rapports du Secrétaire général sur le plan des conférences.

2.6 En ce qui concerne la gestion des réunions, le Département continuera d'améliorer le système gMeets avec le concours actif de tous les centres de conférence. Les améliorations consisteront à étendre l'intégration des données de gMeets, de gDoc et de l'application de gestion des services d'interprète (eAPG) à celles d'Umoja et d'Inspira afin de simplifier les processus et de rendre les données plus cohérentes, ainsi que de veiller à l'application intégrale des méthodes harmonisées, notamment des méthodes de calcul, à des fins de communication de l'information aux États Membres. Un système intégré de solutions sécurisées de gestion des conférences ira chercher les données pertinentes à la source pour les faire remonter sur le tableau de bord de gestion du système gData, ce qui facilitera la prise de décisions et la communication d'informations en temps utile selon des méthodes harmonisées.

2.7 Les statistiques essentielles qui sont agrégées et analysées dans le système ainsi que l'analyse des observations émanant des États Membres continueront de guider l'appui donné par le Département aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts.

2.8 Tous les centres de conférence ainsi que plusieurs organisations du système des Nations Unies continueront d'améliorer le portail UNTERM, qui est utilisé par les fonctionnaires de l'ONU, le personnel des services linguistiques, les États Membres et le grand public. Les services de documentation développeront le projet relatif aux documents lisibles par machine en l'étendant à

des catégories de documents et de publications supplémentaires, qui seront diffusés sur la Bibliothèque numérique des Nations Unies, en partenariat avec le Département de la communication globale.

2.9 En collaboration avec le Bureau de l'informatique et des communications, le Département continuera d'évaluer les nouvelles technologies propres à faciliter la fourniture de services d'interprétation pour les réunions virtuelles et hybrides de façon à assurer la continuité des opérations, en fonction des demandes des États Membres. Il continuera d'utiliser des plans de contingence dans lesquels auront été incorporées les améliorations opérationnelles expérimentées et généralisées pendant la pandémie. Il assurera l'efficacité de la prestation de services et atténuera les risques pesant sur la continuité des activités en ajustant et en mettant à niveau ses outils technologiques, tels qu'eAPG, et en modulant les effectifs. Sur le plan de la technologie, le Département continuera, tout en restant conscient des limites de cette dernière, de veiller à ce que des services de conférence durables et universellement accessibles soient prêts à être déployés rapidement et, notamment, que les technologies linguistiques et les méthodes et outils de participation soient bien utilisés. En matière de ressources humaines, pour répondre à l'évolution des besoins, il complétera les équipes internes en faisant appel à du personnel temporaire (interprètes, traducteurs, rédacteurs de procès-verbaux, réviseurs et éditeurs de publication) et étoffera, pour chaque langue, la liste de réserve mondiale de personnel linguistique, en organisant des concours de recrutement de personnel linguistique.

2.10 L'analyse prospective des besoins et des retours d'information des clients continuera d'orienter les activités que mène le Département pour assurer le service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts. Le Département continuera de recourir à des enquêtes structurées pour mieux cerner les besoins de ses clients.

2.11 Le Département coordonnera les mesures visant à renforcer le multilinguisme dans l'Organisation, conformément au mandat du Coordonnateur pour le multilinguisme (A/71/757, annexe II).

2.12 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Département continuera de collaborer avec un réseau d'universités qui ont conclu avec l'ONU des mémorandums d'accord sur la formation des candidates et candidats aux concours de recrutement à des postes linguistiques, des accords d'adhésion et des accords de formation pratique à distance.

2.13 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Département continuera de fournir des services fonctionnels et techniques de secrétariat à la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, dont il assure la présidence permanente.

2.14 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2024 :

a) les informations sur les changements apportés au calendrier des conférences et des réunions et aux programmes de travail des organes intergouvernementaux et des organes d'experts sont communiquées en temps opportun et conformément au règlement intérieur des organes concernés ;

b) le nombre de réunions non inscrites au calendrier ne dépasse pas celui de 2019, année qui a servi de base à la formulation des hypothèses budgétaires actuelles et des besoins en ressources ;

c) les sessions extraordinaires, y compris les sessions extraordinaires d'urgence, sont programmées suffisamment à l'avance ;

d) le nombre de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé qui sont soumis est gérable ;

e) dans l'ensemble, les parties concernées respectent les engagements et les obligations découlant des règles établies en matière de présentation des documents et de demandes de réunion, ce qui facilite la planification et la mobilisation des capacités linguistiques ;

f) les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris celles relatives aux services de traduction contractuelle, aux services informatiques, au matériel informatique et aux solutions technologiques, permettent de s'approvisionner à l'étranger et d'obtenir des biens et services de qualité en temps voulu.

2.15 Il est tenu compte des questions de genre dans les activités opérationnelles, les produits et les résultats du programme, selon qu'il convient.

2.16 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Département continuera d'adapter et d'affiner ses systèmes d'inscription, ses plateformes de gestion des conférences, ses flux de travail, la disposition des sièges et les services de conférence, afin d'aider les représentants et les participantes et participants handicapés à contribuer dans des conditions d'égalité aux travaux de l'ONU.

Conséquences de la pandémie de COVID-19 et enseignements tirés

2.17 La pandémie de COVID-19, qui s'est poursuivie en 2022, a eu des conséquences sur l'exécution des mandats, en particulier parce que les réunions n'ont pas pleinement repris au même rythme qu'avant la pandémie et que les organisateurs ont dû revoir le calendrier prévu. En conséquence, seulement 91 % des réunions prévues ont eu lieu, ce qui a eu des répercussions sur les résultats des sous-programmes 1, 2 et 4. Du fait des changements apportés au calendrier des réunions en 2021 et 2022, changements auxquels sont venues s'ajouter les réunions et conférences qui avaient dû être reportées à 2022 pendant la pandémie, il a fallu rapidement ajuster les capacités linguistiques et réorganiser les effectifs du Département pour absorber la charge de travail et tenir les délais plus serrés. Par exemple, dans le cadre du sous-programme 4, il a été difficile de faire face à la hausse de la demande de services de réunions et de documentation par rapport aux deux années précédentes. À New York, l'intensification des activités (principalement celles du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale) et l'augmentation de la charge de travail qui l'a accompagnée se sont principalement fait ressentir dans les services d'interprétation et de la rédaction des procès-verbaux de séance pendant les mois qui ont suivi la levée des restrictions relatives aux réunions en présentiel. Pour ce qui est de la rédaction des procès-verbaux, il a fallu accorder la priorité aux procès-verbaux de séance du Conseil de sécurité, qui devaient être publiés dans les plus brefs délais, ce qui a fait que les capacités disponibles pour établir les procès-verbaux de séance des autres organes étaient réduites et des retards ont été accumulés. Les disponibilités limitées des interprètes indépendants locaux après l'assouplissement des restrictions imposées pendant la pandémie ont compliqué encore plus le service des réunions et conférences.

2.18 Pour surmonter ces difficultés, on a notamment constitué une liste de réserve mondiale de personnel linguistique pour la documentation et l'interprétation, sur laquelle sont inscrits des professionnels indépendants qualifiés. Des interprètes indépendants remplissant les conditions requises ont également été recrutés pour des contrats de 11 mois, ce qui a permis de réduire le taux de vacance de postes et de renouveler les capacités. On a ainsi pu atténuer les effets négatifs de facteurs externes comme la plus faible compétitivité de New York durant la pandémie par rapport aux autres centres de conférence et la pénurie de prestataires linguistiques sur le marché local des professionnels indépendants qui s'est ensuivie. La mise en place d'un vivier de recrutement plus large a créé davantage de possibilités de diversifier les effectifs, des professionnels des langues qualifiés d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que d'Afrique ayant été intégrés.

2.19 Le Département continue de tirer parti de manière systématique des enseignements tirés des services livrés avec succès et des meilleures pratiques exercées pendant la pandémie. Par exemple, les représentants et le public ont pu consulter des communications intergouvernementales établies à partir d'un modèle de données commun concernant les réunions. Avant la pandémie, les informations étaient consignées dans des documents rédigés manuellement. En 2021, dans le cadre du sous-programme 1, on a mis au point, en se prévalant du portail e-deleGATE, un modèle de données commun concernant les réunions, qui a été mis à l'essai dans le cadre de l'appui apporté à certains organes. En 2022, le modèle a été appliqué à tous les organes intergouvernementaux auxquels des

services sont apportés dans le cadre du sous-programme. Les informations ne sont désormais consignées qu'une seule fois, puis utilisées pour établir les communications, y compris les aperçus du *Journal des Nations Unies*, les listes des résolutions et les documents officiels. Le modèle a déjà servi à publier des centaines d'aperçus du *Journal*, une page contenant toutes les résolutions adoptées et des documents officiels. Ces communications fondées sur des données permettent une publication presque instantanée des aperçus du *Journal* dans toutes les langues officielles et font que moins de tâches de rédaction et de révision doivent être effectuées manuellement et que de nouveaux services, qui ne pouvaient être fournis dans le cadre du sous-programme auparavant, peuvent désormais l'être.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

2.20 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

43/222 A-E ; 77/255	Plan des conférences	75/252	Questions relatives au projet de budget-programme pour 2021
50/11 ; 76/268	Multilinguisme	76/245	Questions relatives au projet de budget-programme pour 2022
74/303	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale	77/262	Questions relatives au projet de budget-programme pour 2023

Gestion des conférences (New York)

Mandats définis par l'Assemblée générale

A/520/Rev.20	Règlement intérieur de l'Assemblée générale (article 56)

Mandats définis par le Conseil économique et social

E/5715/Rev.2	Règlement intérieur du Conseil économique et social (article 32)

Mandats définis par le Conseil de sécurité

96/Rev.7	Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité (article 41)

Gestion des conférences (Genève)

Résolutions de l'Assemblée générale

174 (II)	Création d'une Commission du droit international	60/251 ; 63/160	Conseil des droits de l'homme
1166 (XII)	Assistance internationale en faveur des réfugiés relevant du mandat du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	62/193 ; 66/201	Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
48/189	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	68/268	Renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme
60/184	Commerce international et développement		

Mandats définis par la Conférence du désarmement

CD/8/Rev.10	Règlement intérieur de la Conférence du désarmement (sect. X)

Résolutions du Conseil économique et social

36 (IV)	Commission économique pour l’Europe

Gestion des conférences (Vienne)

Résolutions de l’Assemblée générale

913 (X)	Effets des rayonnements ionisants
1472 (XIV) A ; 69/85	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l’espace
1145 (XII)	Accord régissant les relations entre l’Organisation des Nations Unies et l’Agence internationale de l’énergie atomique
2152 (XXI)	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
2205 (XXI)	Création de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
50/245	Traité d’interdiction complète des essais nucléaires
55/25	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée
55/255	Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d’armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée
58/4	Convention des Nations Unies contre la corruption
68/1	Examen de l’application de la résolution 61/16 de l’Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
72/192	Suite à donner au treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale
74/247	Lutte contre l’utilisation des technologies de l’information et des communications à des fins criminelles
77/99	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-cinquième session

Résolutions du Conseil économique et social

9 (I)	Commission des stupéfiants
1992/1	Création de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Organe international de contrôle des stupéfiants

Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11

Convention sur les substances psychotropes de 1971

Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988

Règlement intérieur de l’Organe

Gestion des conférences (Nairobi)

Résolutions de l’Assemblée générale

73/239	Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
77/168	Rapport de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement du Programme des Nations Unies pour l’environnement

Produits

2.21 On trouvera dans le tableau 2.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 2.1
Produits de portée générale retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**1**	**1**	**1**	**2**
1. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences	1	1	1	1
2. Rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme	–	–	–	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**22**	**11**	**22**	**23**
Réunions ou séances :				
3. Séances de l'Assemblée générale sur le multilinguisme	–	1	–	1
4. Séances du Comité des conférences, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission consacrées au point de l'ordre du jour relatif au plan des conférences	16	6	16	16
5. Séances du Comité du programme et de la coordination, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission consacrées à la planification des programmes et au cycle budgétaire	6	4	6	6
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : séances de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, comptant avec la participation de 60 entités environ.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : six journées de la langue, deux célébrations au niveau international concernant les langues et célébrations concernant le multilinguisme organisées selon les orientations de l'Assemblée générale.				
Relations extérieures et relations avec les médias : dans le prolongement des responsabilités du Coordonnateur pour le multilinguisme, réunions avec des groupes linguistiques et des organisations internationales, sur demande.				
Plateformes numériques et contenus multimédias : contenu multilingue pour les sites Web et les comptes sur les médias sociaux du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, notamment ceux concernant le programme de collaboration avec les universités et le multilinguisme.				
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : services de documentation (110 documents autres que ceux destinés aux organes délibérants) ; services de correspondance, notamment en ce qui concerne les notes verbales et la correspondance officielle que le Secrétaire général et les départements entretiennent avec les États Membres.				

Activités d'évaluation

2.22 L'évaluation mondiale sur le partage de la charge de travail, qui a été menée à bien en 2022, a orienté l'établissement du plan-programme pour 2024.

2.23 Il a été tenu compte des résultats et des enseignements de l'évaluation mentionnée plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2024. Par exemple, il sera recouru au partage de la charge de travail pour optimiser l'utilisation des capacités mondiales. Un tableau de bord mondial sera mis au point dans gDoc pour faciliter le partage et dynamiser la gestion et la planification de la documentation au niveau mondial. Un examen de la façon dont le partage de la charge de travail est consigné dans gDoc sera mené afin de s'assurer que les informations sont enregistrées et communiquées de façon cohérente.

2.24 Il est prévu de procéder à une évaluation de la publication et de la distribution des documents à l'ère numérique en 2024.

Programme de travail

Sous-programme 1
Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

Objectif

2.25 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences des Nations Unies.

Stratégie

2.26 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) prestation de services techniques de secrétariat et coordination de l'appui fonctionnel destinés aux organes intergouvernementaux, tels que l'Assemblée générale, le Bureau de l'Assemblée, la Première Commission, la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), la Deuxième Commission, la Troisième Commission et divers organes subsidiaires et organes ad hoc, le Conseil économique et social et ses forums et organes subsidiaires et ad hoc, le Conseil de tutelle, ainsi qu'aux conférences et réunions ad hoc et sessions extraordinaires des Nations Unies ;

b) fourniture de conseils en matière de procédure, d'informations de fond et d'informations analytiques et historiques ;

c) renforcement des logiciels nécessaires à l'exécution du sous-programme, en réponse aux demandes émanant des États Membres, notamment du portail e-deleGATE, qui sera disponible dans les langues officielles de l'ONU et permettra de capturer les échanges entre les différents organes intergouvernementaux.

2.27 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) le déroulement des réunions des organes intergouvernementaux sera facilité ;

b) les délégations auront plus aisément accès à des services de secrétariat ;

c) les fonctions proposées aux délégations sur le portail e-deleGATE seront plus conviviales.

Exécution du programme en 2022

Accès des représentants et du public à des communications intergouvernementales établies à partir d'un modèle de données commun concernant les réunions

2.28 L'enregistrement des données intergouvernementales est au cœur des activités du sous-programme depuis la création de celui-ci. Auparavant, les informations étaient consignées dans des documents rédigés manuellement. En 2021, dans le cadre du sous-programme, on a mis au point, en se prévalant du portail e-deleGATE, un modèle de données commun concernant les réunions, qui a été mis à l'essai dans le cadre de l'appui apporté à certains organes. En 2022, le modèle a été appliqué à tous les organes intergouvernementaux auxquels des services sont apportés dans le cadre du sous-programme. Les informations ne sont désormais consignées qu'une seule fois, puis utilisées pour établir les communications, y compris les aperçus du *Journal des Nations Unies*, les listes des résolutions et les documents officiels. Le modèle a déjà servi à publier des centaines d'aperçus du *Journal*, une page contenant toutes les résolutions adoptées et des documents officiels. Ces communications fondées sur des données permettent une publication presque instantanée des aperçus du *Journal* dans toutes les langues officielles et font que moins de tâches de rédaction et de révision

doivent être effectuées manuellement et que de nouveaux services, qui ne pouvaient être fournis dans le cadre du sous-programme auparavant, peuvent désormais l'être (voir par. 2.34).

2.29 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.2).

Tableau 2.2
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
Les représentants peuvent consulter les communications qui sont rédigées manuellement	Les représentants peuvent consulter quelques communications fondées sur des données dans le cadre d'un projet pilote	Les représentants et le public peuvent consulter des communications fondées sur des données concernant tous les organes auxquels des services sont fournis dans le cadre du sous-programme

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : mise à la disposition des participants aux réunions intergouvernementales de modalités procédurales élargies

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.30 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a facilité la tenue des réunions intergouvernementales grâce à l'ajout d'outils et de méthodes à l'ensemble de services standard et a contribué à l'amélioration des outils existants, notamment ceux utilisés pour le dépôt des projets de texte et l'établissement des listes de résolutions, et a permis d'obtenir des réactions positives de la part des États Membres sur les améliorations apportées en matière d'accessibilité, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.31 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.3).

Tableau 2.3
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Mise en service de nouveaux outils à la demande des États Membres	Utilisation par les États Membres de nouveaux outils, notamment pour les déclarations préenregistrées, la réception électronique des projets de résolution et les consultations virtuelles sur les projets de résolution	Utilisation par les États Membres de nouveaux outils, notamment pour le dépôt des projets de texte et l'établissement des listes de résolutions Réactions positives sur les améliorations apportées en matière d'accessibilité	Adoption accrue des nouveaux outils et réactions positives des États Membres	Adoption accrue des nouveaux outils et réactions positives des États Membres

Résultat 2 : gain d'efficacité, le dénombrement des suffrages n'entraînant pas de suspension de séance et le temps ainsi dégagé étant mis à profit pour faire avancer les travaux

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.32 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a permis de gagner en efficacité, le temps, en minutes, consacré à la poursuite des travaux en marge du dénombrement des suffrages pour le premier tour de scrutin de l'élection de membres non permanents du Conseil de sécurité (39 minutes) et de 18 membres du Conseil économique et social (124 minutes) n'ayant dans le premier cas pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 45 minutes, mais ayant permis de faire mieux que la cible fixée dans le deuxième, à savoir 60 minutes. La cible fixée de 45 minutes n'a pas été atteinte dans le cas du Conseil de sécurité, car le dépouillement des bulletins de vote a pris moins de temps que l'année précédente.

2.33 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.I).

Figure 2.I
Mesure des résultats : temps, en minutes, consacré à la poursuite des travaux en marge du dénombrement des suffrages pour le premier tour de scrutin de l'élection de membres non permanents du Conseil de sécurité et de 18 membres du Conseil économique et social

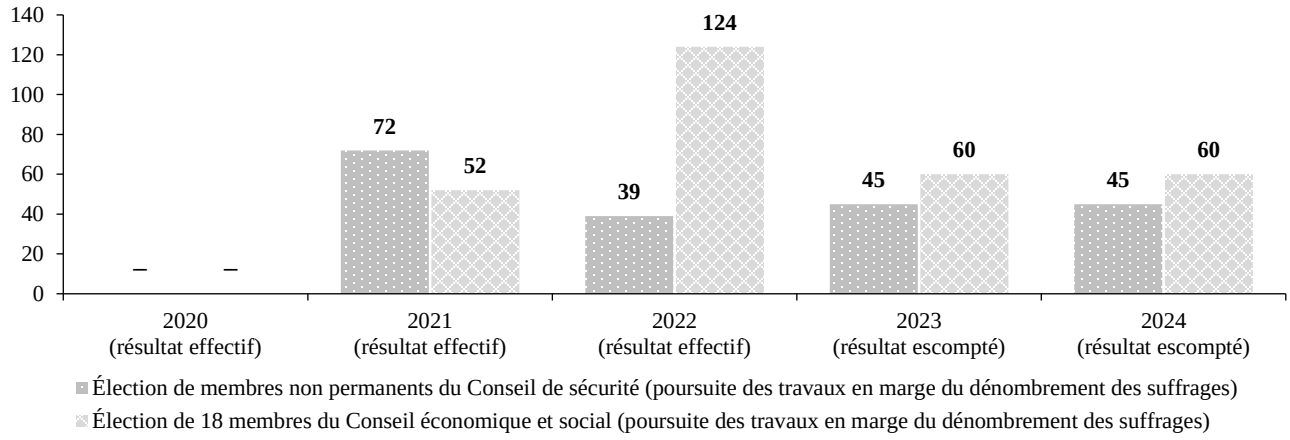

Note : En 2020, comme prévu par l'Assemblée générale dans sa décision 74/557, un vote au scrutin secret a été organisé, sans qu'une séance plénière soit organisée.

Résultat 3 : nouveaux services proposés aux représentants et au public grâce au temps dégagé par le modèle de données intergouvernemental concernant les réunions

Projet de plan-programme pour 2024

2.34 En 2022, on a commencé, dans le cadre du sous-programme, à recourir à une nouvelle technologie pour tous les organes intergouvernementaux auxquels des services sont apportés. La manière dont les données intergouvernementales sont enregistrées a ainsi fondamentalement changé (voir par. 2.28).

Enseignements tirés et changements prévus

2.35 L'enseignement tiré est le suivant : du fait de ce changement, il était désormais possible de repenser la manière dont les services intergouvernementaux étaient fournis et d'envisager de proposer aux représentants et au public de nouveaux services qui ne pouvaient l'être auparavant. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on étudiera comment tirer encore mieux parti de la nouvelle technologie et l'intégrer dans d'autres aspects des activités menées.

2.36 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.4).

Tableau 2.4
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Les représentants et le public n'ont accès à aucun service reposant sur un modèle de données unique	Les représentants peuvent consulter certaines communications mises à leur disposition au moyen d'un modèle de données unique	Les représentants et le public peuvent consulter des communications fondées sur des données concernant tous les organes auxquels des services sont fournis dans le cadre du sous-programme	De nouveaux services sont proposés aux représentants et au public grâce au temps dégagé par le modèle de données intergouvernemental concernant les réunions	De nouveaux services sont proposés aux représentants et au public grâce au temps dégagé par le modèle de données intergouvernemental concernant les réunions

Produits

2.37 On trouvera dans le tableau 2.5 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.5
Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**263**	**185**	**197**	**217**
Documents destinés aux entités suivantes :				
1. Assemblée générale et ses organes subsidiaires	175	106	102	102
2. Conseil économique et social et ses organes subsidiaires	75	65	90	90
3. Conférences des Nations Unies	12	13	5	24
4. Conseil de tutelle	1	1	–	1
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**905**	**865**	**811**	**929**
5. Séances de l'Assemblée générale réunie en plénière, du Bureau de l'Assemblée et du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale	300	309	363	363
6. Conférences des Nations Unies	33	25	–	70
7. Séances de la Première Commission	33	40	33	33
8. Séances de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)	30	30	30	30
9. Séances de la Deuxième Commission	32	28	24	28
10. Séances de la Troisième Commission	58	59	56	56
11. Séances des autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale	175	142	63	120
12. Séances du Conseil économique et social	60	53	70	55

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
13. Réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisées sous les auspices du Conseil économique et social	20	24	24	24
14. Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement	10	9	10	10
15. Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable	4	7	4	4
16. Séances des organes subsidiaires du Conseil économique et social	150	138	134	135
17. Séances du Conseil de tutelle réuni en plénière	–	1	–	1
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	**1**	**1**	**1**	**1**
18. Guide à l'usage des délégations	1	1	1	1
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : portails en ligne tels que e-deleGATE qui sont utilisés par 35 organes intergouvernementaux environ.				

Gestion des conférences (New York)

Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence

Objectif

Stratégie

2.38 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

2.39 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les autres centres de conférence, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on planifiera et gérera les services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial en tirant parti des technologies, notamment gMeets, gDoc et gData, et en optimisant les flux de travail ;

b) on dirigera des projets d'innovation mondiaux dans des domaines liés à la planification et à la coordination, notamment gMeets et le *Journal des Nations Unies* ;

c) on assurera la coordination centralisée des activités d'évaluation et de gestion des risques, notamment en matière de continuité des opérations, et on mettra à la disposition des responsables des données fiables et de qualité, qui éclaireront la prise de décisions et le suivi des résultats ;

d) on mènera des consultations régulières avec les États Membres et les secrétariats fonctionnels ou techniques pour répondre aux besoins en matière de services de conférence ;

e) on apportera un appui technique et fonctionnel au Comité des conférences par un recours accru au portail e-deleGATE.

2.40 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) les besoins des États Membres seront satisfaits grâce à des services de conférence plus réactifs, plus rapides, plus efficaces et mieux adaptés ;

b) les délibérations au sein des mécanismes intergouvernementaux seront facilitées ;

c) tous les services destinés aux États Membres reposeront sur des procédures de fonctionnement normalisées bien établies, éprouvées et complétées par des systèmes informatiques ;

d) la publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

Exécution du programme en 2022

Calendrier multilingue des conférences et des réunions

2.41 Comme suite à la résolution 67/292 de l'Assemblée générale sur le multilinguisme, qui préconise l'égalité absolue des six langues officielles sur le site Web de l'Organisation, on a constitué, dans le cadre du sous-programme, une équipe de projet composée de membres du personnel de la Section de la gestion des réunions et de la Section de l'analyse de gestion, ainsi que des coordonnateurs techniques de Genève, Vienne et Nairobi, qui, avec l'appui du Bureau de l'informatique et des communications, a transformé le site Web du calendrier des conférences et des réunions de l'ONU, auparavant disponible en anglais uniquement, en un outil multilingue fonctionnant de manière ininterrompue dans les six langues officielles. En rendant le site Web du calendrier plus accessible, en en facilitant l'utilisation et en en renforçant le retentissement sur les médias sociaux, on a donné la possibilité à tous les États Membres de consulter des informations sur les conférences et réunions officielles de l'ONU dans les six langues officielles.

2.42 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.6).

Tableau 2.6
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
–	Le site Web est disponible en anglais uniquement	Le site Web est disponible dans les six langues officielles à la suite de la mise à niveau

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : une préparation complète, éprouvée et sans faille propre à garantir la continuité des opérations dans tous les domaines de la gestion des conférences

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.43 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 90 % des réunions programmées se tiennent effectivement, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %. La raison est que les réunions n'avaient pas encore pleinement repris au même rythme qu'avant la pandémie et que les organisateurs ont dû revoir le calendrier prévu.

2.44 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.II).

Figure 2.II
Mesure des résultats : pourcentage de réunions programmées effectivement tenues

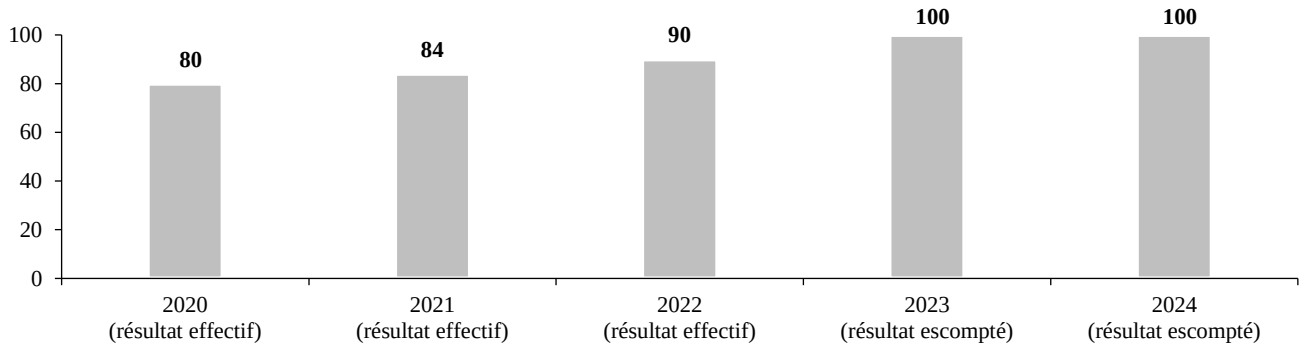

Résultat 2 : des gains d'efficience et une plus grande transparence dans les services de gestion des conférences et autres manifestations

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.45 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé à déterminer les domaines d'interopérabilité entre les systèmes de gestion des conférences et autres manifestations en recensant les données de base, les données de traitement administratif et les données de référence en vue d'améliorer les procédures d'exécution de tâches et de disposer de structures de données harmonisées au sein de ces systèmes, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.46 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.7).

Tableau 2.7
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	La chaîne logistique et des parties prenantes est analysée	Pour déterminer les domaines d'interopérabilité entre les systèmes de gestion des conférences et autres manifestations, on recense les données de base, les données de traitement administratif et les données de référence en vue d'améliorer les procédures d'exécution de tâches et de disposer de structures de données simplifiées et harmonisées au sein de ces systèmes et avec Umoja et Inspira	Tous les centres de conférence ont accès à un service de facturation unique, efficient et intégré, ce qui réduit le nombre d'erreurs et le recours aux tâches manuelles Les États Membres exercent mieux leur contrôle grâce à une plus grande transparence et à une meilleure traçabilité des opérations financières	Les procédures sont simplifiées et les données sont plus cohérentes grâce à l'extension de l'intégration des données avec Umoja et Inspira

Résultat 3 : mise à disposition des États Membres d'informations actualisées et fiables sur les indicateurs clés de performance dans tous les centres de conférence

Projet de plan-programme pour 2024

2.47 Dans le cadre du sous-programme, on communique régulièrement aux États Membres des informations sur les indicateurs clés de performance. On a contribué à la mise au point, à l'aide du système gData, de nouveaux tableaux de bord, sur lesquels on s'appuie de plus en plus et qui permettent d'établir des rapports couvrant l'ensemble des activités liées à la gestion des conférences et d'assurer ainsi un suivi et une communication de l'information de manière intégrée.

Enseignements tirés et changements prévus

2.48 Les enseignements tirés sont les suivants : dans certains cas, les données relatives aux indicateurs clés de performance sont enregistrées dans différents systèmes en fonction des activités menées par chacun des centres de conférence, systèmes qui ne sont pas toujours harmonisés entre ces derniers. En outre, lorsque des changements sont apportés aux systèmes opérationnels qui transmettent des informations à gData ainsi qu'à gData, cela doit être fait simultanément afin d'assurer la cohérence et l'exactitude des indicateurs. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on harmonisera avec les autres centres de conférence les méthodes, les pratiques et les sources de données utilisées pour l'enregistrement et le calcul des indicateurs clés de performance de façon à communiquer des informations fiables et comparables sur ceux-ci. On suivra également de près les données relatives aux indicateurs clés de performance et on utilisera les rapports gData pour communiquer aux États Membres et aux autres parties prenantes des données quantitatives sur les activités des services de conférence en temps opportun.

2.49 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.8).

Tableau 2.8
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	–	Mise à disposition de certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être communiquées aux États Membres	Meilleure harmonisation des méthodes (calcul, etc.) utilisées pour certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être communiquées aux États Membres	Mise à disposition des États Membres des informations qui doivent leur être communiquées au sujet de tous les indicateurs, en application des méthodes harmonisées au niveau mondial

Produits

2.50 On trouvera dans le tableau 2.9 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.9
Sous-programme 2 (New York) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**11**	**11**	**12**	**11**
1. Rapport du Comité des conférences	1	1	1	1
2. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences	1	1	1	1
3. Note du Secrétariat sur le calendrier des conférences et réunions	2	2	2	2
4. Documents destinés au Comité des conférences	6	6	7	6
5. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale : état de la documentation destinée à l'Assemblée	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**11**	**3**	**11**	**11**
6. Réunions du Comité des conférences	11	3	11	11
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**12 700**	**6 930**	**12 700**	**12 700**
7. Séances du Conseil de sécurité et de ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	750	702	750	750
8. Séances de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions et organes subsidiaires	3 200	3 179	3 200	3 200
9. Séances du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et commissions techniques	750	915	750	750
10. Réunions des missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	3 130	652	3 130	3 130
11. Autres réunions	4 870	1 482	4 870	4 870
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	**251**	**251**	**251**	**252**
12. *Journal des Nations Unies*	251	251	251	252
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : consultations avec cinq membres du Bureau sur des questions liées au Comité des conférences, notamment la composition du Bureau, le programme de la session de fond et les demandes de dérogation au calendrier des réunions présentées au Comité ; réunions du Bureau et séances d'information destinées aux 18 membres du Comité des conférences.				
Bases de données et supports numériques : portail One-Stop Shop (composante de gMeets) permettant aux États Membres de demander des services d'appui aux réunions et aux conférences.				
D. Activités de communication				
Plateformes numériques et contenus multimédias : site Web du *Journal des Nations Unies* (journal quotidien publié pendant 251 jours ouvrables) et site Web du calendrier des conférences et des réunions, disponibles dans les six langues officielles et accessibles sur des appareils mobiles.				

Sous-programme 3
Services de documentation

Objectif

2.51 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes

intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

Stratégie

2.52 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les autres centres de conférence, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on assurera des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition, de rédaction de comptes rendus analytiques, de publication assistée par ordinateur et de correspondance, et on améliorera la qualité et le respect des délais en tirant parti des possibilités qu'offre la technologie, en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre capacités et charge de travail et en faisant en sorte que le personnel se forme pour étoffer ses compétences ;

b) on favorisera la polyvalence des professionnels des langues pour ce qui est du traitement de documents juridiques et techniques complexes en proposant des formations continues sur des questions de fond, notamment en menant des projets liés à des outils de gestion des connaissances et de formation et en organisant des réunions d'information avec les secrétariats fonctionnels ;

c) on mettra en service de nouvelles solutions technologiques et on assurera la maintenance des systèmes existants de gestion de la charge de travail et du personnel et on reverra les profils d'emploi de sorte qu'ils prennent mieux en compte les évolutions technologiques ;

d) on renforcera les mécanismes de gestion de la performance et d'assurance qualité et on assurera la gestion de la qualité des documents traités en interne et en externe en appliquant des normes de contrôle de qualité rigoureuses ;

e) on resserrera la collaboration avec les universités ;

f) on améliorera les méthodes de recrutement, notamment en organisant des concours à distance ;

g) on dirigera des projets et programmes d'innovation mondiaux dans des domaines liés à la documentation, notamment gText et gDoc, afin de pouvoir mieux planifier et mieux traiter dans les délais impartis la documentation multilingue et de développer les compétences du personnel linguistique pour lui permettre de satisfaire aux exigences de qualité ;

h) on tiendra à jour et enrichira UNTERM, le portail en ligne accessible au public dans lequel est consignée toute la terminologie officielle ;

i) on convertira les diverses catégories de documents dans un format lisible par machine, le but étant de mettre au point des services d'information qui exploiteront dans toute leur richesse les connaissances de l'Organisation.

2.53 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;

b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;

c) l'accès aux connaissances sera amélioré grâce à la fourniture de documents lisibles par machine.

Exécution du programme en 2022

UNTERM multilingue

2.54 L'emploi cohérent de la terminologie officielle dans les six langues de l'Organisation est essentiel pour assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services. Cela suppose d'harmoniser les fiches terminologiques avec les autres centres de conférences, ainsi qu'avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Dans le cadre du sous-programme, on a déjà procédé à plusieurs améliorations de la Base de données terminologique des Nations Unies (UNTERM). Par exemple, en 2021, un cours de terminologie a été mis au point afin que toutes les entités des Nations Unies adoptent une approche commune pour ce qui est de l'enregistrement des termes dans la base. En 2022, afin de renforcer encore le multilinguisme, on a conçu et mis en service une interface fonctionnant dans les six langues et dotée de fonctionnalités d'accessibilité améliorées qui permettent aux personnes en situation de handicap d'accéder à UNTERM et de créer ou gérer des fiches terminologiques.

2.55 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.10).

Tableau 2.10
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
L'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation maritime internationale et l'Organisation mondiale de la Santé rejoignent UNTERM	L'Union internationale des télécommunications rejoint UNTERM	L'interface UNTERM est disponible dans les six langues officielles et est dotée de fonctionnalités d'accessibilité multilingues

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : la qualité en marche

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.56 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à assurer la qualité de la documentation multilingue destinée aux organes délibérants, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée, à savoir un taux de satisfaction de 100 % parmi les États Membres.

2.57 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.III).

Figure 2.III
Mesure des résultats : pourcentage d'États Membres satisfaits de la qualité des documents (résultat annuel)

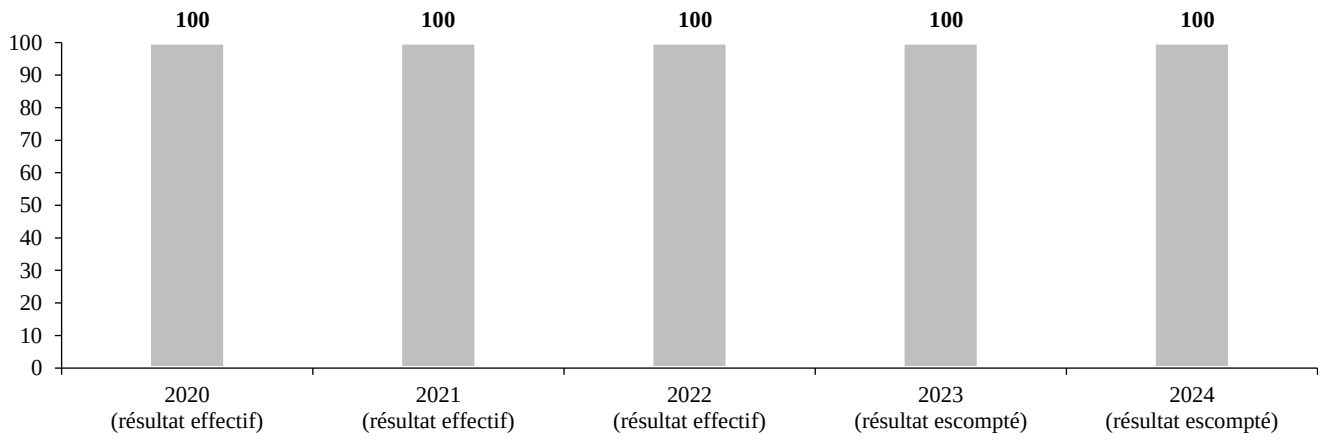

Résultat 2 : polyvalence et multilinguisme : publication dans les délais prescrits de la documentation destinée aux organes délibérants

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.58 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 98 % des documents destinés aux organes délibérants soient publiés en temps voulu, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %. Cela s'explique par le fait qu'il a fallu revoir les priorités afin de respecter les dates de session de quatre conférences supplémentaires tenues en 2022, ainsi que le calendrier entièrement rempli des réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires.

2.59 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.IV).

Figure 2.IV
Mesure des résultats : traitement en temps voulu des documents destinés aux organes délibérants
(En pourcentage)

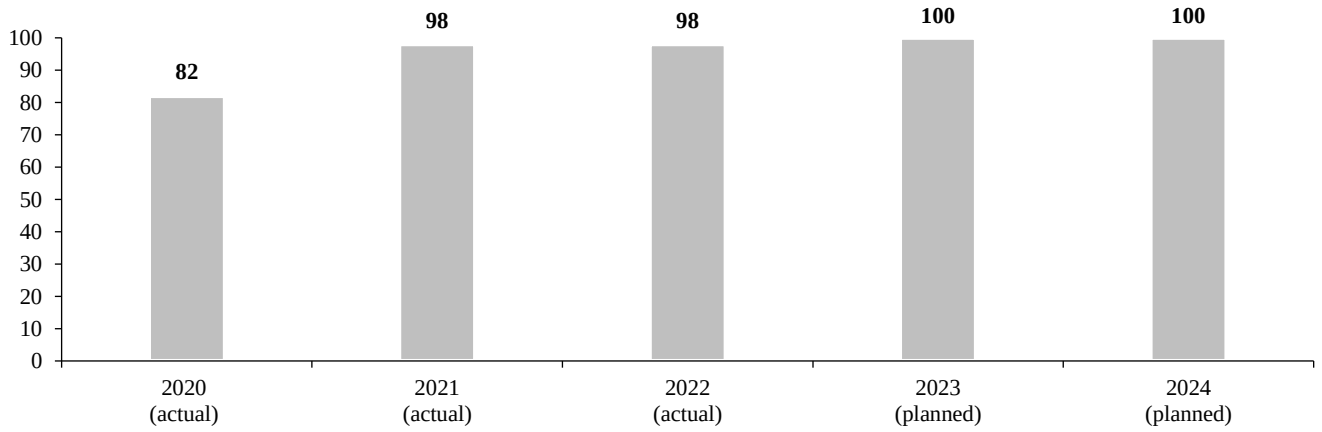

Résultat 3 : l'innovation en marche : exploitation des documents lisibles par machine

Projet de plan-programme pour 2024

2.60 En 2019, on a mis au point, dans le cadre du sous-programme, le convertisseur eLUNa, un outil permettant de produire des documents destinés aux organes délibérants dans un format lisible par

machine, et on l'a utilisé pour les résolutions de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social ainsi que pour les représentations visuelles s'y rapportant.

Enseignements tirés et changements prévus

2.61 Les enseignements tirés sont les suivants : la technologie de production de documents lisibles par machine permet d'offrir de nouveaux services et accélère l'établissement des recueils de résolutions. La lisibilité des documents par machine facilite également l'extraction structurée des données, grâce à laquelle des services de documentation innovants peuvent être conçus, notamment des représentations visuelles qui mettent encore plus en valeur la richesse des informations contenues dans les documents de l'ONU. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on étendra ce projet innovant à tous les documents multilingues publiés dans les quatre centres de conférence en appliquant la norme technique officielle Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies, qui est utilisée pour représenter du contenu d'une manière structurée et compréhensible par les ordinateurs. On étendra également progressivement les catégories de documents compatibles avec le convertisseur eLUNa en recensant automatiquement les éléments de données fondamentaux et en ajoutant des métadonnées à l'aide de l'intelligence artificielle et des technologies de traitement du langage naturel. Un écosystème de documents sémantiquement enrichis dans les six langues officielles contenant des informations détaillées sur l'historique des documents, les points de l'ordre du jour, les entités concernées, les sujets traités et les objectifs de développement durable connexes pourra ainsi être mis en place. Cette approche permettra d'offrir des services fondés sur les données qui mettront en valeur la richesse des informations contenues dans les documents de l'ONU et contribueront à accroître, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations, et de rationaliser la chaîne de production des documents.

2.62 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.11).

Tableau 2.11
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Mise à disposition des résolutions de l'Assemblée générale dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies et exploitation de ces résolutions dans des rapports interactifs permettant de représenter visuellement les données, sous forme de graphiques ou autres	Mise à disposition des résolutions du Conseil économique et social dans un format lisible par machine et exploitation de ces résolutions des rapports interactifs comportant des représentations visuelles Établissement automatique des recueils des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale et publication accélérée des volumes I et III	Mise à disposition des décisions de l'Assemblée générale dans un format lisible par machine et exploitation de ces décisions dans des rapports multilingues comportant des représentations visuelles Établissement automatique du volume II du recueil des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale, qui renferme les décisions de l'Assemblée, et du recueil des	Mise à disposition de résolutions supplémentaires dans un format lisible par machine et de représentations visuelles s'y rapportant	Mise à disposition d'autres catégories de documents et publications dans la Bibliothèque numérique des Nations Unies ou sur d'autres portails

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
	grâce aux documents lisibles par machine	résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social, disponibles dans un format lisible par machine		

Produits

2.63 On trouvera dans le tableau 2.12 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.12
Sous-programme 3 (New York) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**223**	**309**	**223**	**223**
Comptes rendus analytiques de séance :				
1. Séances des organes subsidiaires du Conseil de sécurité	18	16	18	18
2. Séances de l'Assemblée générale	150	208	150	150
3. Séances du Conseil économique et social	35	34	35	35
4. Autres réunions	20	51	20	20
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	**133 775**	**132 143**[a]	**133 775**	**116 000**[b]
Édition, traduction et publication assistée par ordinateur des documents suivants :				
5. Documents destinés au Conseil de sécurité	22 728	21 941	22 728	19 200
6. Documents destinés à l'Assemblée générale	90 440	90 379	90 440	79 300
7. Documents destinés au Conseil économique et social	18 557	18 722	18 557	16 400
8. Autres documents	2 050	1 101	2 050	1 100
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : UNTERM, qui comprend quelque 664 000 fiches.				
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : services de documentation destinés à 36 clients (édition, traduction et publication de documents autres que ceux destinés aux organes délibérants totalisant plus de 5 millions de mots) ; services de correspondance, notamment en ce qui concerne les notes verbales et la correspondance officielle que le Secrétaire général et les départements entretiennent avec les États Membres.				

[a] Y compris les corrections d'édition occasionnées par le traitement parallèle des documents, pratique nécessaire pour assurer le respect des délais.

[b] Ne sont pas comprises les corrections d'éditions occasionnées par le traitement parallèle des documents, pratique nécessaire pour assurer le respect des délais.

Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

2.64 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

Stratégie

2.65 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en collaboration avec les autres centres de conférence, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on fournira des services d'appui aux réunions et des services de publication, à savoir des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux et de publication dans les langues officielles, ainsi que des services d'appui aux réunions pour les conférences et réunions qui se tiendront au Siège et ailleurs ;

b) on gérera et utilisera au mieux les capacités internes et le personnel temporaire en s'appuyant sur des technologies modernes adaptées à la finalité et sur des méthodes précises de planification des capacités et d'adaptation de celles-ci à la charge de travail tout en assurant une gestion et une coordination efficaces avec les autres centres de conférence ;

c) on mettra en œuvre les bonnes pratiques en matière de durabilité et d'accessibilité pour les services d'appui aux réunions et les services de publication, notamment en élargissant la gamme de services en faisant appel à des spécialistes et aux services du Centre d'accessibilité ;

d) on élargira le type de services offerts, notamment les solutions permettant de participer aux réunions à distance et de fournir des services à distance pour assurer la continuité des opérations.

2.66 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) les services d'appui aux réunions et de publication de l'Organisation seront utilisés plus efficacement et fournis plus largement ;

b) les participants aux réunions et les utilisateurs finaux des services de publication bénéficieront d'un accès facilité et de meilleurs services, ce qui permettra d'accroître autant que possible leur participation aux mécanismes intergouvernementaux tout en réduisant l'empreinte écologique de ces services ;

c) la participation à distance aux réunions sera de meilleure qualité, ce qui favorisera la continuité des opérations.

Exécution du programme en 2022

Mise à disposition de procès-verbaux de séance malgré les difficultés posées par la demande croissante de services d'appui aux réunions et de documentation

2.67 Dans le cadre du sous-programme, il a été difficile de faire face à la hausse rapide de la demande de services d'appui aux réunions et de documentation par rapport aux deux années précédentes, comme indiqué au paragraphe 2.17 ci-dessus. En particulier, s'agissant de l'établissement des procès-verbaux, les capacités de révision étaient limitées et il fallait publier les procès-verbaux des séances du Conseil de sécurité dans les plus brefs délais. Les capacités qui restaient disponibles pour établir

les procès-verbaux des séances des autres organes étaient donc faibles et des retards ont été accumulés.

2.68 Les mesures prises ont contribué à ajuster les capacités et à remédier aux difficultés dans l'immédiat (voir par. 2.18). Au Service de la rédaction des procès-verbaux de séance, il a fallu faire encore plus appel aux services de professionnels indépendants et exploiter pleinement les capacités internes, toujours aussi productives, afin de tenir le rythme face à la forte demande, en particulier celle émanant du Conseil de sécurité.

2.69 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.V).

Figure 2.V
Mesure des résultats : nombre de procès-verbaux de séance du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, ainsi que de lettres faisant office de procès-verbal publiées sous une cote S/2022, ayant été traités en 2022

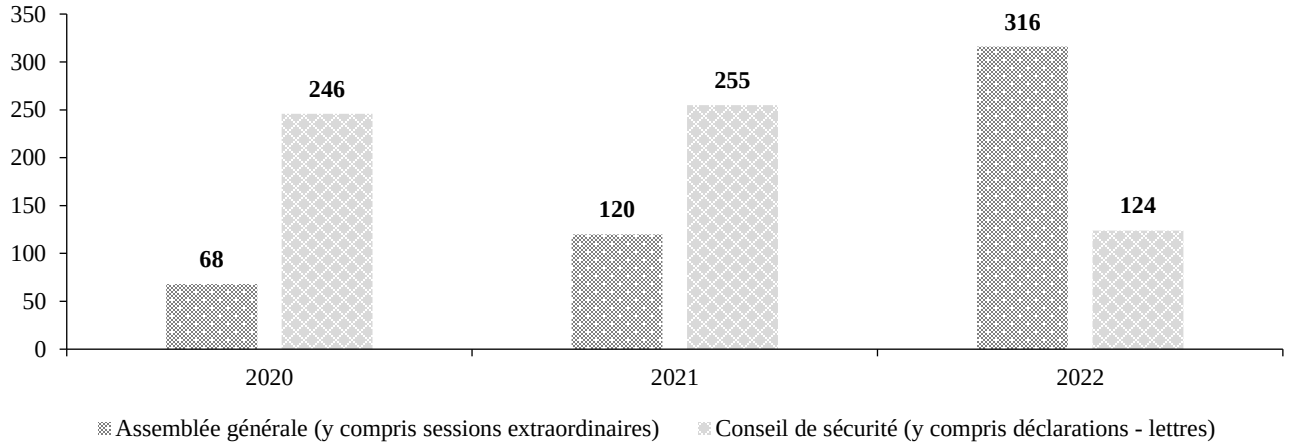

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation et des services de publication dotés de solides outils de continuité des opérations

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.70 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 99 % des réunions programmées bénéficient d'un service d'interprétation, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %. Cela est dû à l'annulation d'un grand nombre de réunions par leurs organisateurs, une situation ayant échappé au contrôle du sous-programme.

2.71 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.VI).

Figure 2.VI
Mesure des résultats : réunions ayant bénéficié de services d'interprétation par rapport aux réunions programmées (résultat annuel)

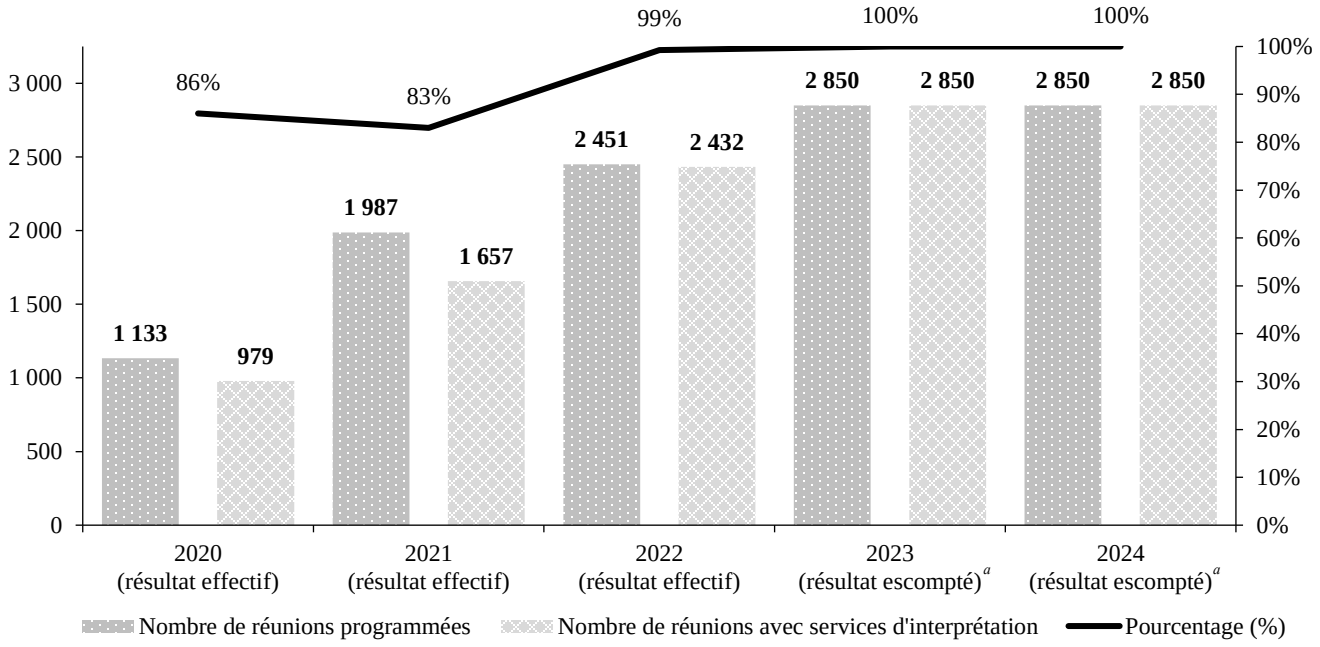

[a] Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2023 et 2024 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

Résultat 2 : plans de contingence visant à proposer un large choix de services de conférence qui soient durables et techniquement accessibles à toutes et à tous

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.72 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que les solutions et outils expérimentés et utilisés pendant la pandémie restent disponibles pour parer aux imprévus, s'il fallait assurer la continuité des opérations, de façon que les organisateurs puissent bénéficier de services d'appui aux réunions et d'interprétation accessibles ayant été intégrés auxdites solutions et outils, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.73 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.13).

Tableau 2.13
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
En collaboration avec d'autres entités du Secrétariat, le sous-programme a mis en place des outils de participation à distance et d'interprétation	Les organisateurs ont utilisé les outils de participation à distance et d'interprétation simultanée à distance, dont la mise en service a été entièrement achevée,	Les solutions et outils expérimentés et utilisés pendant la pandémie sont restés disponibles pour parer aux imprévus, de façon que les organisateurs puissent bénéficier	Les organisateurs peuvent avoir recours, en cas d'imprévus, à des solutions qui permettent d'assurer des services d'appui aux réunions et d'interprétation	Les organisateurs peuvent avoir recours, en cas d'imprévus, à des solutions qui permettent d'assurer des services d'appui aux réunions et d'interprétation durables dans toutes

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
simultanée à distance afin d'assurer la continuité des opérations pendant la pandémie – outils que les organisateurs ont commencé à utiliser pleinement	pour assurer la continuité des opérations pendant la poursuite de la pandémie	des services d'appui aux réunions et d'interprétation ayant été intégrés auxdits solutions et outils	durables dans toutes les situations de travail	les situations de travail, s'il faut assurer la continuité des opérations

Résultat 3 : établissement en temps voulu des procès-verbaux de séance de l'Assemblée générale à l'aide de technologies adaptées à la finalité

Projet de plan-programme pour 2024

2.74 À New York, les organes intergouvernementaux autorisés à faire établir des procès-verbaux de séance ont repris leurs activités habituelles. Comme expliqué au paragraphe 2.18 ci-dessus, on a pris des mesures, dans le cadre du sous-programme, pour faire face à la hausse attendue de la charge de travail.

Enseignements tirés et changements prévus

2.75 L'enseignement tiré est le suivant : compte tenu de l'expérience acquise, il a fallu trouver des moyens d'améliorer continuellement et d'optimiser les atouts et les capacités du personnel et d'utiliser les ressources en fonction des fluctuations de la charge de travail. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on généralisera l'utilisation de nouvelles technologies linguistiques de transcription automatique de la parole dans tous les centres de conférence. On renforcera également les mesures visant à faire face à la charge de travail qui devrait continuer de croître, qui consistent notamment à mettre en autorévision supervisée les rédacteurs de procès-verbaux qualifiés en vue de leur passage éventuel à l'autorévision et à étoffer les listes de réserve mondiale de personnel linguistique pour que l'on puisse davantage faire appel aux services de contractuels pour la rédaction des procès-verbaux et recruter plus de personnel temporaire. On facilitera également une collaboration étroite entre les prestataires de services, les personnes chargées de la planification des réunions et de la documentation et les clients afin d'améliorer la planification des capacités et l'adaptation de ces dernières à la charge de travail et de contribuer à ce que les procès-verbaux soient mis à la disposition des États Membres en temps voulu.

2.76 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.VII).

Figure 2.VII
Mesure des résultats : nombre de procès-verbaux de sessions antérieures de l'Assemblée générale restant à traiter, au premier jour de la nouvelle session[a]

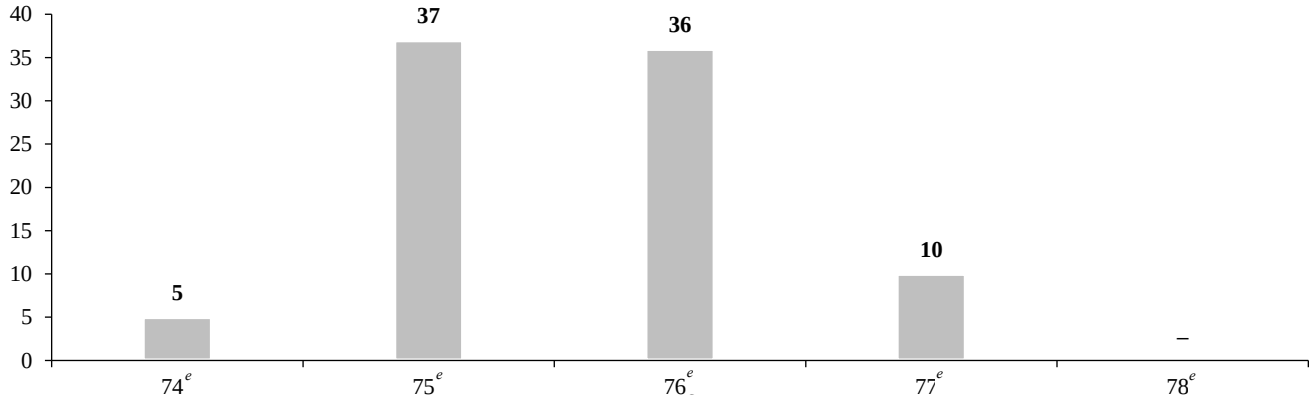

[a] Procès-verbaux de séance de l'Assemblée générale et, parfois, de la Première Commission. Les derniers procès-verbaux des soixante-quatorzième, soixante-quinzième et soixante-seizième sessions de l'Assemblée ont été respectivement publiés les 18 novembre 2020, 9 novembre 2021 et 29 novembre 2022. Les prévisions pour 2023 (arriéré de la soixante-dix-septième session) et 2024 (arriéré de la soixante-dix-huitième session) sont présentées en partant des hypothèses suivantes : la durée des séances n'augmente pas sensiblement, le projet de plan-programme, ainsi que le renforcement des capacités de révision demandé, est approuvé ; le nombre de séances continue de croître au même rythme.

Produits

2.77 On trouvera dans le tableau 2.14 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.14
Sous-programme 4 (New York) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**2 580**	**2 906**	**2 580**	**2 580**
1. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale	700	648	700	700
2. Procès-verbaux des séances du Conseil de sécurité	1 600	1 872	1 600	1 600
3. Procès-verbaux des séances de la Première Commission	200	198	200	200
4. Procès-verbaux des séances de la Commission du désarmement	36	36	36	36
5. Procès-verbaux des réunions du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	6	6	6	6
6. Procès-verbaux des réunions du Comité d'état-major	26	26	26	26
7. Procès-verbaux des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale	6	96	6	6
8. Procès-verbaux des séances du Conseil de tutelle	6	–	6	6
9. Lettres adressées au Secrétaire général et aux représentantes et représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par la présidence du Conseil	–	24	–	–

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**12 700**	**6 930**	**12 700**	**12 700**
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :	**2 850**	**2 432**	**2 850**	**2 850**
10. Conseil de sécurité et ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	650	619	650	650
11. Assemblée générale et ses grandes commissions et organes subsidiaires	1 400	1 238	1 400	1 400
12. Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et commissions techniques	300	324	300	300
13. Missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	30	30	30	30
14. Autres entités	470	221	470	470
Réunions sans services d'interprétation des entités suivantes :	**9 850**	**4 498**	**9 850**	**9 850**
15. Conseil de sécurité et ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	100	83	100	100
16. Assemblée générale et ses grandes commissions et organes subsidiaires	1 800	1 941	1 800	1 800
17. Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et commissions techniques	450	591	450	450
18. Missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	3 100	622	3 100	3 100
19. Autres entités	4 400	1 261	4 400	4 400
E. Activités d'appui				
Services de publication : édition et relecture de publications, de documents officiels (environ 2 600 procès-verbaux par an) et d'autres documents dans toutes les langues officielles, en vue de leur diffusion sous forme imprimée et sous forme numérique ; impression, reliure et diffusion de quelque 20 000 documents destinés aux organes délibérants ; impression de 160 publications et d'autres documents ; diffusion des documents sous forme numérique.				

Gestion des conférences (Genève)

Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence

Objectif

2.78 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

Stratégie

2.79 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les autres principaux centres de conférence et en plus des activités mentionnées aux alinéas a) à d) du paragraphe 2.39 ci-dessus, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on s'adaptera à l'espace restreint et aux autres contraintes que font peser les travaux de rénovation entrepris dans le cadre du plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève ; pour ce faire, on utilisera au mieux les installations de conférence disponibles, en nombre limité, et le bâtiment de conférence temporaire installé dans l'enceinte de l'Office ;

b) on maintiendra, dans le cadre du plan stratégique patrimonial et en coordination avec le système des conférences de Genève, notamment la Division de l'Administration

(chapitre 29E), des capacités suffisantes pour assurer la continuité des activités afférentes aux réunions, qui pourront revêtir des modalités de participation multiples.

2.80 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) les services de conférence et les procédures connexes seront améliorés ;

b) lorsqu'il faudra recourir à des modalités de participation multiples, les participants seront aussi satisfaits de la qualité des prestations que si les réunions s'étaient tenues entièrement en présentiel, et toutes les réunions prescrites inscrites au calendrier en 2024 seront tenues de manière efficace et efficiente ;

c) la publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

Exécution du programme en 2022

Le bon déroulement des délibérations intergouvernementales est assuré grâce à des rapports oraux faisant état des incidences sur le budget-programme délivrés en temps utile

2.81 La durée des sessions du Conseil des droits de l'homme et la fréquence de ses sessions extraordinaires ont augmenté ces dernières années. Le nombre de projets de résolution et de décision du Conseil ainsi que de révisions et d'amendements écrits requérant l'établissement et l'examen d'un état des incidences sur le budget-programme en application de l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale a plus que doublé au cours des années précédentes.

2.82 Pour faire face à la charge de travail et à la complexité de la tâche qui ne cessent de croître et pour communiquer en temps opportun des prévisions de dépenses détaillées au Conseil des droits de l'homme au moment où il adopte ses résolutions, on a mis au point, dans le cadre du sous-programme, avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la Division de l'administration et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, un système de gestion et d'examen des mandats, lancé en février 2022. Le système comporte des formulaires de saisie de données conviviaux, calcule les ressources nécessaires et génère automatiquement des modèles de rapports oraux formatés de manière cohérente et alimentés par les données fournies par l'utilisateur ou l'utilisatrice. Les États membres ont ainsi reçu plus rapidement des rapports oraux faisant état des incidences sur le budget-programme et ont profité de la présentation et du formatage plus cohérents des documents connexes.

2.83 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.VIII).

Figure 2.VIII
Mesure des résultats : rapports oraux faisant état des incidences sur le budget-programme communiqués en temps voulu aux États membres du Conseil des droits de l'homme avant la mise aux voix (résultat annuel)
(En pourcentage)

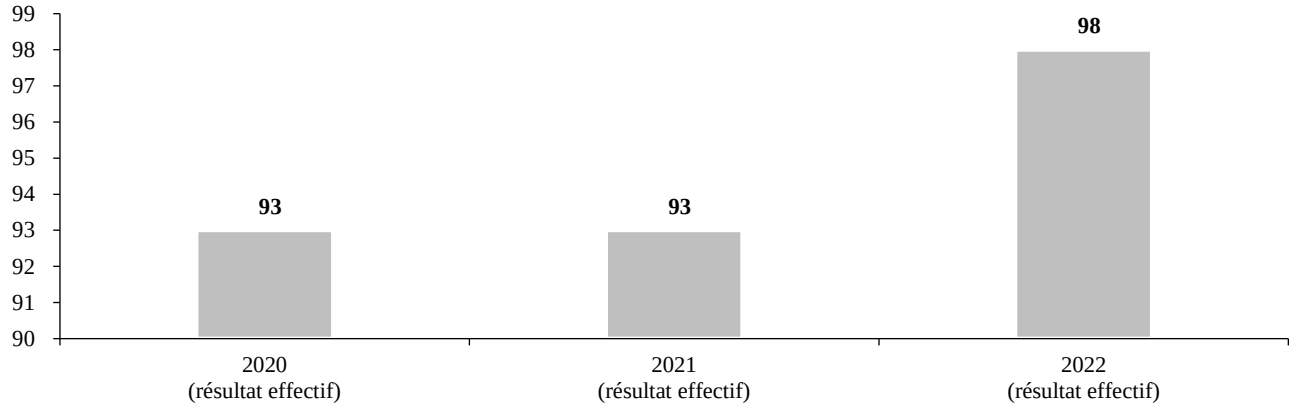

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : système de continuité des opérations permettant d'assurer de manière fiable les services de conférence pendant les périodes où les capacités sont incertaines

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.84 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 89 % des réunions programmées se tiennent effectivement, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %. Cela s'explique par l'annulation de nombreuses réunions par leurs organisateurs.

2.85 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.IX).

Figure 2.IX
Mesure des résultats : pourcentage de réunions programmées effectivement tenues

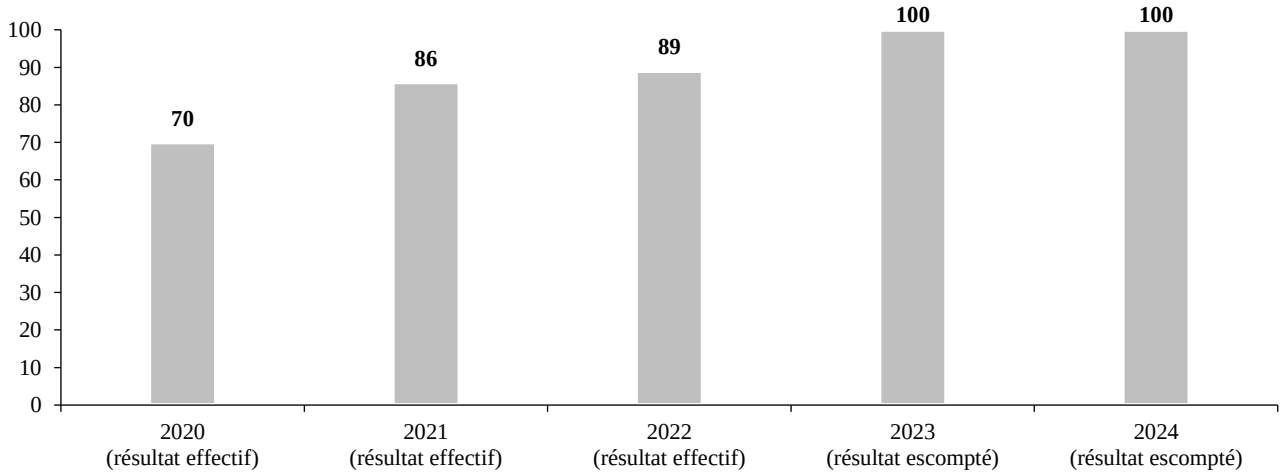

Résultat 2 : les représentants obtiennent plus facilement les services de conférence demandés – enseignements tirés des innovations mises en œuvre

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.86 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que le taux global de satisfaction des clients quant aux services de conférence fournis atteigne 89 %, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %. Cela est dû à deux questions afférentes à la qualité de l'interprétation, qui ont été clarifiées et réglées avec les délégations concernées.

2.87 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.X).

Figure 2.X
Mesure des résultats : satisfaction globale des clients quant aux services de conférence fournis
(En pourcentage)

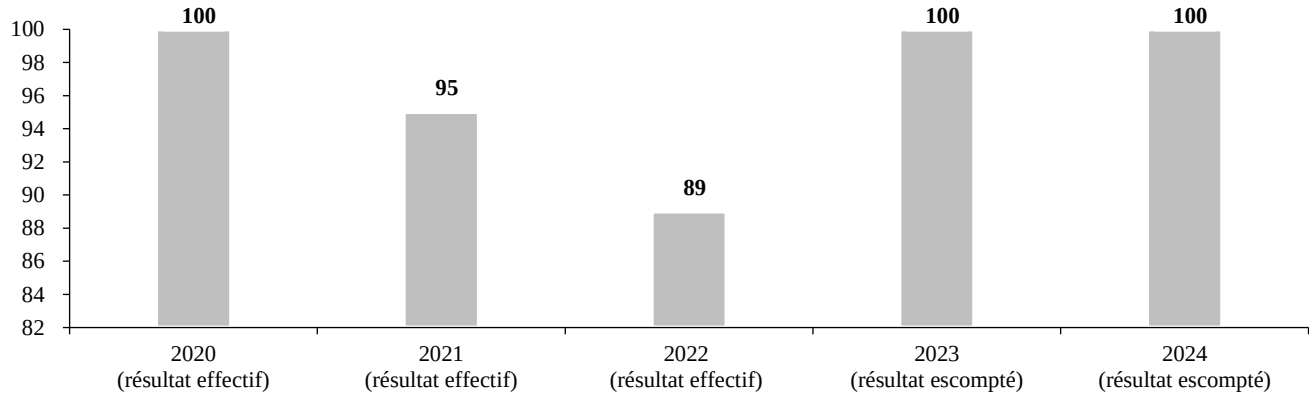

Résultat 3 : mise à disposition des États Membres d'informations actualisées et fiables sur les indicateurs clés de performance dans tous les centres de conférence

Projet de plan-programme pour 2024

2.88 Pour que des informations relatives aux indicateurs clés de performance qui soient fiables et comparables entre les centres de conférence et entre les sous-programmes soient communiquées en temps utile, on continuera, dans le cadre du sous-programme, à diriger la mise en œuvre de la plateforme gData et à coordonner l'harmonisation des travaux avec les autres centres de conférence, comme indiqué au paragraphe 2.47.

Enseignements tirés et changements prévus

2.89 L'enseignement tiré est le suivant : il faut améliorer la cohérence des informations fournies dans tous les centres de conférence et garantir l'exactitude des indicateurs. À l'avenir, dans le cadre du sous-programme, on harmonisera les méthodes, les pratiques et les sources de données utilisées pour l'enregistrement et le calcul des indicateurs clés de performance, on suivra activement les flux de données et on utilisera les rapports gData pour communiquer aux États Membres et aux autres parties prenantes des données quantitatives sur les activités des services de conférence en temps opportun.

2.90 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.15)

Tableau 2.15
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	–	Mise à disposition de certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être communiquées aux États Membres	Meilleure harmonisation des méthodes (calcul, etc.) utilisées pour certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être communiquées aux États Membres	Mise à disposition des États Membres des informations qui doivent leur être communiquées au sujet de tous les indicateurs, en application des méthodes harmonisées au niveau mondial

Produits

2.91 On trouvera dans le tableau 2.16 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.16
Sous-programme 2 (Genève) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**12 000**	**7 979**	**12 000**	**12 000**
1. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question des droits humains, notamment le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	3 750	2 764	3 750	3 750
2. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question de l'environnement, notamment la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	2000	1 891	2 000	2 000
3. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, notamment la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	1 950	1 342	1 950	1 950
4. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question du désarmement, notamment la Conférence du désarmement	700	546	700	700
5. Autres	3 600	1 436	3 600	3 600
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	**1**	**1**	**1**	**1**
6. Calendrier annuel des conférences et des réunions à Genève	1	1	1	1
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : séances d'information à l'intention de 70 missions permanentes.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : célébration des journées des six langues officielles, de la Journée internationale des langues des signes et de la Journée internationale de la langue maternelle.				
Relations extérieures et relations avec les médias : conférences de presse et séances d'information publiques.				

Sous-programme 3
Services de documentation

Objectif

2.92 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

Stratégie

2.93 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les autres principaux centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.52 ci-dessus, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on participera aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment gDoc et gText, on exploitera les possibilités qu'offrent les outils informatiques, notamment eLUNa, on contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et on tiendra à jour le répertoire de documents de référence de Genève à l'intention des professionnels des langues internes et externes ;

b) en collaboration avec New York, on veillera à ce que les nouvelles organisations qui rejoignent UNTERM appliquent les règles de création de fiches terminologiques en vigueur sur le portail, en renforçant à cette fin les activités de communication globale. On formera et conseillera les créateurs et les utilisateurs de fiches terminologiques, le but étant que la terminologie soit harmonisée sur l'ensemble du portail ;

c) on améliorera en permanence les méthodes de recrutement du personnel linguistique temporaire et vacataire.

2.94 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;

b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;

c) l'accès aux connaissances sera amélioré grâce à la fourniture de documents lisibles par machine.

Exécution du programme en 2022

Les États Membres disposent de documents de qualité et cohérents établis dans le cadre d'un processus de rédaction simplifié et de formatage automatique

2.95 Dans le cadre du sous-programme, on a mis au point un système de génération des documents en ligne qui vise à améliorer la qualité des documents soumis et à simplifier et optimiser le processus de rédaction des documents. Les secrétariats fonctionnels ont un accès direct au système, où ils peuvent télécharger les dernières versions des modèles de documents destinés aux organes délibérants et commencer à établir leur document en quelques clics. Cela permet d'éviter des erreurs et accroît la cohérence entre les documents, le système insérant automatiquement les libellés corrects en fonction du type de document et de la langue et générant des modèles harmonisés entre les langues officielles et respectant les directives en matière d'édition et de formatage. On a tout d'abord créé des modèles pour les documents du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, puis ceux de la Commission économique pour l'Europe, du Bureau des affaires de désarmement, du Corps commun d'inspection, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres entités. Grâce à

une nouvelle fonctionnalité permettant aux clients de formater automatiquement les documents, plus de 90 % des documents destinés aux organes délibérants ne comportant que du texte peuvent désormais être formatés en un seul clic. À l'avenir, le système sera perfectionné pour qu'il puisse formater des documents plus complexes.

2.96 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XI).

Figure 2.XI
Mesure des résultats : nombre de modèles et pourcentage de documents ne comportant que du texte qui peuvent être formatés automatiquement dans le système de génération des documents (résultat annuel)

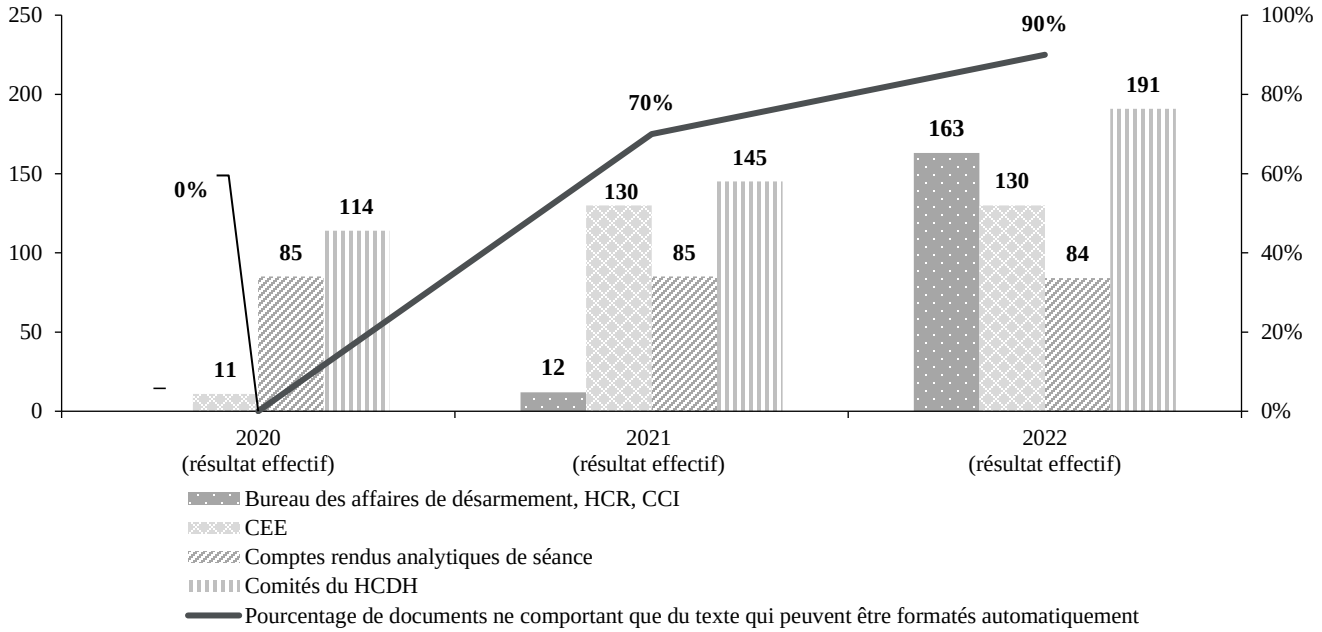

Abréviations : CCI = Corps commun d'inspection ; CEE = Commission économique pour l'Europe ; HCDH = Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; HCR = Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : les documents de l'ONU emploient la bonne terminologie pour rendre compte des nouveaux concepts et des nouveaux sujets d'étude, ainsi qu'un langage inclusif

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.97 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 94 % des États Membres se déclarent satisfaits quant à la terminologie officielle employée dans les documents de l'ONU pour rendre compte des nouveaux concepts, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %. Bien que la cible n'ait pas été atteinte, on s'est enquis, dans le cadre du sous-programme, des circonstances qui avaient entraîné ce manque de satisfaction et il s'est avéré que le problème avait été constaté dans des documents officieux qui ne relevaient pas du sous-programme.

2.98 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XII).

Figure 2.XII
Mesure des résultats : taux de satisfaction des États Membres quant à la terminologie officielle employée dans les documents de l'ONU pour rendre compte des nouveaux concepts (résultat annuel)
(En pourcentage)

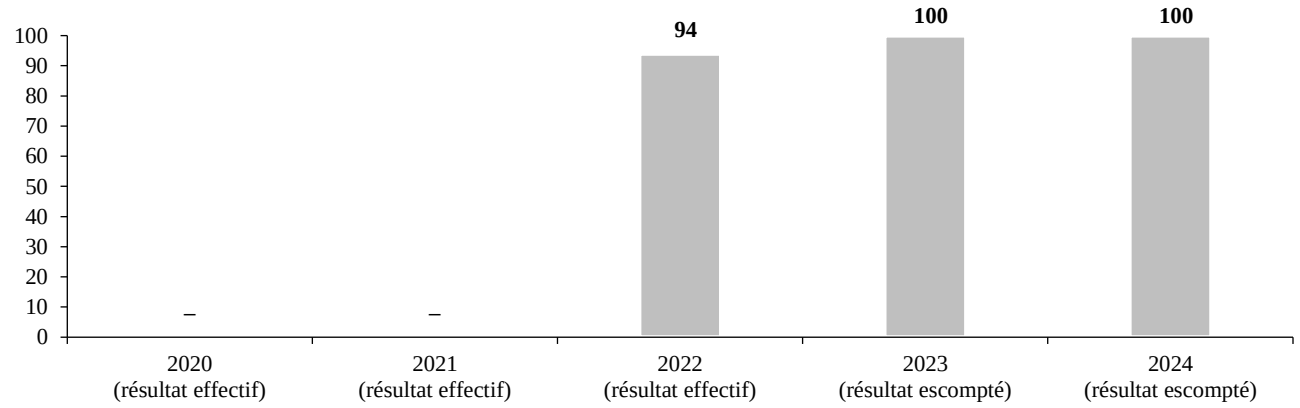

Résultat 2 : les besoins des États Membres en matière de documentation sont satisfaits grâce à une bonne organisation de la relève

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.99 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 100 % des documents soumis à temps et ne dépassant pas le nombre de mots prescrit soient publiés dans les délais impartis, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.100 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XIII).

Figure 2.XIII
Mesure des résultats : publication dans les délais impartis des documents soumis à temps et ne dépassant pas le nombre de mots prescrit
(En pourcentage)

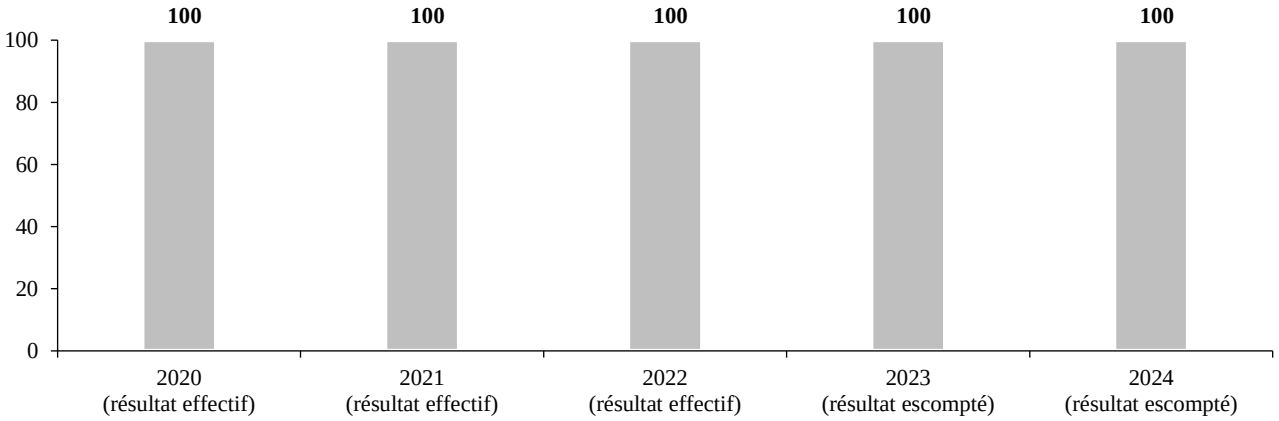

Résultat 3 : l'innovation en marche : exploitation des documents lisibles par machine

Projet de plan-programme pour 2024

2.101 On automatisera la production des résolutions du Conseil des droits de l'homme dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso, dans le prolongement des travaux menés à New York dans le cadre du sous-programme 3.

Enseignements tirés et changements prévus

2.102 L'enseignement tiré est le suivant : il convient de recourir à la technologie de production de documents lisibles par machine pour proposer de nouveaux services, faciliter l'extraction de données de manière structurée et s'employer à accélérer l'établissement des recueils de résolutions. À l'avenir, dans le cadre du sous-programme, on recensera les points communs et les spécificités des documents et on adaptera le convertisseur eLUNa pour qu'il puisse traiter les résolutions du Conseil des droits de l'homme.

2.103 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.17).

Tableau 2.17
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Mise à disposition des résolutions de l'Assemblée générale dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies et exploitation de ces résolutions dans des rapports interactifs permettant de représenter visuellement les données, sous forme de graphiques ou autres	Mise à disposition des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies	Validation des besoins des utilisateurs et balisage standardisé disponible pour les résolutions du Conseil des droits de l'homme dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso	Génération automatique, à titre d'essai, des résolutions du Conseil des droits de l'homme dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso	Mise à disposition des résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso et de représentations visuelles s'y rapportant

Produits

2.104 On trouvera dans le tableau 2.18 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.18
Sous-programme 3 (Genève) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**550**	**576**	**550**	**550**
Comptes rendus analytiques de séance :				
1. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question des droits humains	490	512	490	490
2. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés des questions juridiques	35	49	35	35
3. Autres réunions	25	15	25	25
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	**73 000**	**77 935**	**73 000**	**73 000**
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question des droits humains, notamment le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	42 250	45 662	42 250	42 250
5. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, notamment la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	16 000	15 446	16 000	16 000
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés des questions juridiques, notamment la Commission du droit international	4 850	4 340	4 850	4 850
7. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question du désarmement, notamment la Conférence du désarmement	3 500	4 228	3 500	3 500
8. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question de l'environnement, notamment la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	2 400	4 056	2 400	2 400
9. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à d'autres organes intergouvernementaux et organes d'experts	4 000	4 203	4 000	4 000
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : fiches terminologiques dans UNTERM – le recueil terminologique officiel de l'Organisation, qui comprend quelque 664 000 fiches dans les six langues officielles.				
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : services de documentation ; quelque 300 documents autres que ceux destinés aux organes délibérants traités pour 13 départements clients ; publications prescrites de la Commission du droit international disponibles dans les six langues officielles.				

Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

2.105 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

Stratégie

2.106 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les autres principaux centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.65 ci-dessus, à l'exception de la rédaction des procès-verbaux de séance, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on mènera des projets d'innovation, comme Indico.UN et le projet de conversion entièrement automatisée de la parole en texte [fully automated speech-to-text (FAST)] et on participera pleinement aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment eAPG ;

b) on fournira aux représentants des documents numériques d'une manière structurée et intégrée.

2.107 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) les services d'appui aux réunions et de publication de l'Organisation seront utilisés plus efficacement et fournis plus largement ;

b) les participants aux réunions et les utilisateurs finaux des services de publication bénéficieront d'un accès facilité aux produits de l'Organisation, ce qui permettra d'accroître autant que possible leur participation aux mécanismes intergouvernementaux.

Exécution du programme en 2022

Prestation de services d'interprétation de qualité malgré les difficultés posées par la demande croissante de services d'appui aux réunions

2.108 Les réunions tenues à Genève en 2022 ayant été à nouveau presque aussi nombreuses qu'avant la pandémie et les conditions sur le marché de l'emploi ayant été favorables pour les interprètes indépendants, on a eu du mal, dans le cadre du sous-programme, à trouver du personnel qualifié supplémentaire pour faire face aux besoins actuels et futurs. On a saisi cette occasion pour ne pas s'en tenir à faire appel à des interprètes indépendants et pour renforcer et diversifier les effectifs en recrutant des candidates et candidats prometteurs d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre d'engagements temporaires. Les interprètes temporaires nouvellement recrutés bénéficient d'une formation intensive en cours d'emploi et d'un accompagnement professionnel, ce qui les aidera à réussir le concours de recrutement de personnel linguistique.

2.109 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.19).

Tableau 2.19
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
–	–	Les États Membres reçoivent des services d'interprétation d'une diversité vernaculaire plus riche et se familiarisent avec le vocabulaire et les accents propres à telle ou telle région Le pourcentage d'États Membres s'étant déclarés globalement satisfaits ou très satisfaits de la qualité des services d'interprétation est de plus de 90 %

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation dotés de solides outils de continuité des opérations

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.110 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 98 % des réunions programmées bénéficient d'un service d'interprétation, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %. Cela est dû à l'annulation d'un grand nombre de réunions par leurs organisateurs, une situation ayant échappé au contrôle du sous-programme.

2.111 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XIV).

Figure 2.XIV
Mesure des résultats : réunions ayant bénéficié de services d'interprétation par rapport aux réunions programmées (résultat annuel)

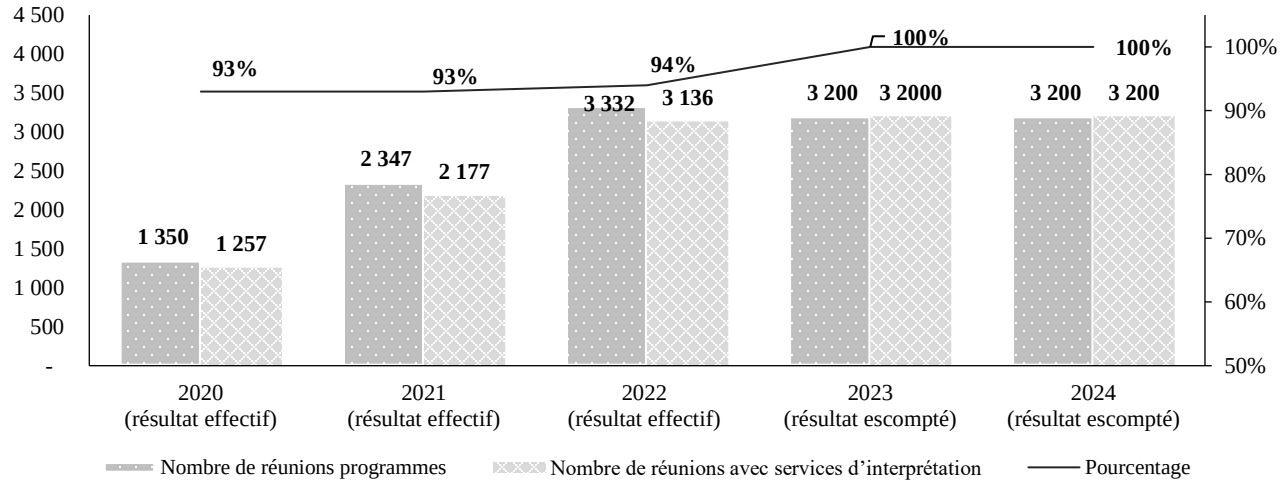

[a] Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2023 et 2024 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

Résultat 2 : plans de contingence visant à proposer un large choix de services de conférence qui soient durables et techniquement accessibles à toutes et à tous

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.112 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 10 % des réunions inscrites au calendrier bénéficient d'un service de distribution en ligne des documents, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 7 %.

2.113 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XV).

Figure 2.XV
Mesure de résultats : pourcentage de réunions inscrites au calendrier ayant bénéficié d'un service de distribution en ligne des documents

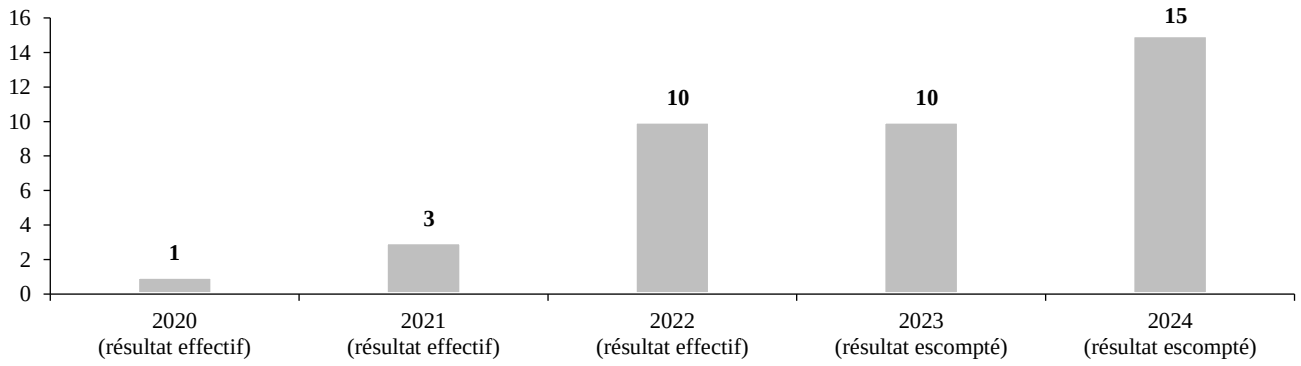

Résultat 3 : transcription automatique dans toutes les langues à l'aide de technologies adaptées à la finalité

Projet de plan-programme pour 2024

2.114 Genève assure le service d'environ 3 200 réunions avec interprétation. Dans le cadre du sous-programme, on a facilité les délibérations multilatérales et fait gagner du temps aux représentants et à d'autres parties prenantes du milieu des conférences de Genève appelés à passer en revue les enregistrements des séances grâce au projet de conversion entièrement automatisée de la parole en texte [Fully Automated Speech to Text (FAST)], qui repose sur des technologies avancées de reconnaissance vocale et produit des transcriptions des séances, dans lesquelles il est possible de faire des recherches. Ces transcriptions sont désormais utilisées pour établir des documents relatifs aux réunions, comme les comptes rendus analytiques de séance, les communiqués de presse et les comptes rendus de réunions. Depuis 2019, les membres du personnel travaillant sur le projet FAST collectent des données d'entraînement propres à l'Office des Nations Unies à Genève et collaborent avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle pour adapter le système de conversion de la parole en texte de cette entité et faire en sorte que celui-ci reconnaisse la terminologie utilisée et les divers accents et langues des personnes qui s'expriment à l'ONU.

Enseignements tirés et changements prévus

2.115 L'enseignement tiré est le suivant : il a fallu trouver des moyens d'améliorer continuellement et d'optimiser les atouts et les capacités du personnel et d'utiliser les ressources en fonction des fluctuations de la charge de travail. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on s'attachera à développer le nouveau système de conversion de la parole en texte pour que les six langues officielles soient prises en charge et à faire en sorte qu'il puisse être encore développé à l'avenir. On automatisera et généralisera, dans le cadre du sous-programme, la transcription des séances publiques qui se tiennent à l'Office des Nations Unies à Genève en anglais,

en espagnol et en français en 2023, puis dans les six langues officielles d'ici à 2024. On trouvera sur le portail des enregistrements revu et actualisé des transcriptions alignées sur les enregistrements audios et sur la page « Évènements » du site Web Indico.UN, des liens vers les enregistrements et transcriptions des séances à titre de référence.

2.116 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XVI).

Figure 2.XVI
Mesure des résultats : nombre d'heures d'enregistrement de séances transcrites par année

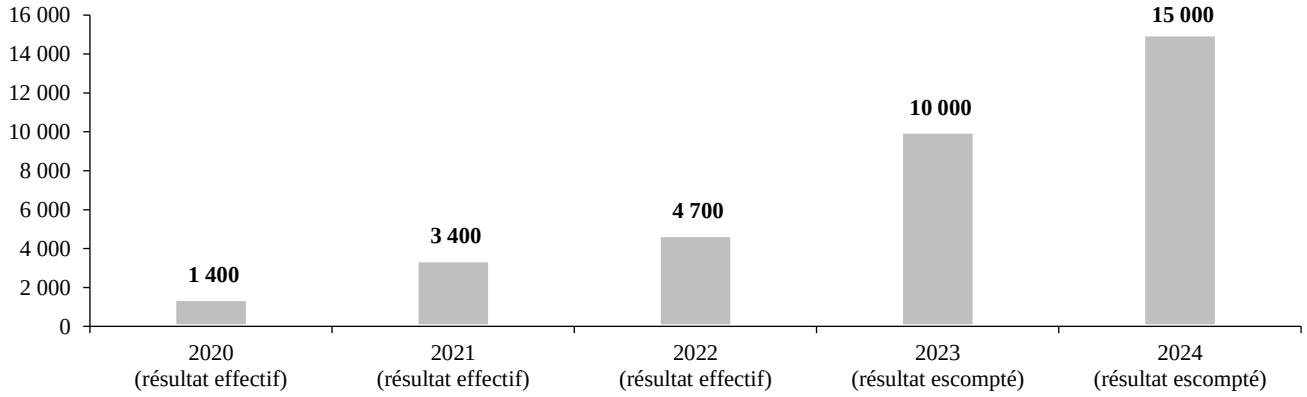

Produits

2.117 On trouvera dans le tableau 2.20 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.20
Sous-programme 4 (Genève) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**3 200**	**3 136**	**3 200**	**3 200**
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :				
1. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question des droits humains, notamment le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	1 530	1 596	1 530	1 530
2. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question de l'environnement, notamment la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	50	75	50	50
3. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, notamment la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	860	834	860	860
4. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question du désarmement	240	288	240	240
5. Autres réunions	520	343	520	520

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
E. Activités d'appui				
Services de publication : conception et mise en page de publications, de produits multimédias, de pages Web, de supports d'information et d'autres produits, qui sont formatés en vue de leur diffusion sur support papier et sous forme électronique à plus de 50 entités clientes basées à Genève et, sur demande, à d'autres entités, dans le cadre du partage de la charge de travail.				

Gestion des conférences (Vienne)

Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence

Objectif

2.118 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

Stratégie

2.119 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres principaux centres de conférence et en plus des activités mentionnées aux alinéas a) à d) du paragraphe 2.39 ci-dessus, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on favorisera l'utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial ;

b) on maintiendra un dialogue permanent avec les États Membres et les secrétariats fonctionnels ou techniques et on mènera des consultations régulièrement avec eux pour réagir rapidement à toute évolution des besoins en matière de services de conférence et de documentation de toutes les organisations internationales sises à Vienne ;

c) on continuera de mettre au point des processus innovants et des pratiques exemplaires permettant de faire face à l'évolution des besoins des services de conférence au niveau mondial et de tirer parti des nouvelles technologies, notamment aux fins de la continuité des opérations.

2.120 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) les ressources affectées aux services de conférence seront utilisées de manière rationnelle dans le cadre de la tenue des réunions prescrites des organes clients ;

b) des services de conférence réceptifs offriront aux clients un choix plus large de modalités de prestation de services ;

c) la publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

Exécution du programme en 2022

Réduction de l'impact environnemental de l'impression grâce à un recours durable aux solutions numériques

2.121 Bien qu'un nombre croissant de réunions à Vienne se soient tenues avec une participation en présentiel, dans le cadre du sous-programme, on a continué, à la demande des États Membres, de

proposer des solutions numériques conçues pour favoriser la continuité des opérations et notamment de mettre la documentation à disposition en ligne, ce qui a été utile aux participants aux réunions. Par conséquent, malgré une utilisation accrue des salles de conférence liée à la tenue de réunions en présentiel, l'impression de documents pour chaque réunion a été réduite, ce qui a eu un effet bénéfique supplémentaire pour l'environnement.

2.122 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XVII).

Figure 2.XVII
Mesure des résultats : taux d'utilisation des salles de conférence et nombre moyen de pages imprimées par réunion inscrite au calendrier (résultat annuel)

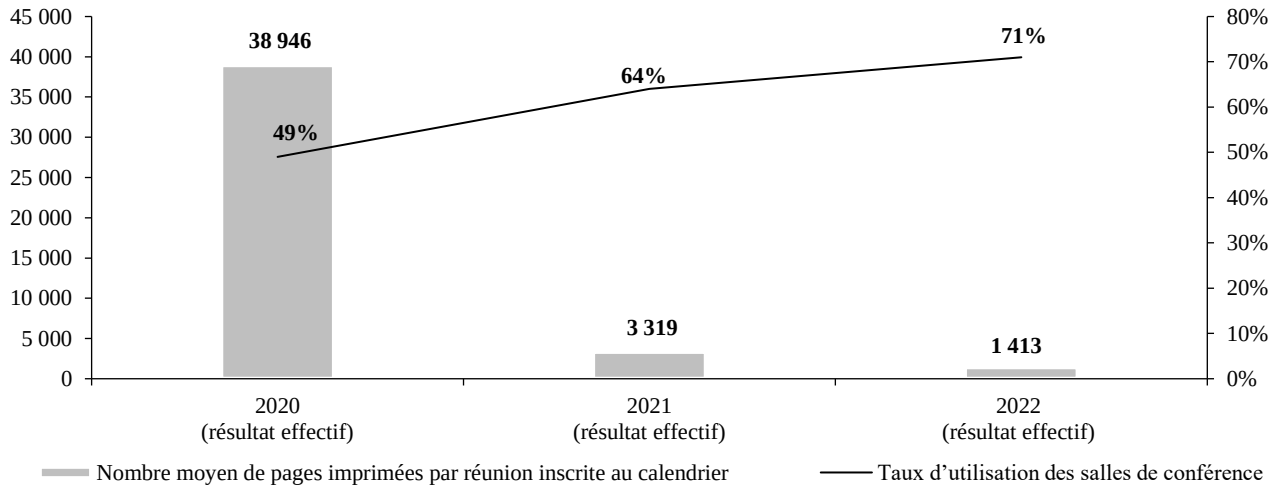

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : continuité des opérations dans tous les domaines des services de conférence, y compris les services de documentation

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.123 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la publication en temps voulu de la documentation destinée à être examinée par les États Membres à l'appui des travaux des organes intergouvernementaux, 98 % des documents ayant été livrés en temps voulu, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.124 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XVIII).

Figure 2.XVIII
Mesure des résultats : pourcentage de documents destinés aux organes délibérants publiés en temps voulu

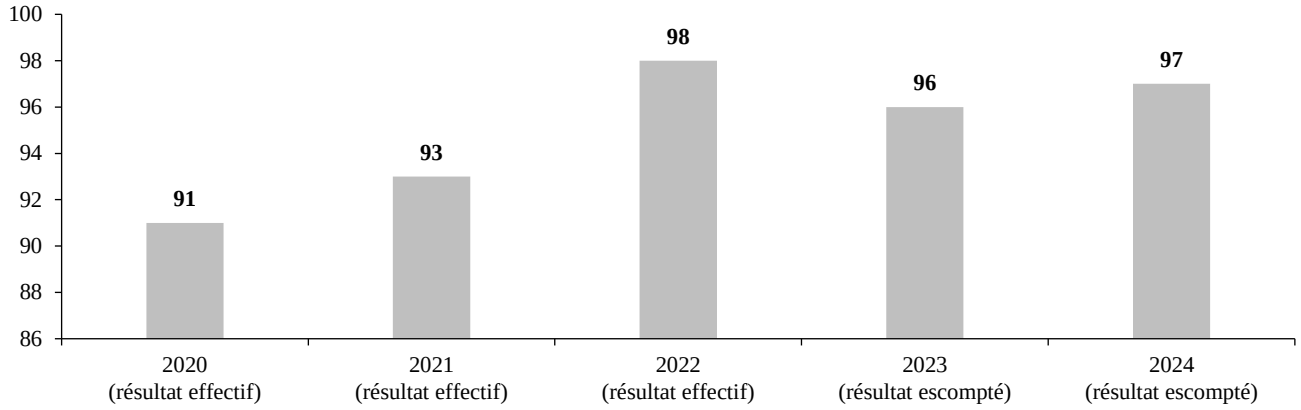

Résultat 2 : harmonisation de la documentation et des outils destinés aux parties prenantes, dont les États Membres

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.125 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à l'établissement d'un point d'entrée unique (documentation) pour les clients dans tous les centres de conférence, grâce à la mise en service des modules client request, documentation management et language dans gDoc, et a favorisé le traitement et la publication en temps voulu des documents grâce à la mise en service des modules issuance et distribution, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir un point d'entrée unique (documentation) pour les clients dans tous les centres de conférence.

2.126 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.21).

Tableau 2.21
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Rationalisation du processus de publication dans tous les centres de conférence et de l'étude des dossiers clients en vue de déterminer ce à quoi ceux-ci ont droit grâce à la mise en service des modules publication et pre-forecast	Rationalisation de la planification de la documentation à l'intention des clients de 2 centres de conférence grâce à la mise en service du module documentation planning, des tests étant réalisés dans les 2 autres centres de conférence	Établissement d'un point d'entrée unique (documentation) pour les clients dans tous les centres de conférence grâce à la mise en service du module client request dans gDoc Traitement et publication en temps voulu de la documentation grâce à la mise en service des modules documentation	Traitement et publication en temps voulu de la documentation à l'intention des clients de tous les centres de conférence grâce à la mise en service des modules issuance et distribution	Gains de rentabilité réalisés par les parties prenantes mondiales grâce à une meilleure harmonisation de l'outil de documentation et du flux de travail à l'échelle mondiale

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
		management, language, issuance et distribution dans gDoc		

Résultat 3 : mise à disposition des États Membres d'informations actualisées et fiables sur les indicateurs clés de performance dans tous les centres de conférence

Projet de plan-programme pour 2024

2.127 Afin de garantir la fiabilité et la comparabilité des informations fournies au sujet des indicateurs dans tous les centres de conférence et pour tous les sous-programmes en temps opportun, dans le cadre du sous-programme, on a collaboré avec les autres centres de conférence en vue de la mise en service de la plateforme gData, dont il est question au paragraphe 2.47 ci-dessus.

Enseignements tirés et changements prévus

2.128 L'enseignement tiré est le suivant : il faut améliorer la cohérence des informations fournies dans tous les centres de conférence et garantir l'exactitude des indicateurs. À l'avenir, dans le cadre du sous-programme, on harmonisera les méthodes, les pratiques et les sources de données utilisées pour l'enregistrement et le calcul des indicateurs clés de performance, on suivra activement les flux de données et on utilisera les rapports gData pour communiquer aux États Membres et aux autres parties prenantes les données quantitatives sur les activités des services de conférence en temps opportun.

2.129 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.22).

Tableau 2.22
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	–	Mise à disposition de certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être communiquées aux États Membres	Amélioration de l'harmonisation des méthodes (calcul, etc.) utilisées pour certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être communiquées aux États Membres	Mise à disposition des États Membres des informations qui doivent leur être communiquées au sujet de tous les indicateurs, en application des méthodes harmonisées au niveau mondial

Produits

2.130 On trouvera dans le tableau 2.23 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.23
Sous-programme 2 (Vienne) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**5 500**	**3 587**	**5 770**	**5 890**
1. Réunions de la Commission des stupéfiants, de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles ainsi que d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	2 800	1 614	2 880	3 060
2. Réunions de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	110	251	110	110
3. Réunions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités	560	288	560	560
4. Réunions de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et de ses groupes de travail	220	103	220	130
5. Réunions du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	90	113	90	90
6. Réunions de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	430	182	450	380
7. Réunions des Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 060	524	1 060	1 060
8. Autres réunions	230	512	400	500
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	**252**	**252**	**252**	**252**
9. Calendrier annuel des conférences et des réunions à Vienne	1	1	1	1
10. Master Final (programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux)	251	251	251	251
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : session d'information à l'intention de 152 missions permanentes à Vienne dans les six langues officielles.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : célébration des journées des langues concernant les six langues officielles.				

Sous-programme 3
Services de documentation

Objectif

2.131 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

Stratégie

2.132 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les autres centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.52 ci-dessus, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on participera aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment gDoc et gText, on exploitera les possibilités qu'offrent les outils informatiques, notamment eLUNa, on contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et on tiendra à jour le répertoire de documents de référence de Vienne à l'intention des professionnels des langues internes et externes ;

b) on maintiendra le dialogue avec les secrétariats fonctionnels et les États Membres afin de répondre à leurs besoins, à leurs exigences et à leurs priorités, et le traitement de la documentation donnera lieu à une planification et à une coordination rigoureuses des flux de travail et des capacités.

2.133 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;

b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;

c) l'accès aux connaissances sera amélioré grâce à la fourniture de documents lisibles par machine.

Exécution du programme en 2022

Amélioration de la convivialité du questionnaire destiné aux rapports annuels dans ses différentes versions linguistiques

2.134 Le questionnaire destiné aux rapports annuels est un outil prévu par le mandat de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et utilisé par celui-ci pour recueillir des données sur les drogues auprès des États Membres dans les six langues officielles. Dans sa décision 63/15, la Commission des stupéfiants a adopté un questionnaire révisé qui serait diffusé à l'aide d'un outil de collecte de données en ligne. Il était important pour le sous-programme de présenter les traductions du questionnaire dans un format qui permettrait au secrétariat technique de les introduire sans erreur dans cet outil. En adaptant les méthodes de travail, dans le cadre du sous-programme, on a présenté les traductions sous forme de bitextes pour faciliter leur saisie par le secrétariat. On a également formé le personnel linguistique à l'utilisation de l'outil et, au stade final, on a révisé les traductions directement dans l'outil afin de garantir l'intégrité et la cohérence du contenu multilingue.

2.135 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.24).

Tableau 2.24
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
Adoption par la Commission des stupéfiants, dans sa décision 63/15, d'une version révisée du questionnaire destiné aux rapports annuels qui serait diffusée en ligne	Saisie sans erreur des traductions dans l'outil en ligne grâce à des processus de traduction rationalisés	Amélioration de la convivialité du questionnaire destiné aux rapports annuels dans les six langues officielles, un renforcement des capacités permettant la révision finale des traductions dans l'outil

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : résilience opérationnelle obtenue grâce à une formation du personnel qui facilite le partage de la charge de travail

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.136 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 98 % des documents soient traités dans les délais prescrits, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 90 %.

2.137 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XIX).

Figure 2.XIX
Mesure des résultats : respect, dans l'ensemble, des délais prescrits pour le traitement des documents
(En pourcentage)

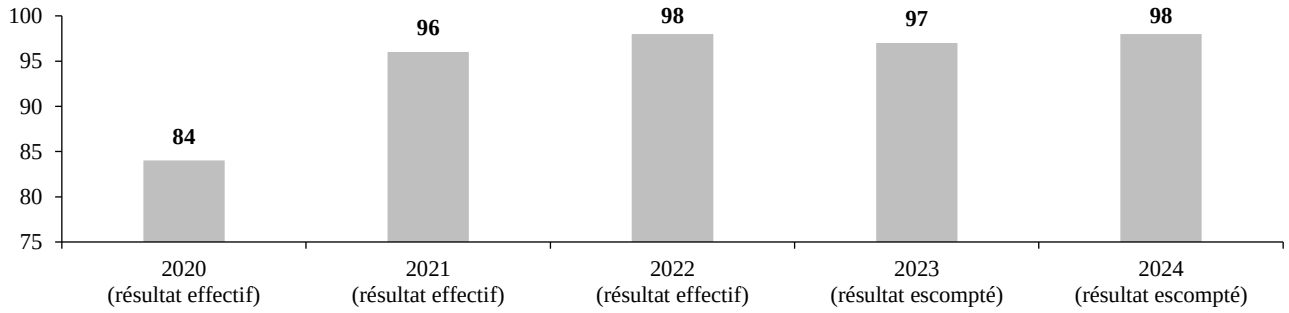

Résultat 2 : une qualité durable au service des processus intergouvernementaux

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.138 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à instaurer une assurance qualité et un contrôle qualité durables des textes traduits en autorévision grâce à l'établissement d'un cadre commun de pratiques exemplaires, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.139 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.25).

Tableau 2.25
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Les normes de production en traduction sont relevées comme suite à la résolution 75/252 de l'Assemblée générale	L'augmentation des normes de production en traduction est appliquée	Une assurance qualité et un contrôle qualité durables des textes traduits en autorévision est permise par l'établissement d'un cadre de qualité regroupant des pratiques exemplaires communes	Le cadre commun de pratiques exemplaires est mis à l'essai et les États Membres continuent d'être satisfaits de la qualité de la documentation	Le cadre commun de pratiques exemplaires est mis à jour compte tenu des enseignements tirés de sa mise à l'essai et dans la mesure des besoins, et les États Membres continuent d'être satisfaits de la qualité de la documentation

Résultat 3 : l'innovation en marche : exploitation des documents lisibles par machine

Projet de plan-programme pour 2024

2.140 Dans le cadre du sous-programme, il est prévu de remplacer la compilation manuelle des annuaires de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) par un processus automatisé.

Enseignements tirés et changements prévus

2.141 L'enseignement tiré est le suivant : la lisibilité par machine peut faciliter l'extraction de données de manière structurée et accélérer la compilation des annuaires. À l'avenir, dans le cadre du sous-programme, on recensera les points communs et les spécificités des documents et on adaptera le convertisseur eLUNa pour qu'il puisse traiter certains documents de la CNUDCI, comme les lois types et les modèles de conventions. On commencera par automatiser la production de certains documents de la CNUDCI, notamment les lois types et les modèles de conventions, en utilisant la lisibilité par machine et en appliquant la norme Akoma Ntoso, dans le prolongement des travaux menés à New York dans le cadre du sous-programme 3.

2.142 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.26).

Tableau 2.26
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Mise à disposition des résolutions de l'Assemblée générale dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies et	Mise à disposition des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma	Validation des besoins des utilisateurs par une évaluation de la faisabilité de la conversion de certains types de documents de la CNUDCI dans un	Génération automatique, à titre d'essai, de certains types de documents de la CNUDCI dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso	Mise à disposition des lois types et des modèles de conventions de la CNUDCI dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso et de représentations

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
exploitation de ces résolutions dans des rapports interactifs permettant de représenter visuellement les données, sous forme de graphiques ou autres	Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies	format lisible par machine		visuelles s'y rapportant

Produits

2.143 On trouvera dans le tableau 2.27 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.27
Sous-programme 3 (Vienne) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	**24 660**	**27 109**	**24 400**	**26 400**
1. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Commission des stupéfiants, à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi qu'à d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	10 300	12 240	10 300	11 300
2. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Organe international de contrôle des stupéfiants	3 600	3 411	3 600	4 200
3. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à ses sous-comités	2 400	2 679	2 400	2 800
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et à ses groupes de travail	6 000	6 809	6 000	6 030
5. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	60	81	100	70
6. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 000	978	1 000	1 000
7. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	1 300	911	1 000	1 000
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : fiches terminologiques dans UNTERM, recueil terminologique officiel de l'Organisation qui comprend quelque 664 000 fiches dans les six langues officielles.				

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : services de documentation dans toutes les langues officielles (édition, traduction et publication assistée par ordinateur de plus de 5 millions de mots pour des documents autres que ceux destinés aux organes délibérants).				

Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

2.144 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

Stratégie

2.145 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les autres principaux centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.65 ci-dessus, à l'exception de la rédaction des procès-verbaux de séance, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on fournira des services d'interprétation et de publication dans les langues officielles aux entités des Nations Unies et organes directeurs opérant depuis Vienne, ainsi qu'à d'autres organisations sises à Vienne ;

b) on concevra des moyens de répondre au mieux aux besoins des clients, notamment en enrichissant le vivier d'interprètes indépendants ;

c) on mettra en œuvre des bonnes pratiques relatives à la durabilité et à l'accessibilité des services de publication, notamment en proposant une gamme élargie de produits de publication électronique.

2.146 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) les services d'interprétation s'adapteront au mieux pour répondre aux besoins nouveaux et émergents en matière de services de conférence ;

b) les États Membres recevront des contenus visuellement instructifs qui auront été traités et diffusés de manière à réduire au minimum l'impact sur l'environnement.

Exécution du programme en 2022

Mise à disposition de services d'interprétation de qualité malgré les difficultés posées par la demande croissante de services d'appui aux réunions

2.147 Dans le cadre du sous-programme, il a été difficile de faire face à la forte hausse de la demande de services d'appui aux réunions et de documentation par rapport aux deux années précédentes. Malgré une augmentation de 29 % du nombre de réunions tenues avec interprétation, toutes les demandes ont été satisfaites. Dans le cadre du sous-programme, on s'est adapté à la demande accrue de services d'interprétation en facilitant la coordination des capacités entre centres de conférence, ce qui a permis d'assurer conjointement le service de réunions tenues au Siège, dans les autres centres et dans des lieux d'affectation hors siège, en ayant recours à la liste de réserve mondiale de personnel

linguistique pour l'interprétation et en contribuant à l'organisation de concours de recrutement de personnel linguistique et à l'évaluation des candidatures aux fins de l'inscription sur la liste de réserve et de la reconstitution de celle-ci.

2.148 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.28).

Tableau 2.28
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
–	–	Les États Membres et autres participants aux réunions bénéficient de services d'interprétation malgré une augmentation de 29 % du nombre de réunions

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation dotés de solides outils de continuité des opérations

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.149 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a facilité les délibérations multilingues et contribué à ce que 95 % des réunions programmées bénéficient d'un service d'interprétation, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %. Cela s'explique par le fait que de nombreuses réunions programmées ont été annulées en raison des mesures de santé publique et des restrictions de voyage imposées.

2.150 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XX).

Figure 2.XX
Mesure des résultats : réunions ayant bénéficié de services d'interprétation par rapport aux réunions programmées (résultat annuel)

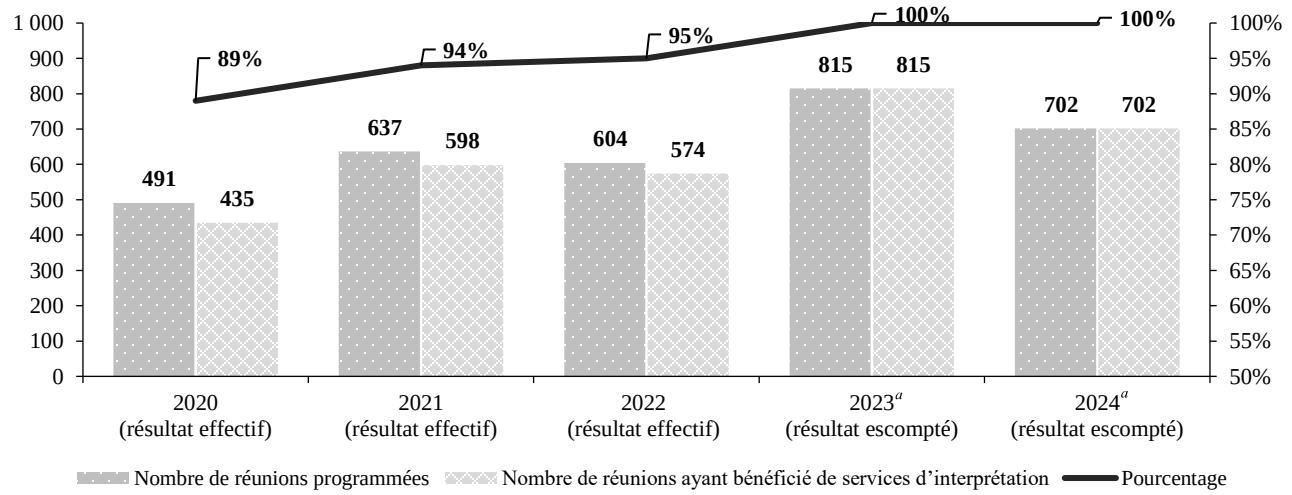

[a] Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2023 et 2024 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

Résultat 2 : plans de contingence visant à proposer un large choix de services de conférence qui soient durables et techniquement accessibles à toutes et à tous

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.151 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la création de contenus conviviaux permettant de visualiser des données complexes, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.152 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.29).

Tableau 2.29
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	Des réunions initiales se tiennent avec les secrétariats fonctionnels des organisations ayant des bureaux à Vienne aux fins de la présentation de formats modernes de communication des données aux États Membres	Des formats modernes de présentation des données sont testés et affinés, notamment dans le cadre d'une utilisation innovante des livres électroniques	Un choix plus large de formats adaptés aux besoins des clients est disponible aux fins de la présentation de données techniques aux États Membres	Les publications sont plus faciles d'accès et des contenus et formats plus adaptés aux besoins des clients sont mis à disposition

Résultat 3 : amélioration de la découvrabilité et de l'accessibilité des publications au moyen de technologies adaptées à l'objectif visé

2.153 Dans le cadre du sous-programme, on produit des publications électroniques multilingues qui sont mises à disposition sur les sites Web respectifs des entités du Secrétariat.

Enseignements tirés et changements prévus

2.154 L'enseignement tiré est le suivant : il faut continuer d'améliorer l'accessibilité et la découvrabilité des publications, au moyen de métadonnées lisibles par machine dans les six langues officielles, afin que les délégations et le public puissent les trouver plus facilement en utilisant les moteurs de recherche classiques sur Internet. À l'avenir, dans le cadre du sous-programme, on généralisera l'introduction de métadonnées multilingues dans toutes les publications et on collaborera avec les auteurs pour faciliter la création de textes de remplacement décrivant les tableaux et les figures. On travaillera également en étroite collaboration avec les entités autrices afin que des microsites sur mesure soient créés pour promouvoir les principales publications périodiques ou les publications directement liées aux réunions.

2.155 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.30).

Tableau 2.30
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	–	Des métadonnées sont introduites dans les publications des organisations sises à Vienne afin d'en améliorer la découvrabilité, et les médias sociaux sont utilisés pour faciliter la promotion de ces publications en ligne	Des textes de remplacement décrivant les tableaux et les figures sont introduits dans certaines publications pour les rendre plus accessibles, et les directives relatives aux métadonnées sont mises à jour pour améliorer la découvrabilité	La découvrabilité des publications est améliorée dans les six langues officielles

Produits

2.156 On trouvera dans le tableau 2.31 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.31
Sous-programme 4 (Vienne) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**678**	**788**	**815**	**702**
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :				
1. Commission des stupéfiants, Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi que d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	303	206	340	322
2. Organe international de contrôle des stupéfiants	60	68	60	60
3. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses sous-comités	60	96	60	60
4. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et ses groupes de travail	70	69	130	70
5. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	10	13	10	10
6. Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	60	69	60	60
7. Agence internationale de l'énergie atomique	85	214	100	90
8. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	30	25	55	30

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
9. Autres	–	28	–	–
E. Activités d'appui				
Services de publication : préparation et traitement au moyen du module eCorrespondence de la correspondance de sept entités des Nations Unies ; conception et mise en page de publications, de produits multimédias, de pages Web, de supports d'information et d'autres produits dans les six langues officielles, qui seront formatés en vue de leur diffusion sur support papier et sous forme électronique, au groupe client de Vienne, et à la demande des entités n'appartenant pas au groupe client de Vienne dans le cadre du partage de la charge de travail.				

Gestion des conférences (Nairobi)

Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence

Objectif

2.157 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'Organisation des Nations Unies fournit des services à Nairobi.

Stratégie

2.158 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les autres principaux centres de conférence et en plus des activités mentionnées aux alinéas a) à d) du paragraphe 2.39 ci-dessus, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on fournira un appui fonctionnel et organisationnel aux principaux organes intergouvernementaux ayant leur siège à Nairobi, ainsi qu'aux organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, par exemple ceux dont les travaux portent sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et sont coordonnés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ;

b) on favorisera l'utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial ;

c) on maintiendra un dialogue permanent avec les États Membres, les secrétariats fonctionnels ou techniques et on mènera des consultations régulièrement avec eux, pour réagir rapidement à toute évolution des besoins en matière de services de conférence et de documentation des clients ayant des bureaux à Nairobi ;

d) on contribuera à la mise au point de processus innovants et de pratiques exemplaires permettant de faire face à l'évolution des besoins des services de conférence au niveau mondial et de tirer parti des nouvelles technologies, notamment aux fins de la continuité des opérations ;

e) on rationalisera le traitement des demandes de services de conférence selon une approche à deux volets : i) on mettra en service le portail One-Stop Shop, qui aura été adapté aux activités menées par le centre de conférence de Nairobi ; ii) deux fonctionnalités seront introduites dans cet outil : une fonctionnalité permettant aux organisateurs de manifestations d'envisager divers scénarios s'agissant des services de conférence et une fonctionnalité de gestion des coûts globaux pour les clients.

2.159 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) un plus grand nombre de réunions d'organes intergouvernementaux bénéficieront de services de conférence adéquats ;

b) l'expérience utilisateur sera améliorée, notamment en ce qui concerne la planification préalable des manifestations et l'établissement du budget, et les organes et entités recevant des services pourront ainsi délibérer et prendre des décisions plus efficacement ;

c) la publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

Exécution du programme en 2022

Conférences internationales hybrides organisées avec succès hors de Nairobi

2.160 En 2022, dans le cadre du sous-programme, on a prêté un appui accru, notamment sur le plan technique, à la planification et à la gestion des conférences hybrides organisées hors de Nairobi par deux nouveaux organes intergouvernementaux créés en 2022 par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, dont le comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin, et des réunions hybrides d'organes préexistants dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, notamment le Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal. On a aidé les secrétariats organisant les réunions et les gouvernements hôtes à arrêter les dispositions des accords régissant l'organisation de ces conférences selon des modalités hybrides. On a également géré l'organisation de réunions hybrides sur site, en coordination avec les prestataires de services des gouvernements hôtes et les prestataires de services locaux.

2.161 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.32).

Tableau 2.32
Mesure des résultats : appui apporté à des manifestations hybrides externes

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
–	Des manifestations hybrides sont organisées avec succès à l'Office des Nations Unies à Nairobi	4 manifestations hybrides sont organisées avec succès hors de Nairobi [2 à Montréal (Canada), 1 à Dakar et 1 à Punta del Este (Uruguay)]

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : mesures destinées à assurer la continuité des activités de gestion des conférences en appui aux travaux des organes intergouvernementaux

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.162 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 95 % des réunions programmées se tiennent effectivement, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %. Cela s'explique par l'annulation tardive, par les demandeurs, de réunions non inscrites au calendrier.

2.163 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXI).

Figure 2.XXI
Mesure des résultats : pourcentage de réunions programmées effectivement tenues

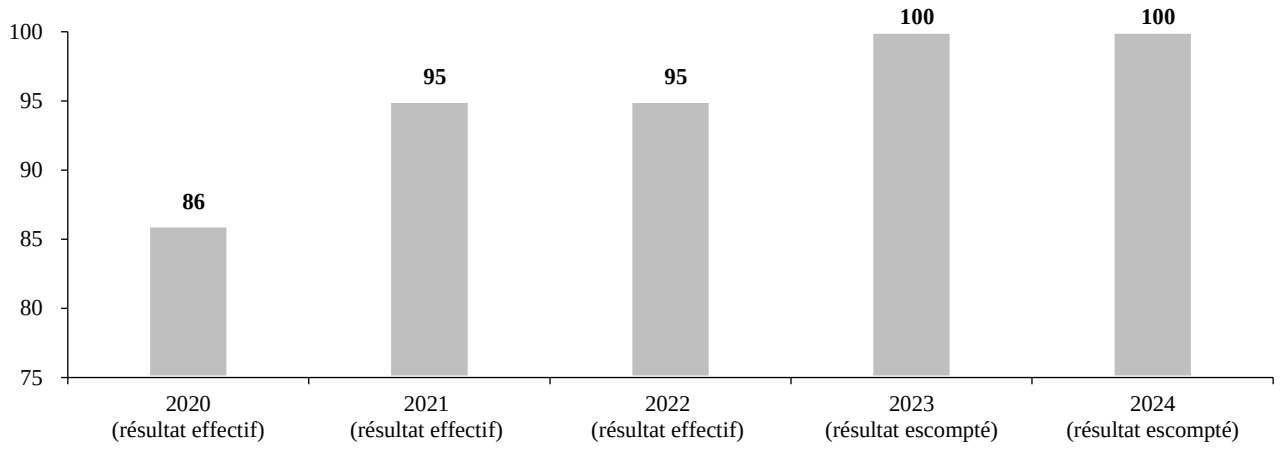

Résultat 2 : processus de planification des réunions et des manifestations automatisé et simplifié de sorte que l'expérience utilisateur soit améliorée

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.164 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a facilité la mise à la disposition des clients, à titre d'essai, d'une interface gMeets/One-Stop Shop, ainsi que le développement et la mise à l'essai de l'outil de planification préalable aux demandes de réunion destiné aux clients et aux organisateurs de réunions et de manifestations, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.165 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.33).

Tableau 2.33
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	Définition des domaines à automatiser avant la soumission des demandes de réunion	Mise à la disposition des clients, à titre d'essai, d'une interface gMeets/One-Stop Shop Développement et mise à l'essai d'un outil de planification préalable aux demandes de réunion destiné aux clients et aux organisateurs de réunions et de manifestations	Amélioration de l'expérience utilisateur et mise à la disposition des clients qui font une demande de manifestation ou de réunion de fonctionnalités dans le cadre de l'outil automatisé de planification de scénarios, ce qui permet de réduire les délais et de ramener le nombre de révisions des devis de 6 à 4	Mise à disposition d'améliorations et de fonctionnalités supplémentaires dans le portail One-Stop Shop et l'outil automatisé de planification de scénarios, sur la base d'une enquête et d'une analyse de l'expérience utilisateur

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
			Intégration d'une interface unique gMeets/One-Stop Shop visant à automatiser les demandes de réunion et les demandes de prestation de services connexes envoyées à d'autres prestataires de l'Office des Nations Unies à Nairobi, ainsi que la facturation	

Résultat 3 : mise à disposition des États Membres d'informations actualisées et fiables sur les indicateurs clés de performance dans tous les centres de conférence

Projet de plan-programme pour 2024

2.166 Afin de garantir la fiabilité et la comparabilité des données communiquées dans tous les centres de conférence et pour tous les sous-programmes en temps opportun, dans le cadre du sous-programme, on a collaboré avec les autres centres de conférence en vue de la mise en service de la plateforme gData, dont il est question au paragraphe 2.47 ci-dessus.

Enseignements tirés et changements prévus

2.167 L'enseignement tiré est le suivant : il faut améliorer la cohérence des informations fournies dans tous les centres de conférence et garantir l'exactitude des indicateurs. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on harmonisera les méthodes, les pratiques et les sources de données utilisées pour l'enregistrement et le calcul des indicateurs clés de performance, on suivra activement les flux de données et on utilisera les rapports gData pour communiquer aux États Membres et aux autres parties prenantes les données quantitatives sur les activités des services de conférence en temps opportun.

2.168 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.34)

Tableau 2.34
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	–	Mise à disposition de certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être	Amélioration de l'harmonisation des méthodes (calcul, etc.) utilisées pour certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui	Mise à disposition des États Membres des informations qui doivent leur être communiquées au sujet de tous les indicateurs, en application des méthodes

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
		communiquées aux États Membres	doivent être communiquées aux États Membres	harmonisées au niveau mondial

Produits

2.169 On trouvera dans le tableau 2.35 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.35
Sous-programme 2 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**3 236**	**3 015**	**3 275**	**5 000**
1. Réunions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et de ses organes subsidiaires	254	179	75	250
2. Réunions du Conseil d'administration, de l'Assemblée, du Conseil exécutif et des organes subsidiaires d'ONU-Habitat	66	61	50	150
3. Réunions de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	–	70	20	50
4. Réunions du Groupe d'experts spécial à composition non limitée sur les déchets et les microplastiques dans le milieu marin organisées par le PNUE	–	26	–	–
5. Réunions des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	113	84	50	100
6. Réunions consacrées à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	30	63	35	40
7. Réunions consacrées à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	8	16	35	40
8. Réunions consacrées à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	10	34	35	40
9. Réunions mondiales des correspondants nationaux pour le Programme de Montevideo organisées par le PNUE	10	39	–	–
10. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	25	–	10	–
11. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	–	49	20	–
12. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	20	194	10	50
13. Réunions sur le pacte mondial pour l'environnement organisées par le PNUE	–	3	–	–
14. Réunions des groupes régionaux et autres groupes d'États Membres	200	476	200	450
15. Réunions d'autres organes intergouvernementaux ou organes d'experts et réunions sur la facilitation de l'exécution des programmes	2 500	1 721	2 735	3 830

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2022	Produits livrés : 2022	Produits prévus : 2023	Produits prévus : 2024
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : services d'information et conseils au Bureau du Conseil exécutif d'ONU-Habitat, au Comité des représentants permanents auprès du PNUE et à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur les options envisageables pour que les délibérations se déroulent de manière efficace dans le cadre des réunions et conférences à venir ; séances d'orientation à l'intention des nouveaux membres du Comité des représentants permanents auprès du PNUE et du Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat.				

Sous-programme 3
Services de documentation

Objectif

2.170 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'Organisation des Nations Unies fournit des services à Nairobi.

Stratégie

2.171 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les autres principaux centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.52 ci-dessus, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

a) on participera aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment gDoc et gText, on exploitera les possibilités qu'offrent les outils informatiques, notamment eLUNa, on contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et on tiendra à jour le répertoire de documents de référence de Nairobi à l'intention des professionnels des langues internes et externes ;

b) on maintiendra le dialogue avec les secrétariats fonctionnels et les États Membres afin de répondre à leurs besoins, à leurs exigences et à leurs priorités, et le traitement de la documentation donnera lieu à une planification et à une coordination rigoureuses des flux de travail et des capacités ;

c) on assurera des services de rédaction de rapports pour les secrétariats fonctionnels de divers accords multilatéraux relatifs à l'environnement.

2.172 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;

b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;

c) l'accès aux connaissances sera amélioré grâce à la fourniture de documents de l'ONU lisibles par machine.

Exécution du programme en 2022

Deux nouveaux organes intergouvernementaux bénéficient de services de documentation de qualité

2.173 En 2022, dans le cadre du sous-programme, on a commencé à assurer le service de deux nouveaux organes intergouvernementaux créés par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à sa

cinquième session. Les travaux menés dans le cadre du sous-programme ont été réaménagés de manière à fournir des services de documentation multilingue de qualité et à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions.

2.174 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXII).

Figure 2.XXII
Mesure des résultats : nombre de mots supplémentaires traités pour deux nouveaux organes intergouvernementaux

(En milliers de mots)

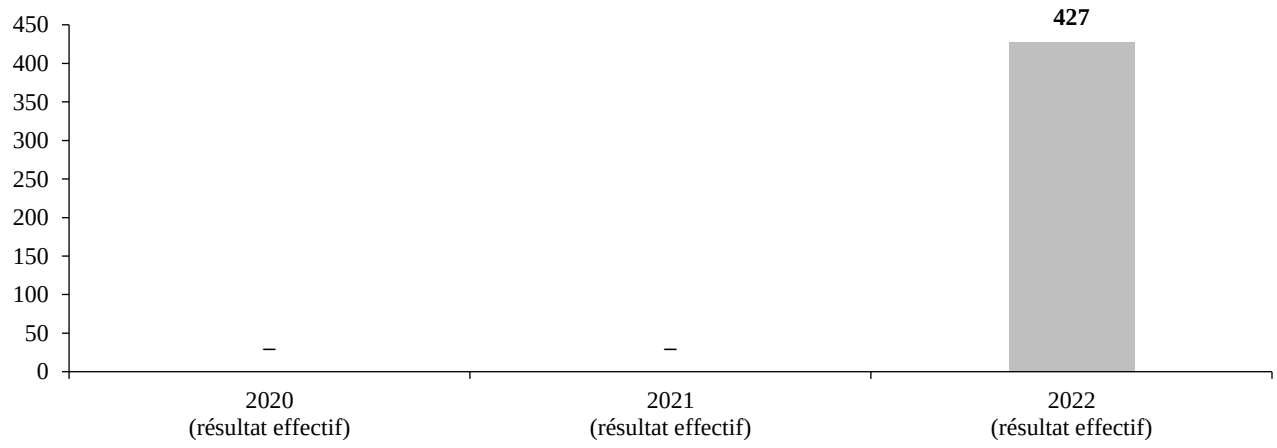

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : un environnement de travail virtuel robuste à l'appui de la gestion intégrée à l'échelle mondiale

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.175 Bien que le travail effectué dans le cadre du sous-programme ait contribué à mettre en place un système commun de gestion des documents et à harmoniser les pratiques en vue de favoriser la collaboration entre centres de conférence, 260 597 mots ont été acceptés aux fins du partage de la charge de travail par les quatre centres (soit une diminution par rapport aux 332 211 mots acceptés en 2021), ce qui n'a donc pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir une augmentation du nombre de documents traités grâce au partage de la charge de travail. La cible n'a pas été atteinte en raison des capacités limitées résultant de la charge de travail supplémentaire liée au service de deux nouveaux organes intergouvernementaux créés par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement en mars 2022.

2.176 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.36).

Tableau 2.36
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Les plans de continuité des activités de traitement de la documentation prévoient que le service des réunions tenues hors de Nairobi peut être assuré à distance Les demandes officielles de partage de la charge de travail font suite à des accords informels entre les quatre centres de conférence	Les demandes officielles de partage de la charge de travail font suite à des accords officiels entre les quatre centres de conférence Le partage de la charge de travail entre les quatre centres de conférence s'étant amélioré, le traitement de la documentation se fait de manière plus efficace, ce qui permet aux États Membres de la recevoir en temps voulu	Un système commun de gestion des documents et des pratiques harmonisées sont mis en place pour favoriser la collaboration entre centres de conférence Au total, 260 597 mots sont acceptés aux fins du partage de la charge de travail dans trois centres de conférence	La mise en place d'accords de partage de la charge de travail entre les quatre centres de conférence permet une utilisation plus rationnelle des ressources en ce qui concerne le traitement de la documentation et une plus grande souplesse des services liés aux réunions	Les services liés aux réunions fournis aux États Membres et aux autres clients sont plus réactifs et plus rationnels grâce à un partage plus efficace de la charge de travail et à une plus grande souplesse dans la gestion des capacités des quatre centres de conférence

Résultat 2 : nouveaux en-têtes destinés aux modèles mis sur une plateforme en ligne à la disposition des secrétariats des organes se réunissant

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.177 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à l'élaboration de formats de documents cohérents et actualisés et 588 en-têtes ont été utilisés dans le traitement de la documentation des réunions, ce qui n'a donc pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 605 en-têtes. La cible n'a pas été atteinte car une partie des ressources consacrées à ce projet a dû être utilisée pour répondre à d'autres besoins opérationnels liés au déploiement de gDoc 2.0 à Nairobi.

2.178 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXIII).

Figure 2.XXIII
Mesure des résultats : nombre d'en-têtes disponibles sur la plateforme en ligne

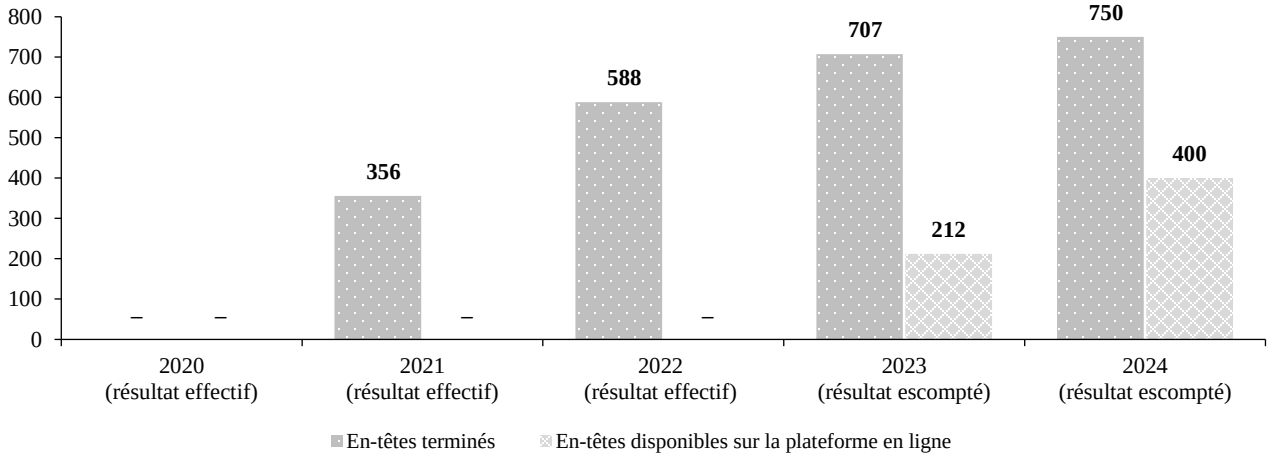

Résultat 3 : l'innovation en marche : exploitation des documents lisibles par machine

Projet de plan-programme pour 2024

2.179 On automatisera la production des résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso, dans le prolongement des travaux menés à New York dans le cadre du sous-programme 3.

Enseignements tirés et changements prévus

2.180 L'enseignement tiré est le suivant : la lisibilité par machine permet d'assurer de nouveaux services et facilite l'extraction de données de manière structurée, ce qui contribue à une prise de décisions plus éclairées. À l'avenir, dans le cadre du sous-programme, on recensera les points communs et les spécificités des documents et on adaptera le convertisseur eLUNa pour qu'il puisse traiter les résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.

2.181 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.37).

Tableau 2.37
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Mise à disposition des résolutions de l'Assemblée générale dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies et exploitation de ces résolutions dans des rapports interactifs	Mise à disposition des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies	Validation des besoins des utilisateurs par une évaluation de la faisabilité de la conversion des résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement dans un format lisible par machine	Génération automatique, à titre d'essai, des résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso	Génération des résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso et de représentations visuelles s'y rapportant

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
permettant de représenter visuellement les données, sous forme de graphiques ou autres				

Produits

2.182 On trouvera dans le tableau 2.38 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.38
Sous-programme 3 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	**5 720**	**9 124**	**9 400**	**9 000**
Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes suivants :				
1. Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et ses organes subsidiaires	800	692	500	600
2. Conseil d'administration, Assemblée, Conseil exécutif et organes subsidiaires d'ONU-Habitat	900	787	1 500	800
3. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	–	964	700	800
4. Réunions des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	1 000	602	1 200	900
5. Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	250	586	500	500
6. Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	90	682	500	500
7. Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	100	1 116	500	800
8. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	80	57	100	50
9. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	–	375	1 000	–
10. Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin	–	332	600	600
11. Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner la création d'un groupe d'experts sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution	–	519	800	600
12. Autres organes intergouvernementaux	2 500	2 412	1 500	2 850

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : fiches terminologiques dans UNTERM, recueil terminologique officiel de l'Organisation qui comprend quelque 664 000 fiches dans les six langues officielles.				

Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

2.183 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'Organisation des Nations Unies fournit des services à Nairobi.

Stratégie

2.184 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du programme, on continuera, en coordination avec les autres principaux centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.65 ci-dessus, à l'exception de la rédaction des procès-verbaux de séance, à fournir des services d'appui aux réunions et de publication, notamment des services d'interprétation et de publication dans les langues officielles, et des services d'appui aux réunions à l'Office des Nations Unies à Nairobi, aux principaux organes intergouvernementaux ayant leur siège à Nairobi, ainsi qu'aux organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier ou aux secrétariats sollicitant des services d'interprétation et de publication.

2.185 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) les services d'appui aux réunions et de publication de l'Organisation seront utilisés plus efficacement et fournis plus largement ;

b) les participants aux réunions et les utilisateurs finaux des services de publication bénéficieront d'un accès facilité et de meilleurs services, ce qui permettra d'accroître autant que possible leur participation aux mécanismes intergouvernementaux tout en réduisant l'empreinte écologique de ces services ;

c) la participation à distance aux réunions sera de meilleure qualité, ce qui favorisera la continuité des opérations.

Exécution du programme en 2022

Continuité d'accès aux services assurée malgré l'augmentation de la demande de services d'appui aux réunions par rapport aux deux années précédentes

2.186 Dans le cadre du sous-programme, il a été difficile de faire face à la forte hausse de la demande de services d'appui aux réunions et de documentation par rapport aux deux années précédentes. À l'Office des Nations Unies à Nairobi, les services d'interprétation étaient également concernés. L'intensification des activités s'est produite principalement au cours des mois qui ont suivi la levée des restrictions applicables aux réunions, tout en restant dans une fourchette comparable aux niveaux prépandémiques. Des mesures d'atténuation ont permis de répondre à la demande de services d'appui aux réunions : on a notamment eu recours à la liste de réserve mondiale de personnel linguistique et fait appel à des interprètes indépendants dans le cadre de contrats de courte durée.

2.187 Les États Membres ayant requis des modalités de réunion virtuelles ou hybrides, dans le cadre du sous-programme, on a formé le personnel à l'utilisation de plateformes d'interprétation à distance et les équipes ont été adaptées de manière à pouvoir assurer, le cas échéant, des services d'interprétation à distance pour la plupart des réunions, qu'elles soient tenues au centre de conférence ou ailleurs.

2.188 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.39).

Tableau 2.39
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
–	–	Les États Membres bénéficient de services d'interprétation malgré l'augmentation du nombre de réunions Les États Membres et d'autres acteurs participent davantage aux réunions, manifestations et conférences multilingues

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation dotés de solides outils de continuité des opérations

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.189 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 100 % des réunions programmées bénéficient d'un service d'interprétation, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %.

2.190 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXIV).

Figure 2.XXIV
Mesure des résultats : réunions ayant bénéficié de services d'interprétation par rapport aux réunions programmées (résultat annuel)

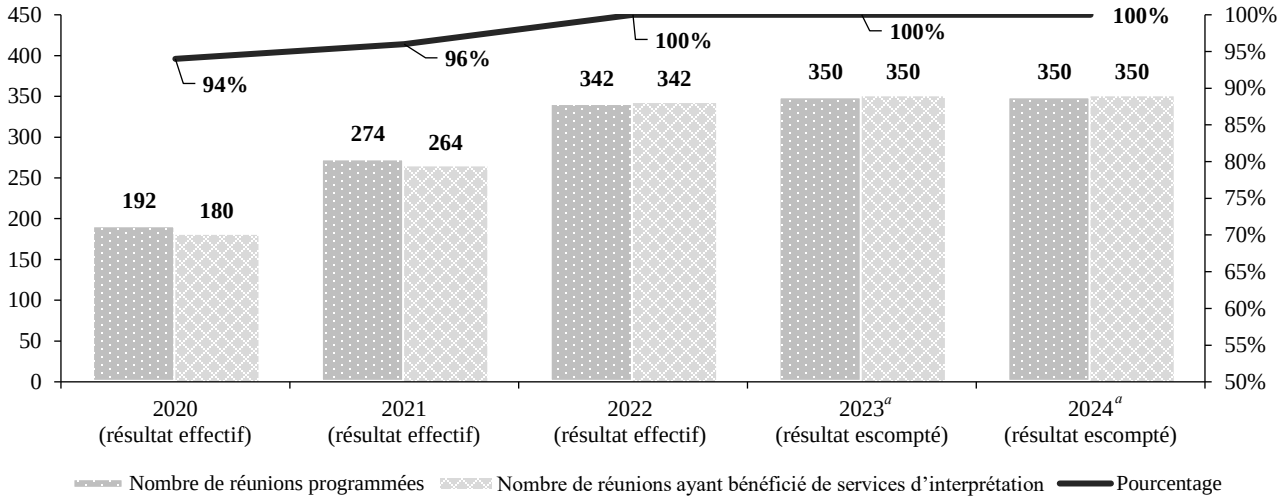

[a] Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2023 et 2024 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

Résultat 2 : plans de contingence visant à proposer un large choix de services de conférence qui soient durables et techniquement accessibles à toutes et à tous

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

2.191 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à former 16 interprètes indépendants à l'utilisation de plateformes d'interprétation simultanée à distance pour parer aux imprévus et assurer la continuité des opérations, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 65 interprètes indépendants. Cela s'explique par le fait que la majorité des interprètes disponibles parmi celles et ceux inscrits sur la liste de réserve mondiale de personnel linguistique, que Nairobi utilise, avaient déjà reçu la formation en question.

Figure 2.XXV
Mesure des résultats : nombre d'interprètes indépendants formés à l'utilisation de plateformes d'interprétation simultanée à distance, ce qui permet de parer aux imprévus et d'assurer la continuité des opérations (résultat annuel)

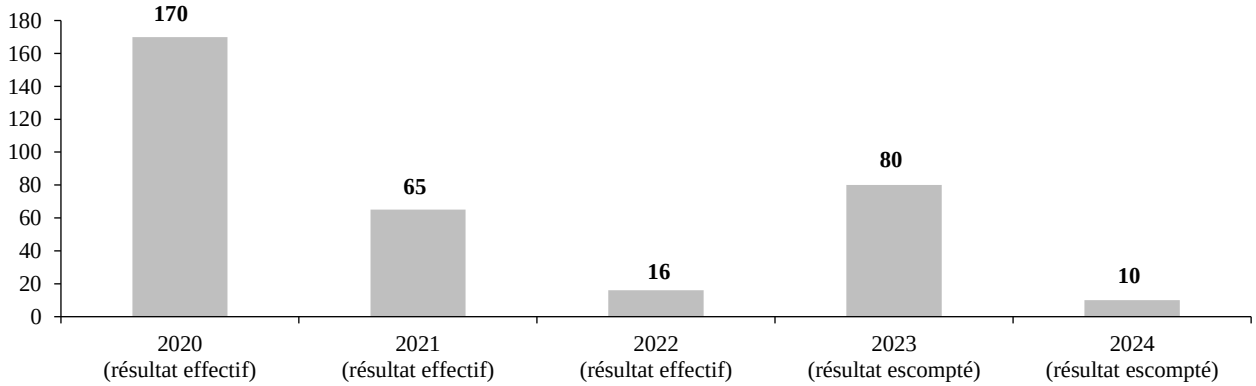

Résultat 3 : amélioration de l'accessibilité et de l'exploitabilité des publications au moyen de pratiques exemplaires bien définies et de technologies adaptées à l'objectif visé

Projet de plan-programme pour 2024

2.192 À l'Office des Nations Unies à Nairobi, dans le cadre du sous-programme, on produit régulièrement des publications électroniques qui sont fournies aux clients et mises à disposition sur leurs sites Web.

Enseignements tirés et changements prévus

2.193 L'enseignement tiré est le suivant : il faut trouver des moyens d'améliorer et d'optimiser en permanence les publications électroniques produites en renforçant leur découvrabilité et leur exploitabilité dans toutes les langues officielles. À l'avenir, dans le cadre du sous-programme, on définira des directives propres à améliorer la convivialité des publications électroniques, notamment en y introduisant des tables des matières cliquables et des métadonnées multilingues.

2.194 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.40).

Tableau 2.40
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	–	–	Un petit sous-ensemble de publications est mis à jour, en application des directives, de manière à en améliorer la découvrabilité et l'exploitabilité	La découvrabilité et l'exploitabilité des publications sont améliorées dans toutes les langues officielles

Produits

2.195 On trouvera dans le tableau 2.41 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.41
Sous-programme 4 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**269**	**342**	**460**	**350**
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :				
1. Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et ses organes subsidiaires	24	28	10	27
2. Conseil d'administration, Assemblée, Conseil exécutif et organes subsidiaires d'ONU-Habitat	14	12	30	12

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
3. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	–	17	20	20
4. Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	23	14	23	20
5. Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	8	10	15	7
6. Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	–	4	7	7
7. Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	10	12	15	15
8. Réunions mondiales des correspondants nationaux pour le Programme de Montevideo organisées par le PNUE	–	4	–	–
9. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	20	–	20	–
10. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	–	10	10	–
11. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	20	43	10	20
12. Réunions d'autres organes intergouvernementaux ou organes d'experts et réunions sur la facilitation de l'exécution des programmes	150	188	300	222
E. Activités d'appui				
Services de publication : conception et mise en page de 163 publications, d'une page Web, de 524 supports d'information et d'autres produits dans les six langues officielles, en vue de leur diffusion sur support papier et sous forme électronique.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024

Vue d'ensemble

2.196 On trouvera dans les tableaux 2.42 à 2.44 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 2.42
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense
(En milliers de dollars des États-Unis)

			Changements					
Objet de dépense	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Postes	247 969,0	260 423,4	210,0	–	(142,4)	67,6	–	260 491,0
Autres dépenses de personnel	24 210,6	42 412,7	(7 020,6)	4 784,8	142,4	(2 093,4)	(4,9)	40 319,3
Dépenses de représentation	0,2	1,6	–	–	(0,8)	(0,8)	(50,0)	0,8
Consultants	47,4	–	–	–	–	–	–	–
Voyages des représentants	113,8	111,6	–	–	(111,6)	(111,6)	(100,0)	–
Voyages du personnel	75,2	91,8	–	–	(37,3)	(37,3)	(40,6)	54,5
Services contractuels	13 821,7	14 592,5	–	1 022,8	(22,2)	1 000,6	6,9	15 593,1
Frais généraux de fonctionnement	1 799,7	1 989,0	–	–	10,0	10,0	0,5	1 999,0
Fournitures et accessoires	127,8	373,2	–	–	(33,1)	(33,1)	(8,9)	340,1
Mobilier et matériel	1 636,2	1 229,2	–	–	–	–	–	1 229,2
Aménagement des locaux	66,3	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	28 244,5	27 285,9	(1 021,4)	–	–	(1 021,4)	(3,7)	26 264,5
Total	**318 112,4**	**348 510,9**	**(7 832,0)**	**5 807,6**	**(195,0)**	**(2 219,4)**	**(0,6)**	**346 291,5**

Tableau 2.43
Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2024
(Nombre de postes)

	Nombre	*Informations sur les postes*
Effectif approuvé pour 2023	1 592	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 211 P-5, 425 P-4, 334 P-3, 11 P-2/1, 74 G(1ᵉC), 499 G(AC) et 12 AL
Reclassement	–	1 P-3 à P-4 au titre du sous-programme 3 à Nairobi
Suppressions	(2)	2 G(AC) au titre du sous-programme 3 à New York
Effectif proposé pour 2024	1 590	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 211 P-5, 426 P-4, 333 P-3, 11 P-2/1, 74 G(1ᵉC), 497 G(AC) et 12 AL

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; G(1ᵉC) = agent(e) des services généraux (1ʳᵉ classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Tableau 2.44
Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe
(Nombre de postes)

		Changements				
Catégorie et classe	*Effectif approuvé pour 2023*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Effectif proposé pour 2024*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
SSG	1	–	–	–	–	1
D-2	6	–	–	–	–	6
D-1	18	–	–	–	–	18
P-5	211	–	–	–	–	211
P-4	425	–	–	1	1	426
P-3	334	–	–	(1)	(1)	333
P-2/1	11	–	–	–	–	11
Total partiel	**1 007**	**–**	**–**	**–**	**–**	**1 007**
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1ᵉC)	74	–	–	–	–	74
G(AC)	499	–	–	(2)	(2)	497
AL	12	–	–	–	–	12
Total partiel	**585**	**–**	**–**	**(2)**	**(2)**	**583**
Total	**1 592**	**–**	**–**	**(2)**	**(2)**	**1 590**

2.197 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 2.45 à 2.47 et dans la figure 2.XXVI.

2.198 Comme le montrent les tableaux 2.45 1) et 2.47, les ressources proposées pour 2024 s'élèvent globalement à 346 291 500 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 2 219 400 dollars (0,6 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2023. La variation découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques ; b) des nouveaux mandats et des mandats élargis ; c) d'autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 2.45

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

			Changements					
Composante/sous-programme	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
A. Organes directeurs	325,1	384,6	–	–	(195,0)	(195,0)	(50,7)	189,6
B. Direction exécutive et administration	3 920,6	3 912,3	–	–	–	–	–	3 912,3
C. Programme de travail								
Gestion des conférences (New York)								
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	5 975,5	6 323,1	–	–	–	–	–	6 323,1
2. Planification et coordination des services de conférence	6 000,7	17 717,7	(2 447,6)	2 088,8	(8 739,9)	(9 098,7)	(51,4)	8 619,0
3. Services de documentation	83 070,0	91 466,0	–	–	659,6	659,6	0,7	92 125,6
4. Services d'appui aux réunions et de publication	55 135,2	49 755,9	–	–	8 080,3	8 080,3	16,2	57 836,2
Gestion des conférences (Genève)								
2. Planification et coordination des services de conférence	16 152,3	40 058,8	(4 573,0)	3 010,8	(12,4)	(1 574,6)	(3,9)	38 484,2
3. Services de documentation	55 683,4	54 322,7	–	–	–	–	–	54 322,7
4. Services d'appui aux réunions et de publication	38 479,4	29 614,4	–	–	12,4	12,4	–	29 626,8
Gestion des conférences (Vienne)[a]	27 087,4	26 162,8	(1 021,4)	–	–	(1 021,4)	(3,9)	25 141,4
Gestion des conférences (Nairobi)								
2. Planification et coordination des services de conférence	1 573,6	2 658,1	–	708,0	(25,0)	683,0	25,7	3 341,1
3. Services de documentation	3 951,6	4 329,3	–	–	25,0	25,0	0,6	4 354,3
4. Services d'appui aux réunions et de publication	3 469,8	4 043,8	–	–	–	–	–	4 043,8
Total partiel (C)	**296 578,9**	**326 452,6**	**(8 042,0)**	**5 807,6**	**–**	**(2 234,4)**	**(0,7)**	**324 218,2**
D. Appui au programme	17 287,8	17 761,4	210,0	–	–	210,0	1,2	17 971,4
Total partiel (1)	**318 112,4**	**348 510,9**	**(7 832,0)**	**5 807,6**	**(195,0)**	**(2 219,4)**	**(0,6)**	**346 291,5**

[a] Part à la charge de l'ONU dans le cofinancement des activités de gestion des conférences à Vienne.

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (estimations)*	*Variation*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions)*
A. Organes directeurs	–	–	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	–	–	–	–	–
C. Programme de travail					
Gestion des conférences (New York)					
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	–	–	–	–	–
2. Planification et coordination des services de conférence	303,2	306,5	–	–	306,5
3. Services de documentation	2 247,6	2 807,0	–	–	2 807,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	626,5	1 296,6	(1 126,6)	(86,9)	170,0
Gestion des conférences (Genève)					
2. Planification et coordination des services de conférence	512,3	1 880,4	–	–	1 880,4
3. Services de documentation	793,8	980,0	–	–	980,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	1 770,1	3 851,7	–	–	3 851,7
Gestion des conférences (Vienne)					
2. Planification et coordination des services de conférence	25,4	100,0	–	–	100,0
3. Services de documentation	704,0	1 000,0	–	–	1 000,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	322,4	400,0	–	–	400,0
Gestion des conférences (Nairobi)					
2. Planification et coordination des services de conférence	2 083,8	2 423,6	(30,0)	(1,2)	2 393,6
3. Services de documentation	2 422,4	2 928,5	34,0	1,2	2 962,5
4. Services d'appui aux réunions et de publication	4 572,4	4 862,9	(74,4)	(1,5)	4 788,5
Total partiel (C)	**16 384,0**	**22 837,2**	**(1 197,0)**	**(5,2)**	**21 640,2**
D. Appui au programme	4 779,8	7 574,4	(96,5)	(1,3)	7 477,9
Total partiel (2)	**21 163,8**	**30 411,6**	**(1 293,5)**	**(4,3)**	**29 118,1**
Total	**339 276,2**	**378 922,5**	**(3 512,9)**	**(0,9)**	**375 409,6**

Tableau 2.46
Vue d'ensemble : postes proposés pour 2024, par source de financement, composante et sous-programme
(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	*Effectif approuvé pour 2023*	*Changements*				*Effectif proposé pour 2024*
		Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	
A. Organes directeurs	–	–	–	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	22	–	–	–	–	22
C. Programme de travail						
Gestion des conférences (New York)						
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	41	–	–	–	–	41
2. Planification et coordination des services de conférence	46	–	–	–	–	46
3. Services de documentation	508	–	–	(2)	(2)	506
4. Services d'appui aux réunions et de publication	288	–	–	–	–	288
Gestion des conférences (Genève)						
2. Planification et coordination des services de conférence	68	–	–	–	–	68
3. Services de documentation	324	–	–	–	–	324
4. Services d'appui aux réunions et de publication	168	–	–	–	–	168
Gestion des conférences (Vienne)[a]	–	–	–	–	–	–
Gestion des conférences (Nairobi)						
2. Planification et coordination des services de conférence	9	–	–	–	–	9
3. Services de documentation	28	–	–	–	–	28
4. Services d'appui aux réunions et de publication	24	–	–	–	–	24
Total partiel (C)	**1 504**	**–**	**–**	**(2)**	**(2)**	**1 502**
D. Appui au programme	66	–	–	–	–	66
Total partiel (1)	**1 592**	**–**	**–**	**(2)**	**(2)**	**1 590**

[a] En ce qui concerne la gestion des conférences à Vienne, en 2023 et 2024, 186 postes sont financés sur la base du partage des coûts. La répartition des postes est indiquée dans les figures 2.XXXVI à 2.XXXVIII et 2.XLIII.

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	*2023 (estimations)*	*Variation*	*2024 (prévisions)*
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	–	–	–
C. Programme de travail			

Composante/sous-programme	*2023 (estimations)*	*Variation*	*2024 (prévisions)*
Gestion des conférences (New York)			
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	–	–	–
2. Planification et coordination des services de conférence	–	–	–
3. Services de documentation	10	–	10
4. Services d'appui aux réunions et de publication	–	–	–
Gestion des conférences (Genève)			
2. Planification et coordination des services de conférence	–	–	–
3. Services de documentation	–	–	–
4. Services d'appui aux réunions et de publication	–	–	–
Gestion des conférences (Vienne)	–	–	–
Gestion des conférences (Nairobi)			
2. Planification et coordination des services de conférence	32	(7)	25
3. Services de documentation	21	1	22
4. Services d'appui aux réunions et de publication	22	(5)	17
Total partiel (C)	**85**	**(11)**	**74**
D. Appui au programme	3	1	4
Total partiel (2)	**88**	**(10)**	**78**
Total	**1 680**	**(12)**	**1 668**

Tableau 2.47
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	247 969,0	260 423,4	210,0	–	(142,4)	67,6	–	260 491,0
Autres objets de dépense	70 143,4	88 087,5	(8 042,0)	5 807,6	(52,6)	(2 287,0)	(2,6)	85 800,5
Total	**318 112,4**	**348 510,9**	**(7 832,0)**	**5 807,6**	**(195,0)**	**(2 219,4)**	**(0,6)**	**346 291,5**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		1 007	–	–	–	–	–	1 007
Agents des services généraux et des catégories apparentées		585	–	–	(2)	(2)	(0,3)	583
Total		**1 592**	**–**	**–**	**(2)**	**(2)**	**(0,1)**	**1 590**

Figure 2.XXVI
Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

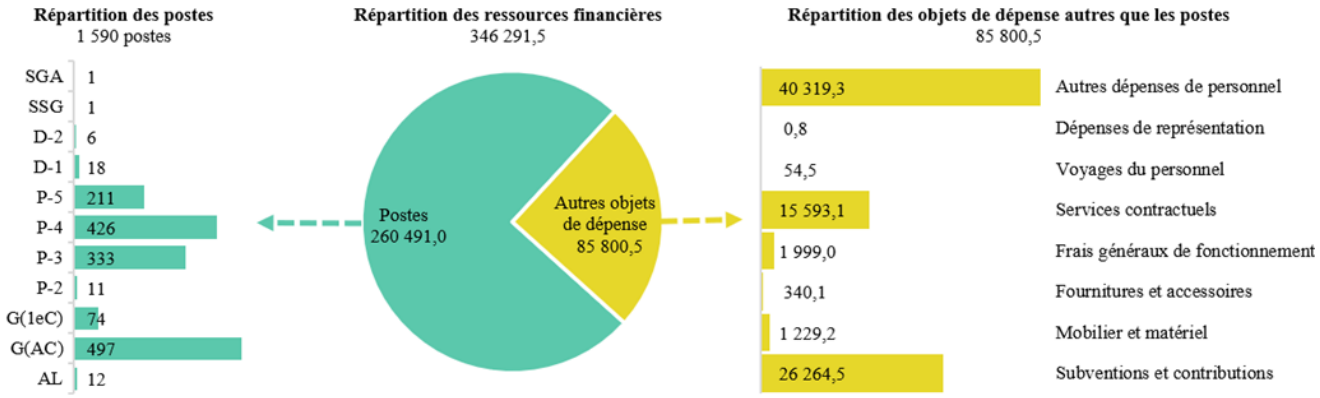

Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

2.199 Comme le montrent les tableaux 2.45 1) et 2.47, les changements entraînent une diminution nette de 7 832 000 dollars, qui s'explique comme suit :

a) **New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. La diminution de 2 447 600 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2023 qui visaient à faciliter l'exécution de mandats nouveaux ou élargis approuvés par l'Assemblée générale ;

b) **New York : appui au programme**. L'augmentation de 210 000 dollars s'explique par le fait que le taux de vacance convenu pour les postes existants a été appliqué, conformément à la pratique établie, à trois postes qui avaient été réaffectés en 2023 conformément à la résolution 77/264 A-C de l'Assemblée, à savoir : un poste de chef de service (Services de conférence) (D-1), un poste d'informaticien(ne) (P-3), et un poste d'assistant(e) informaticien(ne) [agent(e) des services généraux (Autres classes)], pour lequel un taux de vacance de 50 % avait été appliqué pour 2023 ;

c) **Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. La diminution de 4 573 000 dollars tient au non-renouvellement de crédits ouverts en 2023 pour l'application de résolutions et de décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses vingt-sixième, vingt-septième et quarante-troisième sessions et de sa quarante-cinquième à sa cinquante et unième session ;

d) **Vienne : gestion des conférences**. La diminution de 1 021 400 dollars au titre des subventions et contributions tient au non-renouvellement de crédits ouverts en 2023 pour l'application de la résolution 75/282 de l'Assemblée sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles ;

Nouveaux mandats et mandats élargis

2.200 Comme le montrent les tableaux 2.45 1) et 2.47, les changements entraînent une augmentation de 5 807 600 dollars. La répartition entre les sous-programmes est la suivante :

a) **New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. L'augmentation de 2 088 800 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au fait qu'il faut financer les mandats approuvés par l'Assemblée générale sur les sujets suivants :

i) Crimes contre l'humanité (93 100 dollars ; résolution 77/249) ;

ii) Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient (106 800 dollars ; résolution 77/252) ;

iii) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral (290 400 dollars ; résolution 77/246) ;

iv) Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace (51 200 dollars ; résolution 77/250) ;

v) Le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (494 800 dollars ; résolution 76/232) ;

vi) Progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale (145 900 dollars ; résolution 75/240) ;

vii) Modalités du Sommet de l'avenir (112 100 dollars ; résolution 76/307) ;

viii) Transparence dans le domaine des armements (187 200 dollars ; résolution 77/69) ;

ix) Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies : examen des modifications apportées au cycle budgétaire (87 300 dollars ; résolution 77/267) ;

x) Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (520 000 dollars ; résolution 77/245) ;

b) **Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. L'augmentation de 3 010 800 dollars tient aux ressources supplémentaires (1 022 800 dollars au titre des autres dépenses de personnel et 1 022 800 dollars au titre des services contractuels) qui seront nécessaires pour appuyer l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme, conformément à la résolution 68/268 de l'Assemblée générale, et notamment pour assurer le service de cinq semaines supplémentaires de réunions par an, aux ressources supplémentaires de 6 900 dollars demandées au titre des autres dépenses de personnel pour 2024 à l'appui de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine, conformément à la résolution 75/314 de l'Assemblée, et aux ressources supplémentaires de 958 300 dollars demandées au titre des autres dépenses de personnel pour financer l'exécution des activités prévues par le Conseil des droits de l'homme dans les résolutions suivantes :

Résolutions adoptées de la quarante-neuvième à la cinquante et unième session ordinaire et à la trente-cinquième session extraordinaire (2022) (847 900 dollars)

i) Droits de l'enfant : réalisation des droits de l'enfant et regroupement familial (38 700 dollars ; résolution 49/20) ;

ii) Situation des droits de l'homme des musulmans rohingya et d'autres minorités du Myanmar (54 200 dollars ; résolution 50/3) ;

iii) Droits de l'homme et changements climatiques (27 100 dollars ; résolution 50/9) ;

iv) Accès aux médicaments, aux vaccins et autres produits de santé dans le contexte du droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible (27 100 dollars ; résolution 50/13) ;

v) Élimination des mutilations génitales féminines (27 100 dollars ; résolution 50/16) ;

vi) Promotion et protection de tous les droits de l'homme dans le contexte des manifestations pacifiques (34 000 dollars ; résolution 50/21) ;

vii) Favoriser la réconciliation et l'établissement des responsabilités et promouvoir les droits de l'homme à Sri Lanka (27 100 dollars ; résolution 51/1) ;

viii) Le rôle d'une bonne gouvernance dans la promotion et la protection des droits de l'homme (27 100 dollars ; résolution 51/5) ;

ix) Objection de conscience au service militaire (27 100 dollars ; résolution 51/6) ;

x) Sécurité des journalistes (27 100 dollars ; résolution 51/9) ;

xi) Lutter contre le cyberharcèlement (27 100 dollars ; résolution 51/10) ;

xii) Administrations locales et droits de l'homme (27 100 dollars ; résolution 51/12) ;

xiii) Le rôle de la prévention dans la promotion et la protection des droits de l'homme (27 100 dollars ; résolution 51/14) ;

xiv) Les jeunes et les droits de l'homme (54 200 dollars ; résolution 51/17) ;

xv) Droits de l'homme et peuples autochtones (27 100 dollars ; résolution 51/18) ;

xvi) Droits de l'homme et justice transitionnelle (255 900 dollars ; résolution 51/23) ;

xvii) Promotion de la coopération internationale à l'appui des mécanismes nationaux de mise en œuvre, d'établissement de rapports et de suivi (51 700 dollars ; résolution 51/33) ;

xviii) Assistance technique et renforcement des capacités pour faire face aux incidences sur les droits de l'homme des essais nucléaires menés dans les Îles Marshall (27 100 dollars ; résolution 51/35) ;

xix) Détérioration de la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran, en particulier en ce qui concerne les femmes et les enfants (34 000 dollars ; résolution S-35/1) ;

Résolutions adoptées les années précédentes (avant 2022) (110 400 dollars)

xx) Droits de l'homme, démocratie et état de droit (59 000 dollars ; résolution 28/14) ;

xxi) Promotion des droits de l'homme par le sport et l'idéal olympique (12 500 dollars ; résolution 37/18) ;

xxii) Droit au développement (38 900 dollars ; résolution 42/23) ;

c) **Nairobi : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. L'augmentation de 708 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel s'explique par le fait que la sixième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement se tiendra en 2024, conformément à la résolution 73/260 de l'Assemblée générale et à la décision 5/4 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.

Autres changements

2.201 Comme le montrent les tableaux 2.45 1) et 2.47, les changements entraînent une diminution nette de 195 000 dollars. Ils se répartissent comme suit :

a) **Organes directeurs**. La diminution de 195 000 dollars s'explique par le transfert au chapitre 3 (Affaires politiques) des ressources destinées à appuyer le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Les ressources destinées au Comité qui étaient jusqu'à présent inscrites au chapitre 2 du budget-programme sont exclusivement consacrées à la question de la décolonisation et doivent permettre de suivre l'application de la Déclaration. Or, le suivi de l'application de la Déclaration est une activité de fond généralement inscrite au chapitre 3 du

budget-programme, dans le sous-programme 4 (Décolonisation). Le transfert proposé permettra donc de regrouper au chapitre 3 les ressources et les activités de fond menées par le Comité. Le montant de 195 000 dollars se décompose comme suit : 800 dollars au titre des dépenses de représentation ; 111 600 dollars au titre des voyages des représentants ; 37 300 dollars au titre des voyages du personnel ; 22 200 dollars au titre des services contractuels ; 22 100 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement ; 1 000 dollars au titre des fournitures et accessoires ;

b) **New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. La diminution de 8 739 900 dollars au titre des autres dépenses de personnel s'explique par le fait que les ressources demandées pour les services de conférence ont été mieux réparties entre les sous-programmes 2, 3 et 4. Pour planifier et fournir des services de conférence intégrés à l'échelle mondiale, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences complète son effectif de base autorisé en recrutant à temps plein du personnel temporaire pour les réunions à partir des listes de réserve mondiales de personnel linguistique établies en 2021. De plus, pour des périodes de courte durée, il continue de faire appel à des professionnels des langues au moyen de contrats-cadres. L'engagement en vertu d'un contrat-cadre permet l'utilisation la plus rationnelle des ressources pendant les périodes où la charge de travail est élevée, puisque le personnel linguistique n'est rémunéré que les jours où il est tenu de se présenter au travail. Traditionnellement, les ressources affectées aux services de conférence sont prévues au titre du sous-programme 2, puisque la répartition des ressources entre les sous-programmes n'est pas connue au moment de l'établissement du budget, et le Département transfère des fonds en cours d'année, en fonction des besoins, aux sous-programmes 3 et 4. Toutefois, la structure des dépenses est désormais bien établie dans les sous-programmes 3 et 4 et les besoins en ressources peuvent être raisonnablement anticipés sur la base des dépenses de l'année précédente ; il a donc été possible de prévoir les ressources nécessaires et de les répartir de manière proactive entre les sous-programmes 2, 3 et 4 pour 2024. Après une analyse approfondie de l'utilisation des crédits ouverts au titre des sous-programmes 3 et 4 compte tenu des dépenses déclarées pour 2022, la diminution de 8 739 900 dollars au sous-programme 2 et l'augmentation correspondante de 659 600 dollars au sous-programme 3 et de 8 080 300 dollars au sous-programme 4 traduisent une répartition plus précise des ressources entre les sous-programmes 2, 3 et 4 ;

c) **New York : sous-programme 3 (Services de documentation)**. L'augmentation nette de 659 600 dollars se décompose comme suit : une diminution de 167 400 dollars au titre des postes, qui tient à la suppression proposée de deux postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur [agent(e) des services généraux (Autres classes)], comme expliqué à l'annexe III, et une augmentation de 827 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel qui permettra de répartir plus précisément les ressources affectées aux services de conférence entre les sous-programmes 2, 3 et 4, comme expliqué à l'alinéa b) du paragraphe 2.201 ci-dessus ;

d) **New York : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)**. L'augmentation de 8 080 300 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient à une répartition plus précise des ressources affectées aux services de conférence entre les sous-programmes 2, 3 et 4, comme expliqué à l'alinéa b) du paragraphe 2.201 ci-dessus ;

e) **Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. La diminution de 12 400 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement s'explique par la nécessité de transférer des ressources du sous-programme 2 au sous-programme 4 afin de répondre aux besoins opérationnels ;

f) **Genève : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)**. L'augmentation de 12 400 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement s'explique par la nécessité de transférer des ressources du sous-programme 2 au sous-programme 4 afin de répondre aux besoins opérationnels ;

g) **Nairobi : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. La diminution de 25 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel et le transfert d'un montant correspondant au sous-programme 3 au titre des postes s'expliquent par la proposition, sans incidence sur les coûts, qui consiste à reclasser un poste de traducteur(trice) (P-3) pour en faire un poste de réviseur(euse) (P-4) dans le Groupe de langue espagnole relevant du sous-programme 3, comme expliqué à l'alinéa h) du paragraphe 2.201 ci-dessous. Le transfert, à la rubrique Frais généraux de fonctionnement, de ressources précédemment affectées à la rubrique Fournitures et accessoires, pour un montant de 32 100 dollars, permet d'ajuster les ressources nécessaires à l'entretien du matériel de traitement des données et de bureautique ;

h) **Nairobi : sous-programme 3 (Services de documentation)**. L'augmentation de 25 000 dollars au titre des postes s'explique par le reclassement d'un poste de traducteur(trice) (P-3) qui deviendrait un poste de réviseur(euse) (P-4) dans le Groupe de langue espagnole, comme expliqué à l'annexe III du présent rapport.

Ressources extrabudgétaires

2.202 Comme le montrent les tableaux 2.45 2) et 2.46 2), les ressources extrabudgétaires se chiffreraient à 29 118 100 dollars. Elles s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire, serviront essentiellement à fournir des services de traitement de la documentation et d'appui aux réunions aux organisateurs de réunions extrabudgétaires, selon la formule du recouvrement des coûts, dans quatre sites, et permettront également de continuer de financer la Section allemande de traduction, à New York, au moyen de contributions volontaires. Les ressources extrabudgétaires sont placées sous le contrôle du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs et qui joue le rôle de gestionnaire de programme.

2.203 Les ressources affectées aux postes et aux autres objets de dépense serviraient principalement à assurer, dans le cadre d'activités extrabudgétaires, des services de conférence, notamment des services d'appui aux réunions, de publication et de traitement de la documentation, ainsi qu'à améliorer la suite de solutions technologiques développée par le Département et à en assurer la maintenance. Les ressources qu'il est prévu de recevoir pour 2024 font apparaître une diminution de 1 293 500 dollars par rapport aux prévisions pour 2023, qui s'explique principalement par l'achèvement prévu du projet de numérisation financé par des ressources extrabudgétaires, et une réduction nette de 10 postes d'agent(e) local(e) à Nairobi, à savoir le transfert au chapitre 29D [Administration (Nairobi)] de 6 postes d'agent(e) local(e), qui seront intégrés aux services de télécommunications et aux services techniques, et la suppression de 4 postes d'assistant(e) de publication [agent(e) local(e)] dont les titulaires s'occupaient notamment des tirages en offset, des expositions et de l'établissement des devis.

2.204 Les ressources extrabudgétaires comprennent le fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction, créé en 1974 pour financer la publication en allemand des résolutions et décisions de l'Assemblée générale, ainsi que celle d'autres documents officiels de ces organes, et celle des résolutions et décisions du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social. Les ressources provenant du fonds d'affectation spéciale permettent de financer les dépenses afférentes à 10 postes et les frais généraux de fonctionnement correspondants.

Organes directeurs

2.205 Les ressources prévues au titre de cette composante serviront à couvrir les dépenses liées aux organes intergouvernementaux permanents dont les services techniques sont assurés par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. On trouvera dans le tableau 2.48 des informations sur les organes intergouvernementaux permanents, les mandats correspondants et les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire à ce titre. En ce qui concerne le Conseil économique et social, les ressources destinées aux services techniques de secrétariat et aux services de conférence pour les réunions relèvent de la composante Gestion des conférences (New York).

Tableau 2.48
Organes directeurs
(En milliers de dollars des États-Unis)

Organe directeur	*Description*	*Informations supplémentaires*	*2023 (crédits ouverts)*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Assemblée générale	Examine toutes questions ou affaires entrant dans le cadre de la Charte ou se rapportant aux pouvoirs et fonctions de l'un quelconque des organes prévus dans la Charte, et formule des recommandations conformément aux dispositions de la Charte	Mandat : Articles 10 à 17 de la Charte des Nations Unies	189,6	189,6
Conseil de tutelle	Aide l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne le régime international de tutelle	Mandat : Article 7 de la Charte des Nations Unies	–	–
Conseil économique et social	Favorise la coopération internationale dans les domaines économique, social et culturel et coordonne l'action menée en vue d'atteindre les objectifs convenus au niveau international, y compris les objectifs de développement durable	Mandat : Articles 62 à 66 de la Charte des Nations Unies	–	–
Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Se consacre exclusivement à la question de la décolonisation du fait qu'il a été créé dans le but de suivre l'application de la Déclaration	Mandat : Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 1514 (XV)	195,0	–
Total			**384,6**	**189,6**

2.206 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 189 600 dollars et font apparaître une diminution de 195 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 2.201 a) des explications sur les changements proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.49 et la figure 2.XXVII.

Tableau 2.49
Organes directeurs : évolution des ressources financières
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Objets de dépense autres que les postes	325,1	384,6	–	–	(195,0)	(195,0)	(50,7)	189,6
Total	**325,1**	**384,6**	**–**	**–**	**(195,0)**	**(195,0)**	**(50,7)**	**189,6**

Figure 2.XXVII
Organes directeurs : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En milliers de dollars des États-Unis)

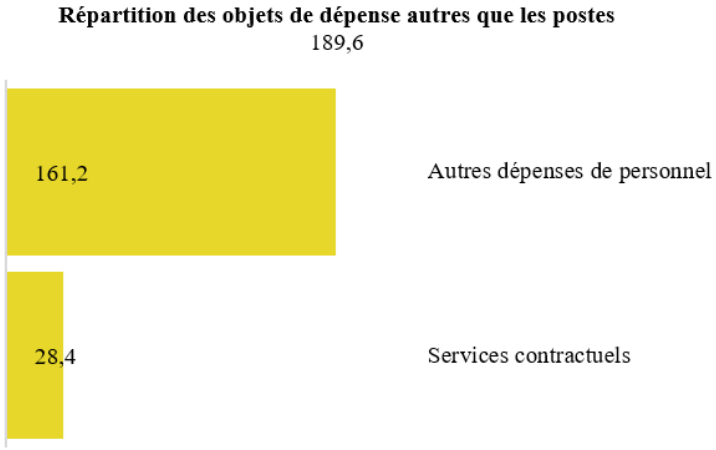

Direction exécutive et administration

2.207 La composante Direction exécutive et administration comprend le Bureau du Secrétaire général adjoint et le Service du protocole et de la liaison. Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences chapeaute toutes les activités et l'administration du Département et représente le Secrétaire général aux réunions ayant un rapport avec les attributions du Département et, selon les besoins, à celles des organes intergouvernementaux et organes d'experts. Il est également chargé d'orienter la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale – laquelle concerne le Siège et les Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi –, en s'employant notamment à gérer les ressources allouées aux services de conférence au Siège et à formuler des orientations générales concernant l'emploi des ressources dont l'administration a été déléguée aux directrices générales des Offices, en vue d'assurer la cohésion et l'efficacité maximales et d'exploiter au mieux les synergies. Il préside la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications.

2.208 Le Service du protocole et de la liaison fournit un appui protocolaire au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et, sur demande, au Président de l'Assemblée générale. Il sert également les dignitaires de haut rang qui participent à des réunions et conférences des Nations Unies, au Siège ou hors Siège. Il inscrit le personnel des missions et les participants aux conférences, assure la liaison avec le pays hôte, les missions permanentes et les missions d'observation et donne des orientations concernant les règles protocolaires en vigueur dans le système des Nations Unies.

2.209 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2019, il a obtenu le renouvellement de la certification ISO 14001 pour ses activités de publication à Genève, à Nairobi et à Vienne. En 2022, il a repris les formalités de certification ISO pour le Siège, après un retard occasionné par la pandémie en 2020.

2.210 On trouvera dans le tableau 2.50 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Département continuera de prendre des mesures pour faire mieux respecter les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion, notamment en planifiant les voyages et en désignant aussi tôt que possible les personnes appelées à voyager, en planifiant l'entrée en fonctions du personnel de façon à pouvoir faire face aux impondérables et en

communiquant avec le personnel et les responsables pour faire mieux connaître les règles. Les cas dans lesquels les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion n'ont pas pu être respectées étaient dus à des circonstances indépendantes de la volonté du Département.

Tableau 2.50
Respect des délais
(En pourcentage)

	2020 (taux effectif)	*2021 (taux effectif)*	*2022 (taux effectif)*	*2023 (taux prévu)*	*2024 (taux prévu)*
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	49	51	58	100	100

2.211 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 3 912 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.51 et dans la figure 2.XXVIII.

Tableau 2.51
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 792,2	3 653,2	–	–	–	–	–	3 653,2
Autres objets de dépense	128,4	259,1	–	–	–	–	–	259,1
Total	**3 920,6**	**3 912,3**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**3 912,3**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	–	–	–	–	–	12
Agents des services généraux et des catégories apparentées		10	–	–	–	–	–	10
Total		**22**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**22**

Figure 2.XXVIII
Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

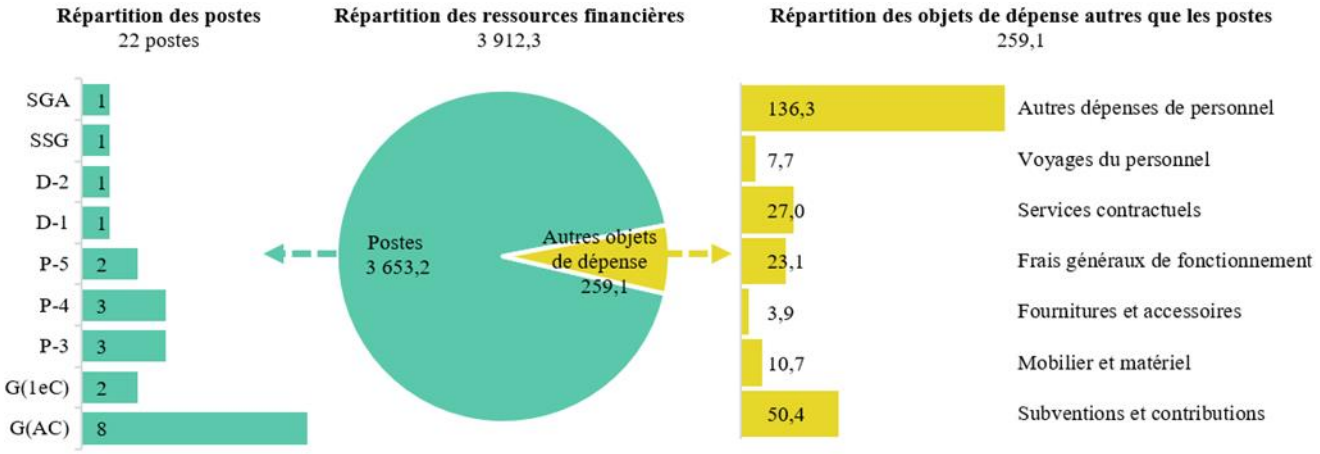

Programme de travail

Sous-programme 1
Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

2.212 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 6 323 100 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.52 et la figure 2.XXIX.

Tableau 2.52
Sous-programme 1 (New York) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	5 956,6	6 188,1	–	–	–	–	–	6 188,1
Autres objets de dépense	18,9	135,0	–	–	–	–	–	135,0
Total	**5 975,5**	**6 323,1**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**6 323,1**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		20	–	–	–	–	–	20
Agents des services généraux et des catégories apparentées		21	–	–	–	–	–	21
Total		**41**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**41**

Figure 2.XXIX
Sous-programme 1 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

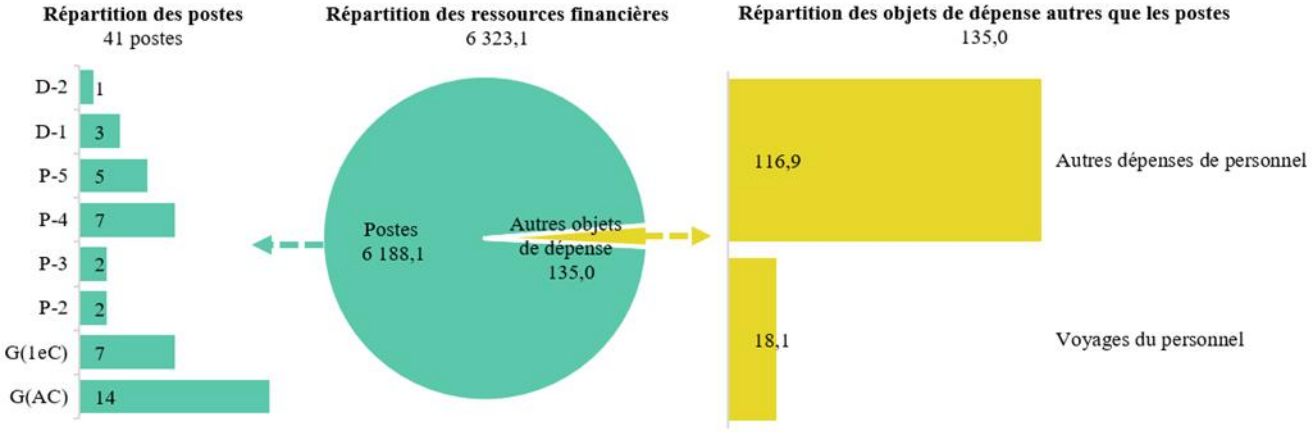

Gestion des conférence (New York)

Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence

2.213 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 8 619 000 dollars et font apparaître une diminution nette de 9 098 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 2.199 a), 2.200 a) et 2.201 b) des explications sur les changements proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.53 et la figure 2.XXX.

Tableau 2.53
Sous-programme 2 (New York) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	5 875,9	5 725,3	–	–	–	–	–	5 725,3
Autres objets de dépense	124,8	11 992,4	(2 447,6)	2 088,8	(8 739,9)	(9 098,7)	(75,9)	2 893,7
Total	**6 000,7**	**17 717,7**	**(2 447,6)**	**2 088,8**	**(8 739,9)**	**(9 098,7)**	**(51,4)**	**8 619,0**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		14	–	–	–	–	–	14
Agents des services généraux et des catégories apparentées		32	–	–	–	–	–	32
Total		**46**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**46**

Figure 2.XXX
Sous-programme 2 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

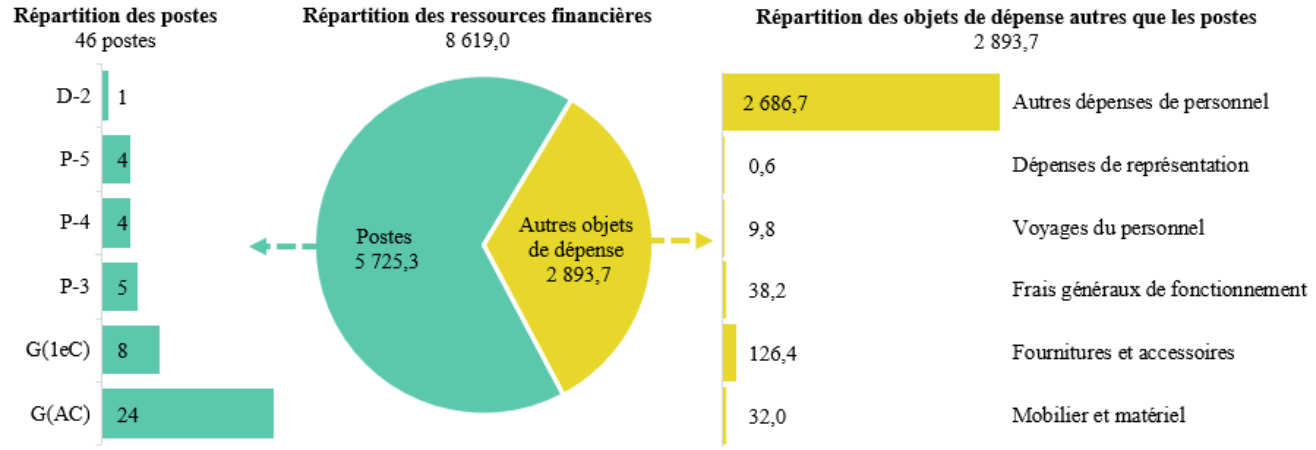

Ressources extrabudgétaires

2.214 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 306 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire chargé de la planification et de la coordination des services de conférence pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

Sous-programme 3
Services de documentation

2.215 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 92 125 600 dollars et font apparaître une augmentation de 659 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 2.201 c) des explications sur les changements proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.54 et la figure 2.XXXI.

Tableau 2.54
Sous-programme 3 (New York) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	78 221,3	85 484,5	–	–	(167,4)	(167,4)	(0,2)	85 317,1
Autres objets de dépense	4 848,7	5 981,5	–	–	827,0	827,0	13,8	6 808,5
Total	**83 070,0**	**91 466,0**	**–**	**–**	**659,6**	**659,6**	**0,7**	**92 125,6**

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		355	–	–	–	–	–	355
Agents des services généraux et des catégories apparentées		153	–	–	(2)	(2)	(1,0)	151
Total		**508**	**–**	**–**	**(2)**	**(2)**	**(0,4)**	**506**

Figure 2.XXXI
Sous-programme 3 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

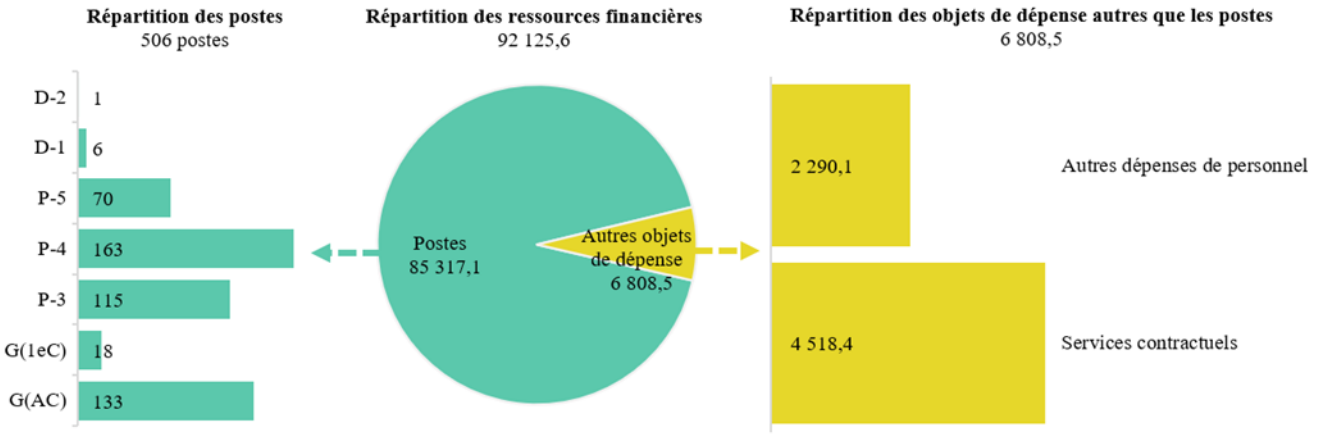

Ressources extrabudgétaires

2.216 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 2 807 000 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à doter la Section allemande de traduction des ressources dont elle a besoin, comme expliqué au paragraphe 2.204, ainsi qu'à compléter l'effectif de base lorsque la charge de travail est élevée, notamment à assurer des services de documentation pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication

2.217 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 57 836 200 dollars et font apparaître une augmentation de 8 080 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 2.201 d) des explications sur les changements proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.55 et la figure 2.XXXII.

Tableau 2.55
Sous-programme 4 (New York) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	46 889,9	48 320,8	–	–	–	–	–	48 320,8
Autres objets de dépense	8 245,3	1 435,1	–	–	8 080,3	8 080,3	563,0	9 515,4
Total	**55 135,2**	**49 755,9**	**–**	**–**	**8 080,3**	**8 080,3**	**16,2**	**57 836,2**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		201	–	–	–	–	–	201
Agents des services généraux et des catégories apparentées		87	–	–	–	–	–	87
Total		**288**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**288**

Figure 2.XXXII
Sous-programme 4 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

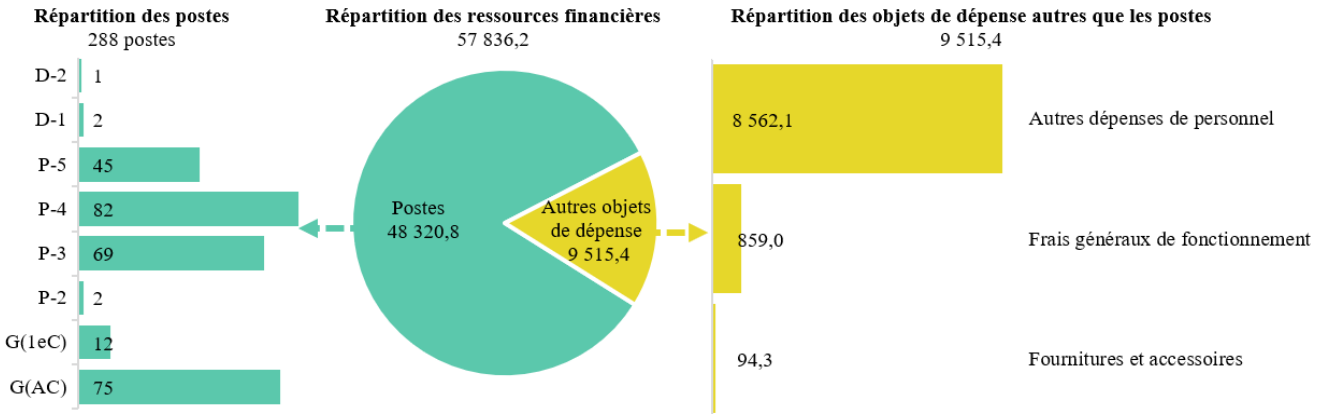

Ressources extrabudgétaires

2.218 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 170 000 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à assurer des services d'interprétation et des services de publication, de reproduction et de distribution pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Les ressources qu'il est prévu de recevoir pour 2024 font apparaître une diminution de 1 126 600 dollars par rapport aux prévisions pour 2023, qui s'explique par l'achèvement prévu du projet de numérisation.

Gestion des conférences (Genève)

Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence

2.219 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 38 484 200 dollars et font apparaître une diminution nette de 1 574 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 2.199 c), 2.200 b) et 2.201 e) des explications sur les changements proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.56 et dans la figure 2.XXXIII.

Tableau 2.56
Sous-programme 2 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	9 867,0	9 956,1	–	–	–	–	–	9 956,1
Autres objets de dépense	6 285,3	30 102,7	(4 573,0)	3 010,8	(12,4)	(1 574,6)	(5,2)	28 528,1
Total	**16 152,3**	**40 058,8**	**(4 573,0)**	**3 010,8**	**(12,4)**	**(1 574,6)**	**(3,9)**	**38 484,2**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		18	–	–	–	–	–	18
Agents des services généraux et des catégories apparentées		50	–	–	–	–	–	50
Total		**68**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**68**

Figure 2.XXXIII
Sous-programme 2 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

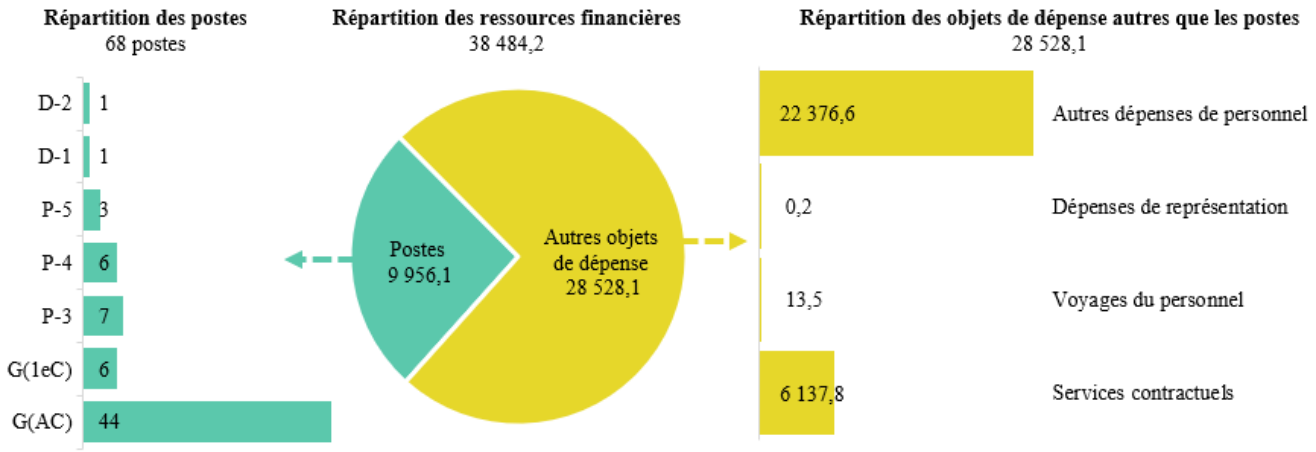

Ressources extrabudgétaires

2.220 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 1 880 400 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire pour les réunions chargé d'assurer des services de coordination des séances pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires, notamment les réunions portant sur les conventions relatives au désarmement suivantes : Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Convention sur certaines armes classiques, Convention sur les armes à sous-munitions et Convention sur les armes biologiques.

Sous-programme 3
Services de documentation

2.221 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 54 322 700 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.57 et la figure 2.XXXIV.

Tableau 2.57
Sous-programme 3 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	51 179,1	54 322,7	–	–	–	–	–	54 322,7
Autres objets de dépense	4 504,3	–	–	–	–	–	–	–
Total	**55 683,4**	**54 322,7**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**54 322,7**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		205	–	–	–	–	–	205
Agents des services généraux et des catégories apparentées		119	–	–	–	–	–	119
Total		**324**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**324**

Figure 2.XXXIV
Sous-programme 3 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(Nombre de postes)

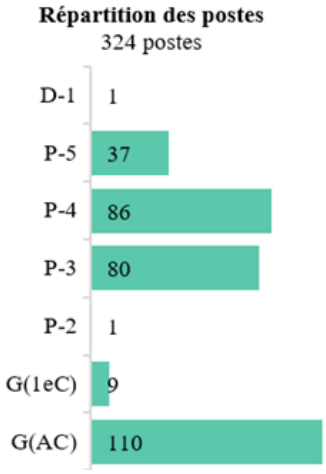

Ressources extrabudgétaires

2.222 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 980 000 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire pour les réunions chargé d'assurer des services de documentation pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires, notamment les réunions portant sur les conventions relatives au désarmement suivantes : Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Convention sur certaines armes classiques, Convention sur les armes à sous-munitions et Convention sur les armes biologiques.

Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication

2.223 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 29 626 800 dollars et font apparaître une augmentation de 12 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 2.201 f) des explications sur les changements proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.58 et la figure 2.XXXV.

Tableau 2.58
Sous-programme 4 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	30 453,7	28 996,6	–	–	–	–	–	28 996,6
Autres objets de dépense	8 025,7	617,8	–	–	12,4	12,4	2,0	630,2
Total	**38 479,4**	**29 614,4**	**–**	**–**	**12,4**	**12,4**	**0,0**	**29 626,8**

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		109	–	–	–	–	–	109
Agents des services généraux et des catégories apparentées		59	–	–	–	–	–	59
Total		**168**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**168**

Figure 2.XXXV
Sous-programme 4 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

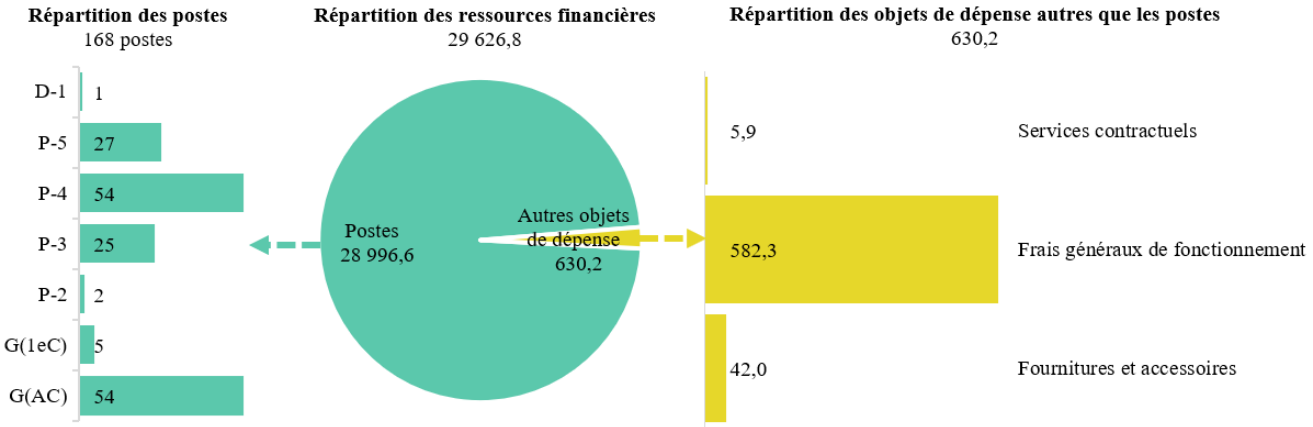

Ressources extrabudgétaires

2.224 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 3 851 700 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire pour les réunions chargé d'assurer des services d'interprétation et des services de publication, de reproduction et de distribution pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires, notamment les réunions portant sur les conventions relatives au désarmement suivantes : Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Convention sur certaines armes classiques, Convention sur les armes à sous-munitions et Convention sur les armes biologiques.

Gestion des conférences (Vienne)

2.225 Dans sa résolution 49/237, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à la mise en place de services de conférence unifiés au Centre international de Vienne, qui seraient administrés par l'Organisation des Nations Unies. En conséquence, le Service de la gestion des conférences fournit des services non seulement à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, mais aussi à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Aux termes du mémorandum d'accord signé entre les organisations ayant leurs bureaux au Centre international de Vienne, l'AIEA fournit à tous ces organismes des services d'impression.

2.226 Pour 2024, les services à fournir à ceux des organismes clients indiqués ci-dessus qui ne relèvent pas du Secrétariat de l'ONU représenteront, dans le volume de travail, environ 26 % des services d'interprétation, 24 % du service des séances et 8 % des services de documentation (traduction, édition et mise en page).

Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies

2.227 Le montant des ressources à inscrire au budget-programme de l'ONU au titre des services de conférence à Vienne représente la part à la charge de l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le montant global des ressources budgétaires afférentes aux services de conférence unifiés, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces services, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions qui suivent se rapportent donc à la fois au montant global des ressources budgétaires afférentes aux services unifiés, qui englobe les sommes à rembourser par les organismes ne relevant pas du Secrétariat, et à la part à la charge de l'ONU, comme indiqué dans le tableau 2.59.

Tableau 2.59
Programme de travail (Vienne) : évolution des besoins (budget global et part à la charge de l'ONU)
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2022	*2023*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Services de conférence (Vienne) (budget global)	28 780,7	31 305,2	30 283,8
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 693,3	5 142,4	5 142,4
Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies	**27 087,4**	**26 162,8**	**25 141,4**

2.228 Comme indiqué dans le tableau 2.59, le montant à inscrire au budget ordinaire pour 2024 est estimé à 25 141 400 dollars.

Services de conférence (Vienne) (budget global)

Tableau 2.60
Évolution des ressources financières, par sous-programme
(En milliers de dollars des États-Unis)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Programme de travail								
2. Planification et coordination des services de conférence	5 479,7	5 861,1	(416,7)	–	295,5	(121,2)	(2,1)	5 739,9
3. Services de documentation	13 669,3	15 118,0	(247,5)	–	(183,6)	(431,1)	(2,9)	14 686,9

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
4. Services d'appui aux réunions et de publication	9 631,7	10 326,1	(357,2)	–	(111,9)	(469,1)	(4,5)	9 857,0
Total	**28 780,7**	**31 305,2**	**(1 021,4)**	**–**	**–**	**(1 021,4)**	**(3,3)**	**30 283,8**

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources, Vienne (budget global)

Ajustements techniques

2.229 Comme le montre le tableau 2.60, les changements entraînent une diminution de 1 021 400 dollars au titre des sous-programmes 2, 3 et 4, qui s'explique comme suit :

a) **Vienne : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. La diminution de 416 700 dollars tient au non-renouvellement, pour 2024, de crédits ouverts pour 2023 pour la planification et la coordination de services de conférence liés à la résolution 75/282 de l'Assemblée générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles ;

b) **Vienne : sous-programme 3 (Services de documentation)**. La diminution de 247 500 dollars tient au non-renouvellement, pour 2024, de crédits ouverts pour 2023 pour les services de documentation liés à la résolution 75/282 de l'Assemblée ;

c) **Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)**. La diminution de 357 200 dollars tient au non-renouvellement, pour 2024, de crédits ouverts pour 2023 pour les services d'interprétation liés à la résolution 75/282 de l'Assemblée.

Autres changements

2.230 Comme indiqué dans le tableau 2.60, des changements sans incidence sur les coûts touchent les sous-programmes 2, 3 et 4, comme suit :

a) **Vienne : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. L'augmentation de 295 500 dollars est liée au transfert proposé d'un poste d'assistant(e) à la gestion des documents [agent(e) des services généraux (Autres classes)], d'un poste d'assistant(e) à la distribution des documents [agent(e) des services généraux (Autres classes)] et d'un poste d'assistant(e) principal(e) au service des séances [agent(e) des services généraux (1re classe)] du sous-programme 4, comme expliqué à l'annexe III ;

b) **Vienne : sous-programme 3 (Services de documentation)**. La diminution nette de 183 600 dollars est liée à la perte par transfert de cinq postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur [agent(e) des services généraux (Autres classes)] au sous-programme 4 et au gain par transfert de trois postes d'assistant(e) à la gestion des documents [agent(e) des services généraux (Autres classes)] du sous-programme 4, comme expliqué à l'annexe III ;

c) **Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)**. La diminution nette de 111 900 dollars est liée à la perte par transfert d'un poste d'assistant(e) à la gestion des documents [agent(e) des services généraux (Autres classes)], d'un poste d'assistant(e) à la distribution des documents [agent(e) des services généraux (Autres classes)] et d'un poste d'assistant(e) principal(e) au service des séances [agent(e) des services généraux (1re classe)] au sous-programme 2 ainsi que de trois postes d'assistant(e) à la gestion des documents [agent(e) des services généraux (Autres classes)] au sous-programme 3 et au gain par transfert de cinq postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur

[agent(e) des services généraux (Autres classes)] du sous-programme 3, comme expliqué à l'annexe III.

Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence

2.231 Les ressources (montant global) qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 5 739 900 dollars et font apparaître une diminution nette de 121 200 dollars par rapport aux ressources approuvées pour 2023. On trouvera aux paragraphes 2.229 a) et 2.230 a) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.61 et la figure 2.XXXVI.

Tableau 2.61
Sous-programme 2 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 591,6	3 452,0	–	–	295,5	295,5	8,6	3 747,5
Autres objets de dépense	1 888,1	2 409,1	(416,7)	–	–	(416,7)	(17,3)	1 992,4
Total	**5 479,7**	**5 861,1**	**(416,7)**	**–**	**295,5**	**(121,2)**	**(2,1)**	**5 739,9**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	–	–	–	–	–	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées		22	–	–	3	3	–	25
Total		**30**	**–**	**–**	**3**	**3**	**–**	**33**

Figure 2.XXXVI
Sous-programme 2 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts) (budget global)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

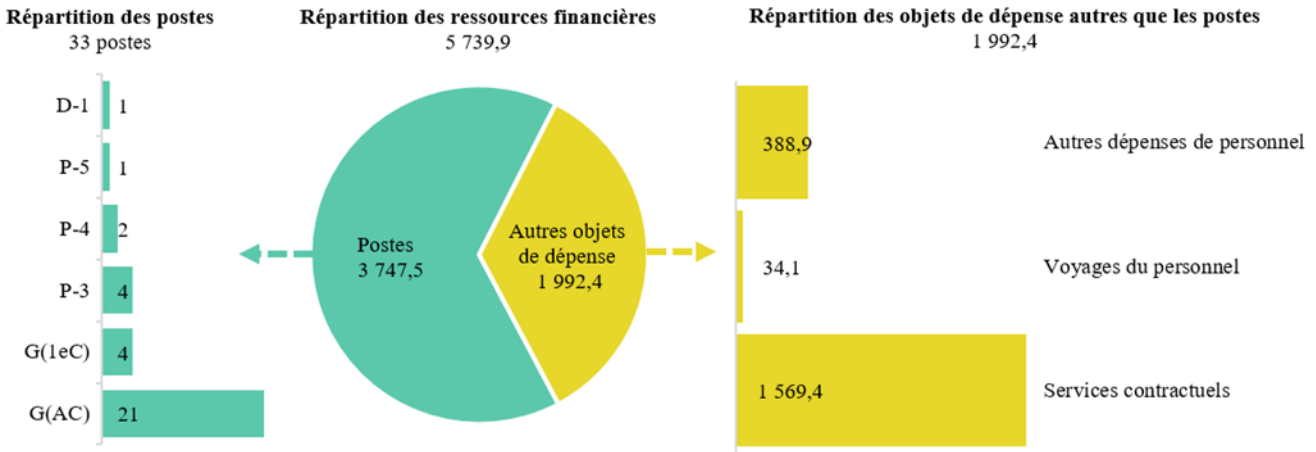

Ressources extrabudgétaires

2.232 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 100 000 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire chargé d'assurer le service des séances.

Sous-programme 3
Services de documentation

2.233 Les ressources (montant global) qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 14 686 900 dollars et font apparaître une diminution de 431 100 dollars par rapport aux ressources approuvées pour 2023. On trouvera aux paragraphes 2.229 b) et 2.230 b) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.62 et la figure 2.XXXVII.

Tableau 2.62
Sous-programme 3 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	12 715,2	12 824,3	–	–	(183,6)	(183,6)	(1,4)	12 640,7
Autres objets de dépense								
Autres dépenses de personnel	954,1	2 293,7	(247,5)	–	–	(247,5)	(10,8)	2 046,2
Total	**13 669,3**	**15 118,0**	**(247,5)**	**–**	**(183,6)**	**(431,1)**	**(2,9)**	**14 686,9**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		49	–	–	–	–	–	49
Agents des services généraux et des catégories apparentées		46	–	–	(2)	(2)	–	44
Total		**95**	**–**	**–**	**(2)**	**(2)**	**–**	**93**

Figure 2.XXXVII
Sous-programme 3 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts) (budget global)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

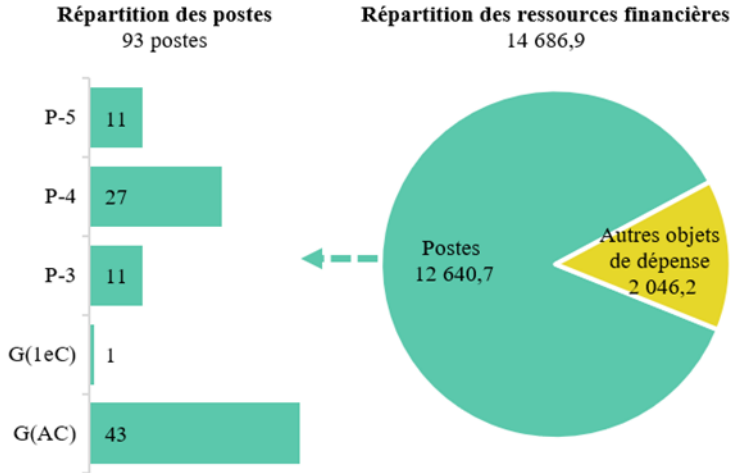

Ressources extrabudgétaires

2.234 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 1 000 000 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire et à des services contractuels pour assurer des services de documentation.

Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication

2.235 Les ressources (montant global) qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 9 857 000 dollars et font apparaître une diminution de 469 100 dollars par rapport aux ressources approuvées pour 2023. On trouvera aux paragraphes 2.229 c) et 2.230 c) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.63 et la figure 2.XXXVIII.

Tableau 2.63
Sous-programme 4 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	7 606,4	8 059,3	–	–	(111,9)	(111,9)	(1,4)	7 947,4
Autres objets de dépense	2 025,3	2 266,8	(357,2)	–	–	(357,2)	(15,8)	1 909,6
Total	**9 631,7**	**10 326,1**	**(357,2)**	**–**	**(111,9)**	**(469,1)**	**(4,5)**	**9 857,0**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		31	–	–	–	–	–	31

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		27	–	–	(1)	(1)	–	26
Total		**58**	**–**	**–**	**(1)**	**(1)**	**–**	**57**

Figure 2.XXXVIII
Sous-programme 4 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts) (budget global)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

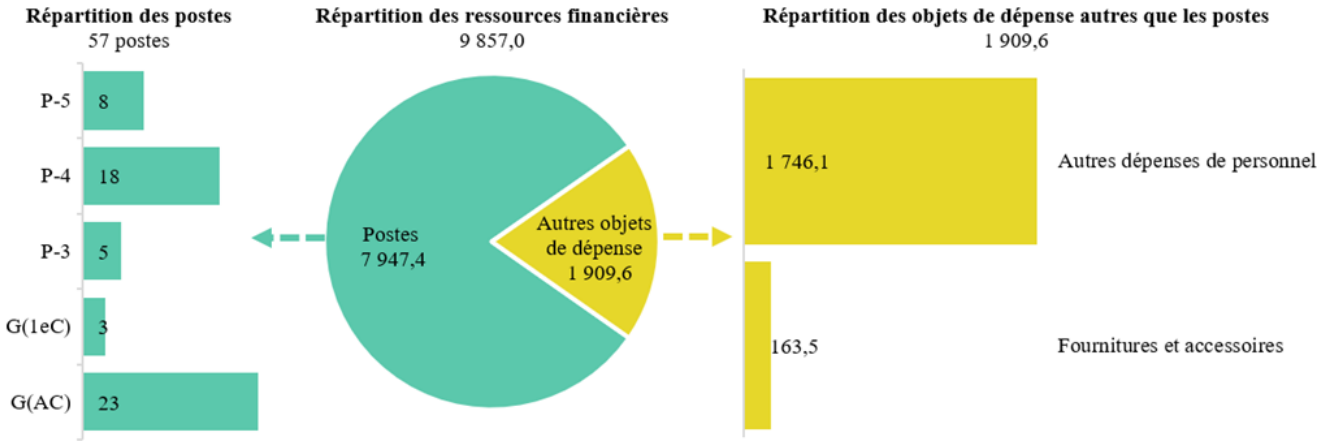

Ressources extrabudgétaires

2.236 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 400 000 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire chargé d'assurer des services d'interprétation.

Gestion des conférences (Nairobi)

Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence

2.237 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 3 341 100 dollars et font apparaître une augmentation nette de 683 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 2.200 c) et 2.201 g) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.64 et la figure 2.XXXIX.

Tableau 2.64
Sous-programme 2 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 162,1	1 201,8	–	–	–	–	–	1 201,8
Autres objets de dépense	411,5	1 456,3	–	708,0	(25,0)	683,0	46,9	2 139,3
Total	**1 573,6**	**2 658,1**	**–**	**708,0**	**(25,0)**	**683,0**	**25,7**	**3 341,1**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		6	–	–	–	–	–	6
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
Total		**9**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**9**

Figure 2.XXXIX
Sous-programme 2 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

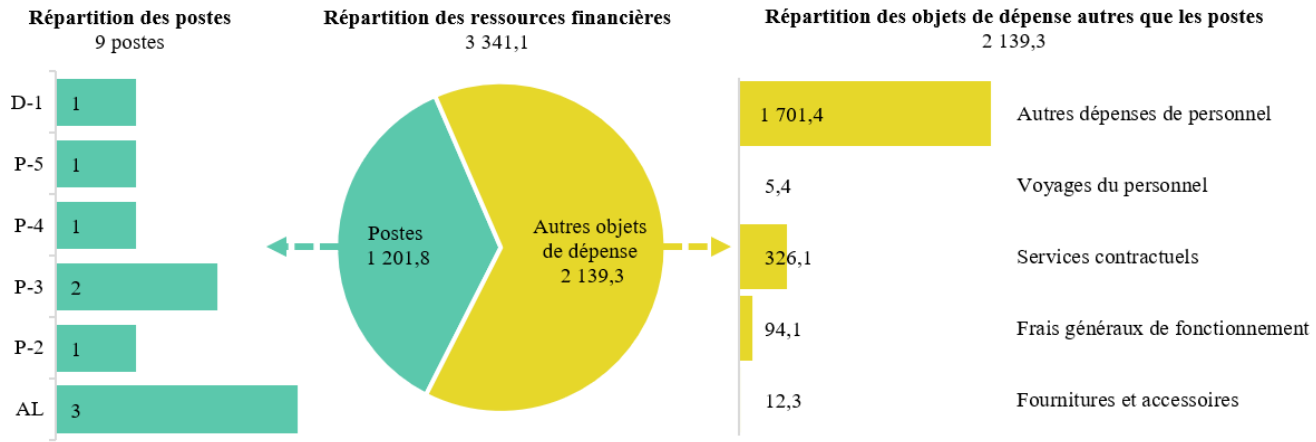

Ressources extrabudgétaires

2.238 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 2 393 600 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services de planification et de coordination des réunions et de la documentation moyennant remboursement. La diminution de 30 000 dollars s'explique principalement par le transfert de six postes d'agent(e) local(e), précédemment rattachés aux services techniques du sous-programme, qui seront intégrés aux services de télécommunications et aux services techniques du chapitre 29D [Administration (Nairobi)], l'objectif étant d'harmoniser et de centraliser l'ensemble des fonctions des services audiovisuelles techniques nécessaires aux services de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi. Par ailleurs, un emploi de temporaire (P-4) sera transféré du sous-programme 2 au sous-programme 3, à l'appui des services de documentation, et déclassé à P-3,

un poste d'agent(e) local(e) sera transféré du sous-programme 2 à la composante Appui au programme et un poste d'agent(e) local(e) sera transféré du sous-programme 4 au sous-programme 2.

Sous-programme 3
Services de documentation

2.239 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 4 354 300 dollars et font apparaître une augmentation de 25 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 2.201 h) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.65 et la figure 2.XL.

Tableau 2.65
Sous-programme 3 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 541,7	4 329,3	–	–	25,0	25,0	–	4 354,3
Autres objets de dépense	409,9	–	–	–	–	–	–	–
Total	**3 951,6**	**4 329,3**	**–**	**–**	**25,0**	**25,0**	**–**	**4 354,3**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		22	–	–	–	–	–	22
Agents des services généraux et des catégories apparentées		6	–	–	–	–	–	6
Total		**28**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**28**

Figure 2.XL
Sous-programme 3 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(Nombre de postes)

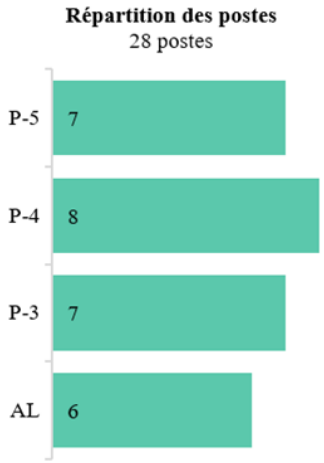

Ressources extrabudgétaires

2.240 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 2 962 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services de documentation moyennant remboursement.

Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication

2.241 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 4 043 800 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.66 et la figure 2.XLI.

Tableau 2.66
Sous-programme 4 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 243,6	4 043,8	–	–	–	–	–	4 043,8
Autres objets de dépense	226,2	–	–	–	–	–	–	–
Total	**3 469,8**	**4 043,8**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**4 043,8**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		21	–	–	–	–	–	21
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
Total		**24**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**24**

Figure 2.XLI
Sous-programme 4 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(Nombre de postes)

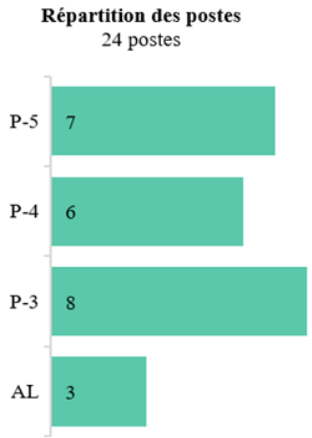

Ressources extrabudgétaires

2.242 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 4 788 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services d'appui aux réunions et de publication moyennant remboursement. La diminution prévue de 74 400 dollars s'explique principalement par la suppression de quatre postes d'assistant(e) de publication [agent(e) local(e)], dont les titulaires s'occupaient notamment des tirages en offset et des expositions, et par le transfert d'un poste d'agent(e) local(e) du sous-programme 4 au sous-programme 2.

Appui au programme

2.243 L'appui au programme est assuré par le Service administratif du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, à New York, ainsi que par le Service central de l'innovation et de l'analyse des données, qui fournit des solutions de gestion des conférences aux quatre centres de conférence et aux entités des Nations Unies. Ces entités bénéficient en outre des technologies de pointe que le Département met au point pour favoriser la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale. Doté d'un poste de chef de service (D-1) depuis le 1er janvier 2023, le Service central de l'innovation et de l'analyse des données regroupe l'Équipe technique centrale, à Vienne, qui assure la maintenance des produits informatiques pour le Département et les entités clientes des Nations Unies, et la Section de l'analyse de gestion, à New York, qui offre ses services aux clients établis dans cette ville. Comme le Service sera chargé de rationaliser et de simplifier toutes les activités d'appui opérationnel et le portefeuille technologique et de mettre la gestion des données au service de la prise de décision et du dispositif de délégation des pouvoirs, à partir de 2024, dans le cadre de la composante, on donnera des orientations au Groupe des technologies de l'information et de l'analyse fonctionnelle et à la Section de l'évaluation, de l'analyse et du suivi, basés à Genève, qui concourent au développement de l'application Indico.UN et de l'outil d'analyse des données gData à l'appui de la gestion des conférences et des capacités de suivi et de contrôle, dans la limite des pouvoirs qui leur sont délégués, tout en offrant leurs services aux entités locales, et au Groupe des technologies de l'information, basé à Nairobi, qui offre ses services localement.

2.244 Le Groupe des technologies de l'information et de l'analyse fonctionnelle, à Genève, et le Groupe des technologies de l'information, à Nairobi, sont chargés de la maintenance et de l'amélioration des solutions informatiques centralisées et des outils informatiques locaux qui sont essentiels à une gestion efficace et rationnelle des conférences, ainsi que de l'appui technique connexe : leurs activités sont axées sur les priorités stratégiques et les besoins opérationnels du Département et visent à aider celui-ci à s'acquitter de son mandat.

2.245 L'Équipe technique centrale de Vienne se compose de fonctionnaires dont les capacités et le savoir-faire sont étayés par du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et des vacataires ayant des compétences techniques. Elle assure la maintenance des produits informatiques du Département dans les trois grands domaines que sont les réunions, la documentation et la traduction. Les systèmes eAPG, gMeets et gDoc, dont l'Équipe assure le développement et la maintenance, font partie des solutions de gestion des conférences, et gText facilite le traitement de la documentation.

2.246 La Section de l'analyse de gestion de New York continuera d'analyser les besoins en vue de simplifier les procédures. Forte de ces analyses, elle continuera de concevoir, de développer et de mettre en service des solutions informatiques novatrices à l'intention des délégations à New York, d'en assurer la maintenance et de répondre de manière agile, rapide et efficace aux besoins des États Membres en leur proposant des plateformes informatiques modernes telles que la version en ligne du Journal des Nations Unies et le portail e-deleGATE.

2.247 Le Service administratif fournit des services centralisés d'appui administratif et des orientations en matière de planification des ressources, de gestion des ressources humaines, de gestion financière, de gestion des contrats, de gestion des fonds d'affectation spéciale et d'administration générale. Dans le contexte de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, il est chargé

de normaliser et d'harmoniser les méthodes administratives et budgétaires et les méthodes de recouvrement des coûts des quatre centres de conférence et de coordonner la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, l'organisation de la relève, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et la gestion de la performance.

2.248 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 17 971 400 dollars et font apparaître une augmentation de 210 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 2.199 b) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.67 et la figure 2.XLII.

Tableau 2.67
Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	7 785,9	8 201,2	210,0	–	–	210,0	2,6	8 411,2
Autres objets de dépense	9 501,9	9 560,2	–	–	–	–	–	9 560,2
Total	**17 287,8**	**17 761,4**	**210,0**	**–**	**–**	**210,0**	**1,3**	**17 971,4**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		24	–	–	–	–	–	24
Agents des services généraux et des catégories apparentées		42	–	–	–	–	–	42
Total		**66**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**66**

Figure 2.XLII
Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

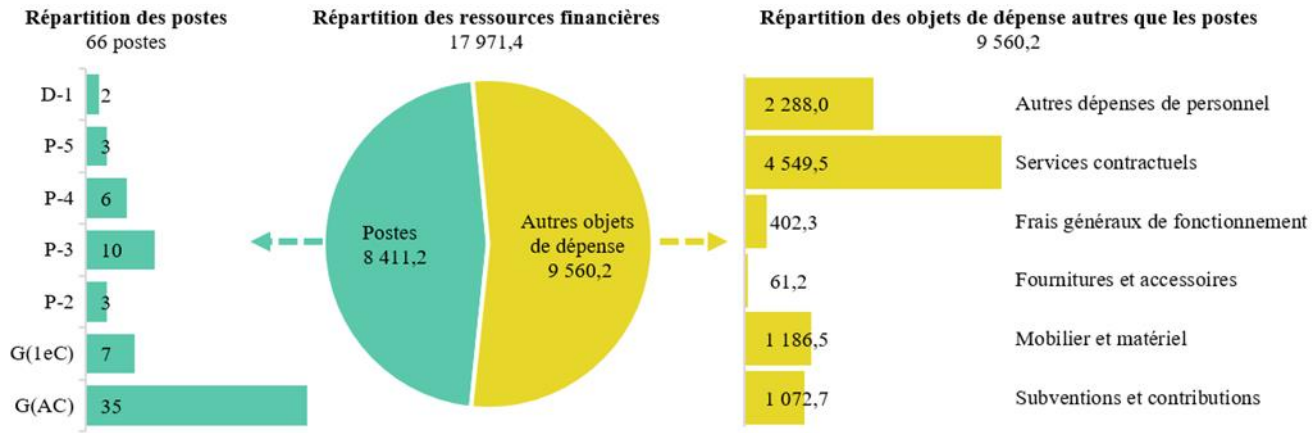

Ressources extrabudgétaires

2.249 **New York**. Le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 5 847 900 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir les services informatiques et l'appui administratif nécessaires pour proposer des services aux clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

2.250 **Nairobi**. Le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 1 630 000 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services d'appui aux réunions, de documentation et de publication moyennant remboursement. L'augmentation de 49 200 dollars par rapport aux prévisions pour 2023 s'explique principalement par le transfert d'un poste d'agent(e) local(e) du sous-programme 2 à la composante Appui au programme, ce qui permettra de garantir l'efficacité de la planification des acquisitions et de la gestion des actifs.

Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies : services d'appui informatique (Vienne)

2.251 Le montant des ressources à inscrire au budget-programme de l'ONU au titre des services d'appui informatique pour les services de conférence à Vienne représente la part à la charge de l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le montant global des ressources budgétaires afférentes aux services de conférence unifiés, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces services, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions qui suivent se rapportent donc à la fois au montant global des ressources budgétaires afférentes aux services unifiés, qui englobe les sommes à rembourser par les organismes ne relevant pas du Secrétariat, et à la part à la charge de l'ONU, comme indiqué dans le tableau 2.68.

Tableau 2.68
Services d'appui informatique (Vienne) : évolution des ressources nécessaires (budget global et part à la charge de l'ONU)
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2022	*2023*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Services de conférence (Vienne) (budget global)	1 154,3	1 385,6	1 385,6
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	40,2	312,9	312,9
Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies	**1 114,1**	**1 072,7**	**1 072,7**

2.252 Comme le montre le tableau 2.68, les ressources à inscrire au budget ordinaire pour 2024 sont estimées à 1 072 700 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023.

Ressources nécessaires (budget global) : services d'appui informatique (Vienne)

2.253 Les ressources (montant global) qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 1 385 600 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux ressources approuvées pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.69 et la figure 2.XLIII.

Tableau 2.69
Services d'appui informatique (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	299,2	275,4	–	–	–	–	–	275,4
Autres objets de dépense	855,1	1 110,2	–	–	–	–	–	1 110,2
Total	**1 154,3**	**1 385,6**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**1 385,6**
Postes, par catégorie								
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
Total		**3**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**3**

Figure 2.XLIII
Informatique (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts) (budget global)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

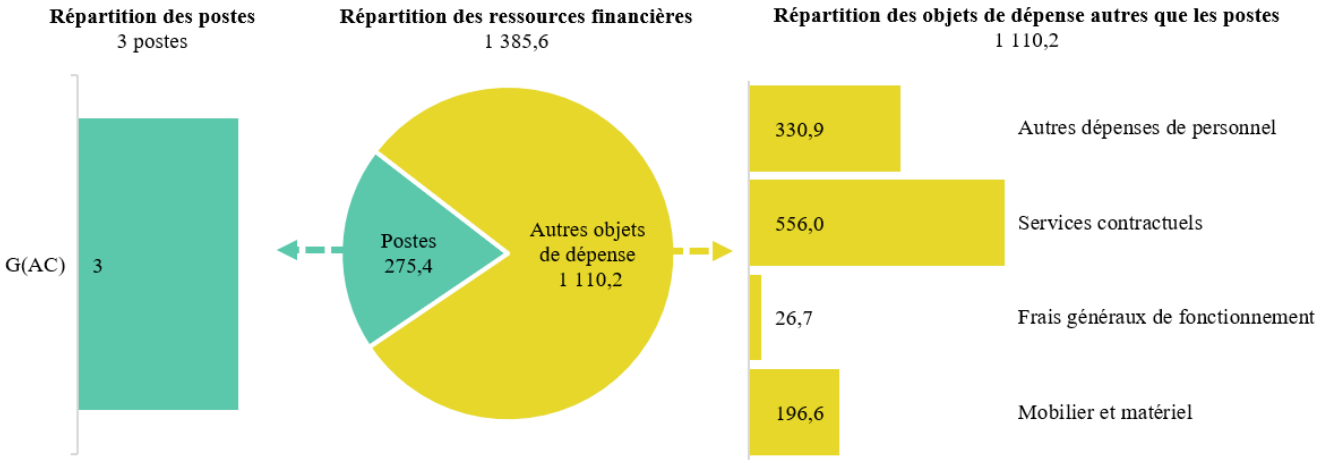

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2024

New York : On trouvera ci-après deux organigrammes montrant la structure du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

Justification des changements proposés

Le changement proposé consisterait à créer un Service central de l'innovation et de l'analyse des données, qui regrouperait la Section de l'analyse de gestion de New York et l'Équipe technique centrale de Vienne et serait dirigé par un (une) chef (Services de conférence) (D-1). Le Service aurait pour fonction de gérer et de superviser les technologies innovantes de gestion des données qui permettent la planification et la gestion intégrées des conférences de manière centralisée. Le (la) chef du Service fournirait également des orientations au Groupe des technologies de l'information et de l'analyse fonctionnelle de Genève et au Groupe des technologies de l'information de Nairobi.

Les efforts déployés par le Département ces dernières années pour s'améliorer et innover ont abouti à la mise au point de plates-formes informatiques efficaces et efficientes (application de gestion des services d'interprète, système gMeets, gDoc, gText) et d'outils novateurs axés sur les services aux États Membres et aux organisateurs de réunions (e-deleGATE, *Journal des Nations Unies* et Indico.UN). Le recours aux technologies permet de rationaliser la planification, la répartition, la gestion et le contrôle des ressources linguistiques dans les quatre centres de conférence et d'assurer la continuité des activités pendant les périodes de perturbation. La demande de services de conférence et la complexité de leur prestation ne cessant d'augmenter, il est de plus en plus important de tirer parti des technologies les plus récentes et d'adapter les méthodes de travail pour exécuter le mandat principal du Département, qui est de fournir dans les délais prévus des services de gestion des conférences de haute qualité, économiques, durables et accessibles. En outre, l'intégration des logiciels de gestion des conférences aux systèmes institutionnels demandée par l'Assemblée générale dans le prolongement de la stratégie Informatique et communications suppose de gérer ces ressources différemment. Afin de parvenir à une véritable gestion intégrée et harmonisée des centres de conférence et d'intégrer les logiciels de gestion des conférences aux systèmes institutionnels, il est proposé de centraliser l'architecture et la gouvernance des ressources actuellement dispersées dans les multiples unités organisationnelles des divers centres.

Nairobi : On trouvera ci-après deux organigrammes montrant la structure de la Division des services de conférence.

Justification des changements proposés

Le changement proposé consisterait à transférer les services techniques du sous-programme 2 pour les intégrer aux services de télécommunication et services techniques du sous-chapitre 29D [Administration (Nairobi)], l'objectif étant d'harmoniser et de centraliser l'ensemble des fonctions audiovisuelles techniques nécessaires aux services de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi.

A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (New York)

Organigramme et répartition des postes pour 2023

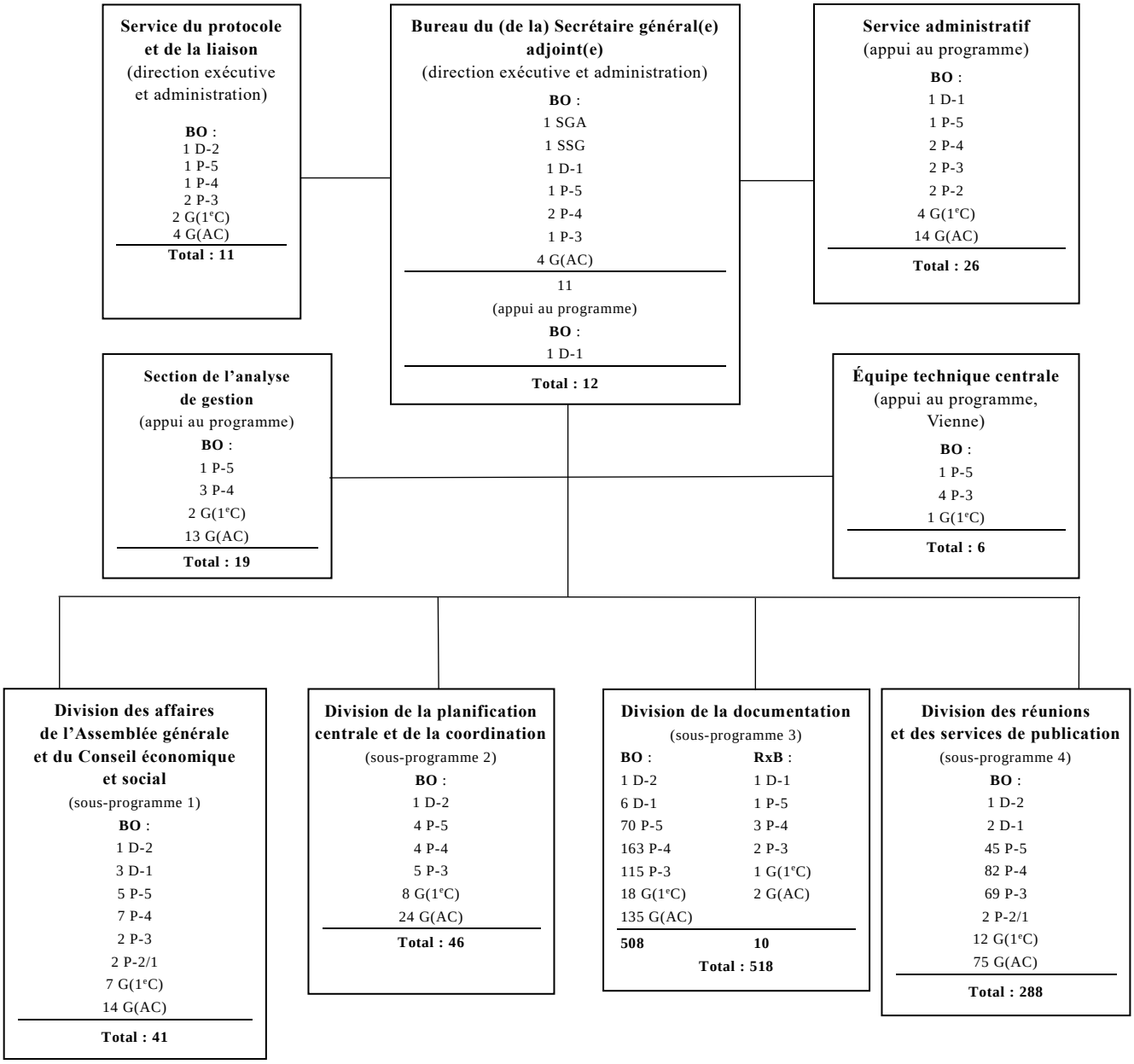

Organigramme et répartition des postes pour 2024

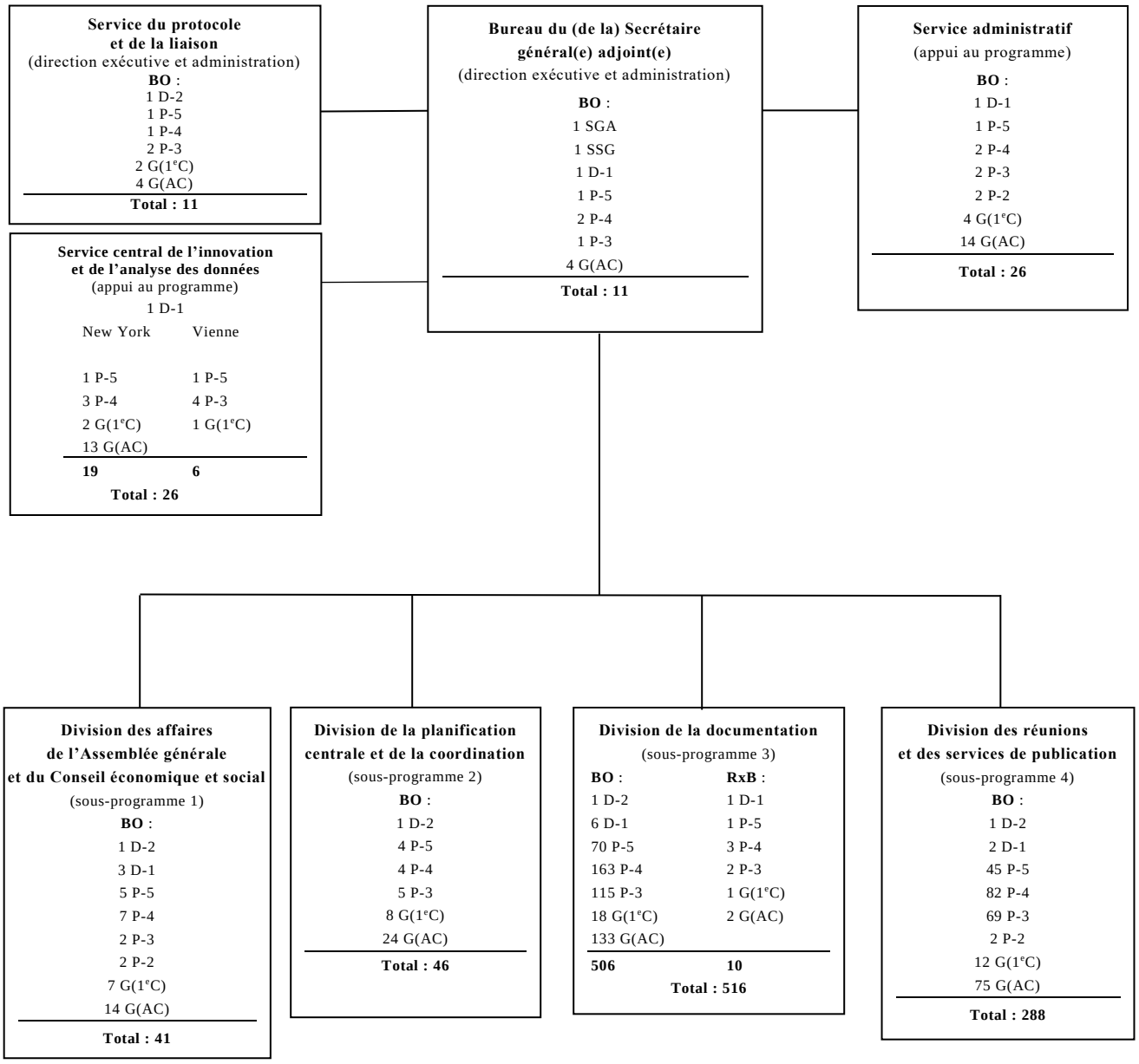

B. Division de la gestion des conférences (Genève)

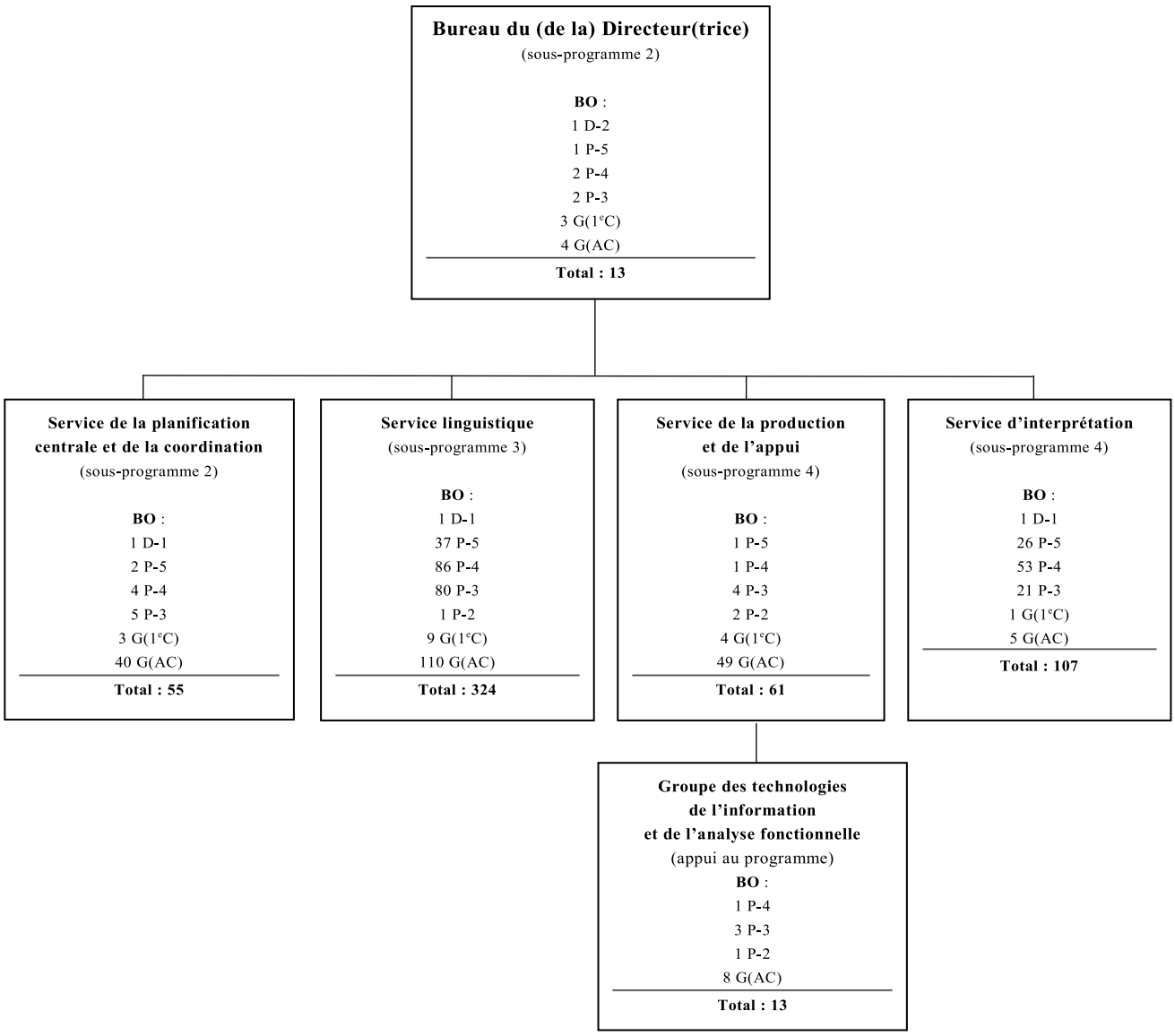

C. Service de la gestion des conférences (Vienne)

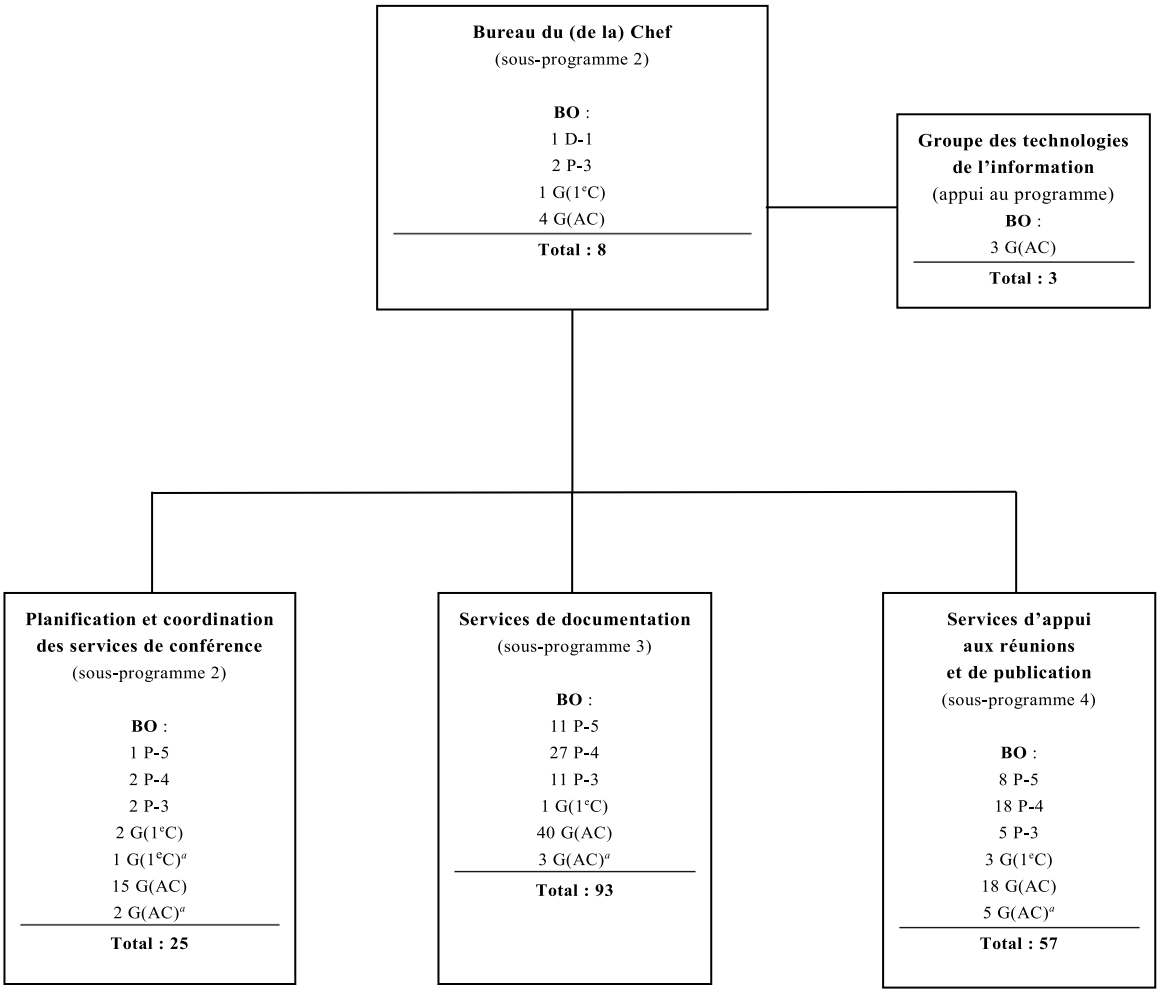

[a] Transfert.

D. Division des services de conférence (Nairobi)

Organigramme et répartition des postes pour 2023

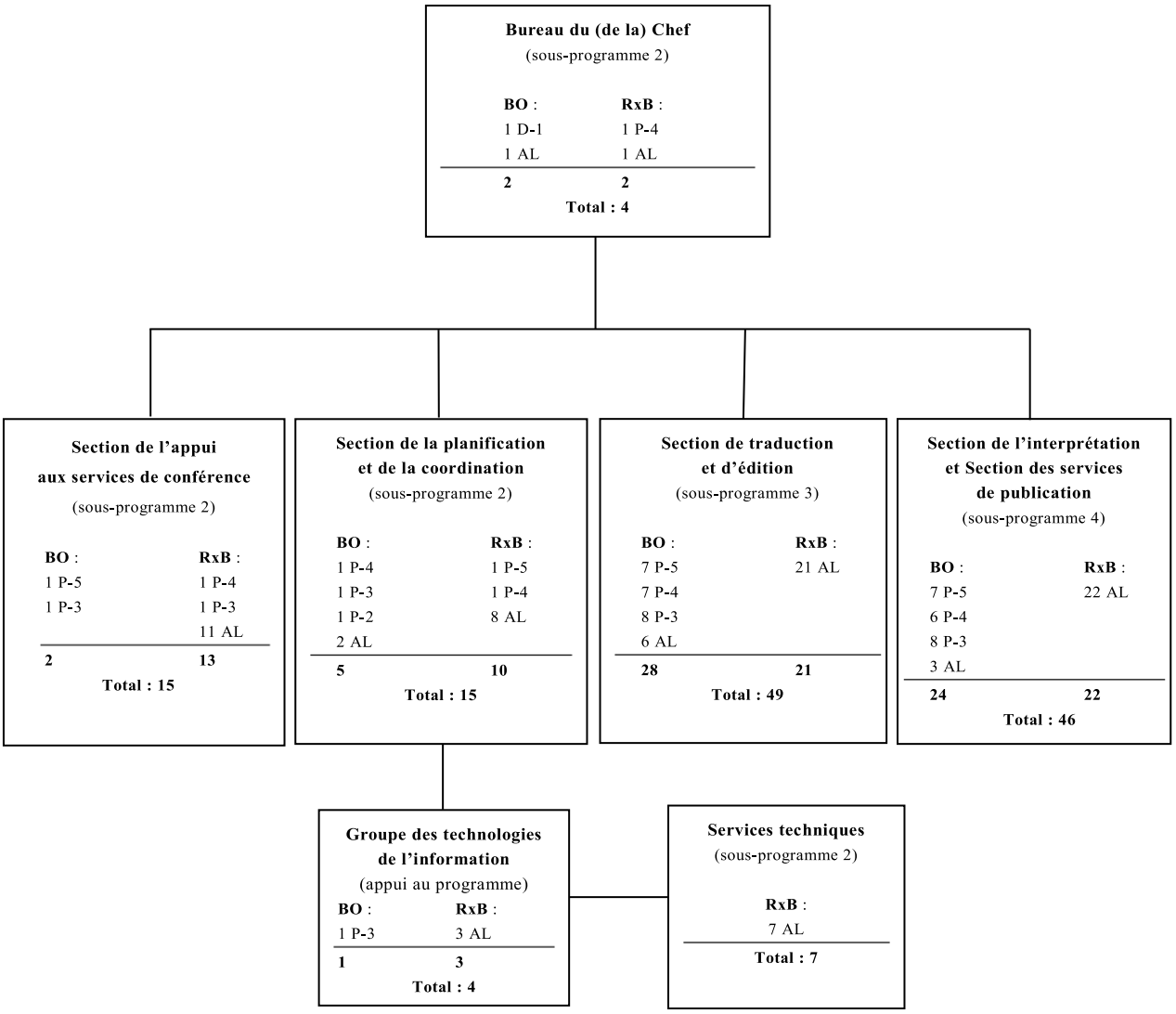

Organigramme et répartition des postes pour 2024

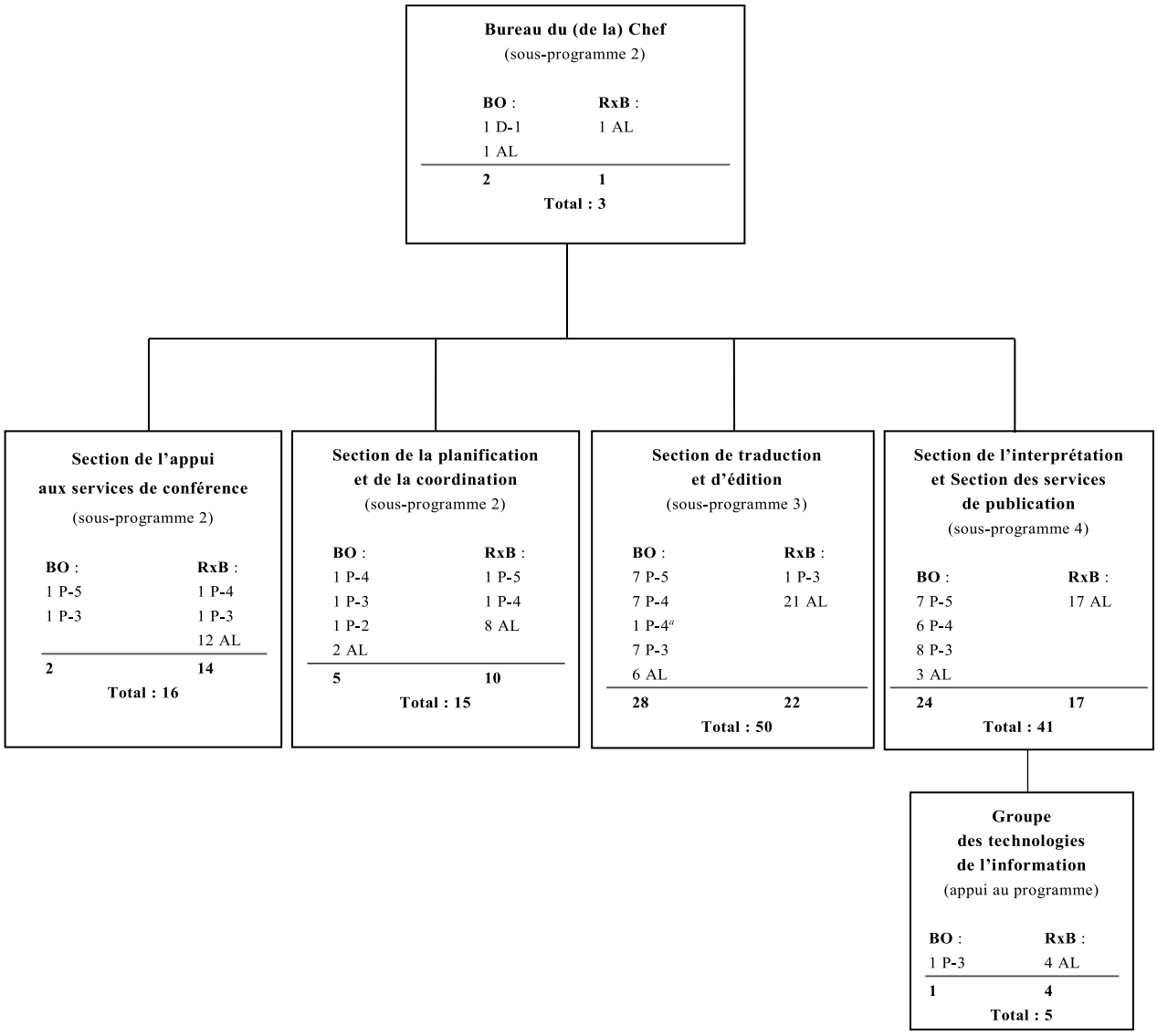

[a] Reclassification.

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; G(1re C) = agent(e) des services généraux (1re classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires A/77/7	
Le Comité consultatif note que l'organisation de réunions hybrides et virtuelles nécessite un mandat de l'Assemblée générale ainsi que l'approbation de leurs paramètres juridiques et des prescriptions techniques. Le Comité est d'avis que le Comité des conférences pourrait examiner les conditions nécessaires à la tenue de réunions hybrides et virtuelles, sur la base d'une évaluation rigoureuse du Secrétariat, y compris en ce qui concerne les meilleures pratiques, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés de l'expérience, en consultation avec les États Membres, question qui serait présentée à l'Assemblée, pour examen (par. 71).	Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences traitera la recommandation du Comité consultatif dans le rapport annuel sur le plan des conférences, qui sera examiné en septembre 2023 par le Comité des conférences.

Annexe III

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

Composante/sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
New York : sous-programme 3 (Services de documentation)	(2)	G(AC)	**Suppression** de 2 postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur	La proposition tendant à supprimer deux postes vacants d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur fait suite à l'examen de la structure du bureau du (de la) Directeur(trice) de la Division de la documentation et s'inscrit dans la démarche active de gestion prévisionnelle des besoins en personnel adoptée par la Division. Plus précisément, les fonds libérés par la suppression de ces deux postes seraient réaffectés et serviraient à financer du personnel temporaire pour les réunions, ce qui faciliterait le recrutement de spécialistes et de professionnels des langues en fonction des besoins pendant la période où la charge de travail est élevée. La Division de la documentation continuerait de faire appel à du personnel temporaire engagé à temps plein ou en vertu d'un contrat-cadre ainsi qu'à des traducteurs contractuels pour compléter ses capacités internes. La réaffectation interne des fonds permettrait ainsi de compléter les effectifs des divers services linguistiques en fonction des besoins et de répartir de manière équitable les capacités afin de garantir le traitement simultané de la documentation dans les six langues
Nairobi : sous-programme 3 (Services de documentation)	1	P-4	**Reclassement** d'un poste de traducteur(trice) (P-3), qui deviendrait un poste de réviseur(euse) (P-4)	Il est proposé de créer un poste de réviseur(euse) au Groupe de langue espagnole afin de permettre une révision efficace des textes en interne et d'assurer l'égalité de traitement entre les langues En 2021 et 2022, le Service de la gestion des conférences à Vienne a mené une série d'exercices de planification stratégique visant à optimiser l'utilisation des effectifs à la lumière des avancées technologiques enregistrées et de l'évolution des services et produits de conférence. En 2024, sur la base de ces exercices, il propose d'opérer des changements sans incidences sur les coûts pour les raisons exposées ci-après :

Composante/sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)	G(AC)	**Transfert** de 1 poste d'assistant(e) à la gestion des documents	afin de regrouper tous les services d'appui aux réunions sous la supervision d'un (une) chef de groupe, de fournir un appui technique supplémentaire et de faire en sorte que la structure organisationnelle réponde aux besoins opérationnels
Vienne : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)	1	G(AC)		
Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)	G(AC)	**Transfert** de 1 poste d'assistant(e) à la distribution des documents	afin de regrouper tous les services d'appui aux réunions sous la supervision d'un (une) chef de groupe, de fournir un appui technique supplémentaire et de faire en sorte que la structure organisationnelle réponde aux besoins opérationnels
Vienne : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)	1	G(AC)		
Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)	G(1°C)	**Transfert** de 1 poste d'assistant(e) principal(e) au service des séances	afin de regrouper tous les services d'appui aux réunions sous la supervision d'un (une) chef de groupe, d'augmenter les capacités de gestion des réunions et de faire en sorte que la structure organisationnelle réponde aux besoins opérationnels
Vienne : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)	1	G(1°C)		
Vienne : sous-programme 3 (Services de documentation)	(5)	G(AC)	**Transfert** de 5 postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur	afin de renforcer la capacité interne de traitement des publications multilingues et de faire en sorte que la structure organisationnelle réponde aux besoins opérationnels
Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	5	G(AC)		

Composante/sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(3)	G(AC)	**Transfert** de 3 postes d'assistant(e) à la gestion des documents	afin d'harmoniser les fonctions relatives à la correspondance et au traitement de texte pour créer des synergies et gagner en efficacité et placer la correspondance sous la supervision d'un(e) professionnel(le) des langues
Vienne : sous-programme 3 (Services de documentation)	3	G(AC)		

Abréviations : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1re classe) : G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).